



Etude sur les entreprises de proximité dans le tissu commercial de quotidienneté des villes franciliennes

Décembre 2019

Avant-propos

Région la plus peuplée et dense de France, l'Ile-de-France concentre près de 19 % de la population de France métropolitaine dans moins de 4 % des communes. La région est la plus urbanisée de France : seulement 4% de la population francilienne vit dans une commune rurale ; une même proportion des entreprises du périmètre U2P est localisée en commune rurale.

Concernant le tissu des secteurs de proximité, une étude U2P Ile-de-France/ISM menée en 2017 a mis en exergue quelques caractéristiques fortes :

- Une dynamique de développement plus forte que la moyenne nationale ;
- Une densité globale du tissu artisanal et commercial proche de la moyenne nationale, mais inférieure pour ce qui concerne certaines activités de quotidienneté (notamment les activités de l'Artisanat et du commerce de l'alimentation).
- De grandes disparités entre Paris et les territoires de la petite couronne et grande couronne (la densité d'entreprises pour 10.000 habitants à Paris est certes à relativiser avec l'importance des flux de touristes et des migrations domicile-travail).

Alors que de nombreux travaux pointent les difficultés de maintien des commerces en milieu urbain dans les moyennes agglomérations (notamment dans les centres-villes), il est important d'éclairer le cas de la région Ile-de-France, seule mégapole européenne (hors Moscou), souvent « laissée de côté » pour sa « spécificité », à savoir une aire urbaine à taille régionale, où la notion de centralité est complexe à définir.

La demande de l'U2P Ile-de-France est donc de comprendre les dynamiques de fonctionnement des activités de quotidienneté dans la région (entendu comme l'ensemble des commerces/activités pour lesquelles les achats/recours sont fréquents et assurent un confort de vie par leur présence en proximité de la population, que ce soit dans les centres commerçants, les quartiers périphériques ou les centres bourgs des franges plus rurales).

L'objectif est également d'expliquer la moindre densité des activités artisanales et commerciales de l'alimentation, d'analyser leur évolution dans l'offre de services des territoires et de pointer les territoires moins desservis ou particulièrement fragilisés en matière d'offre de services/prestations de quotidienneté.

Sommaire

OBJECTIFS & METHODOLOGIE DE L'ETUDE	<u>5</u>
QUALITÉ DE L'OFFRE DE SERVICES DE QUOTIDIENNETÉ	<u>15</u>
(1) Composition du tissu de quotidienneté	<u>16</u>
(2) Les activités de quotidienneté dans le tissu commercial	<u>20</u>
(3) Dynamique entrepreneuriale et renouvellement de l'offre	<u>24</u>
(4) Desserte des territoires	<u>28</u>
(5) Desserte des quartiers	<u>36</u>
EVOLUTION DU TISSU DE QUOTIDIENNETE	<u>40</u>
(6) Evolution du nombre d'équipements	<u>45</u>
(7) Evolution des emplois salariés	<u>47</u>
(8) Evolution du taux d'équipement communal	<u>47</u>
IMPACT DE L'ENVIRONNEMENT LOCAL	<u>55</u>
(9) Impact de l'évolution de la population	<u>60</u>
(10) Impact de l'offre de supermarchés et hypermarchés	<u>60</u>
CONCLUSIONS & PRECONISATIONS	<u>66</u>

Objectifs et méthodologie de l'étude

Objectifs de l'étude

Construire les bases d'un outil d'observation de l'artisanat et du commerce de proximité en milieu urbain

- ▶ Analyser l'évolution du commerce de quotidienneté durant les 10 dernières années, en termes d'établissements et d'emplois ;
- ▶ Évaluer l'impact de l'environnement local (dynamique démographique, tourisme, revenus des riverains, présence de grandes surfaces commerciales) sur le développement du commerce de quotidienneté
- ▶ Repérer les communes où le tissu de proximité est particulièrement fragilisé

Les travaux permettront par la suite de lancer, dans les territoires fragilisés identifiés et en lien avec les acteurs locaux, des actions en faveur des entreprises de proximité afin de favoriser leur développement et/ou réimplantation.

Méthodologie

1. Identifier les indicateurs les plus pertinents pour l'analyse du tissu de quotidienneté en milieu urbain
2. Partir de la maille territoriale la plus large (EPCI), puis zoomer sur la commune ou le quartier
3. Observer les évolutions sur une période de 10 ans (2008-2018)
4. Analyser l'interaction des secteurs de proximité avec l'environnement territorial (population, revenus...) et avec les autres acteurs des activités de quotidienneté

Principales sources de données	
INSEE, Dénombrement	Evolution du nombre d'établissements par commune et EPCI
INSEE, Base des Equipements	Equipement des Communes et de leurs quartiers (IRIS)
INSEE, SIRENE	Evolution de l'offre par rue Offre des QPV
INSEE, RGP	Evolution, structure de la population Revenus de la population
ACOSS URSSAF	Evolution des Emplois salariés
BODACC	Dynamique des cessions de commerces par commune : à tester
DGFIP	Base CFE (locaux vacants) : à tester

Périmètre sectoriel

Le cœur de l'étude porte sur les secteurs de proximité ayant un caractère de quotidienneté (alimentation ou service à la personne).

La plupart de ces activités sont exercées en boutique et participent à l'animation de la vie des quartiers.

L'ensemble des établissements sont pris en compte, quelque soit leur taille.

** Attention : les activités de coiffure en salon et de soins de beauté sont exercées de plus en plus au domicile du client. Les chiffres des salons ne peuvent être isolés à partir du code NAF.*

- Charcuterie : 1013B
- Fabrication de glaces et sorbets : 1052Z
- Boulangerie et boulangerie-pâtisserie : 1071C
- Pâtisserie : 1071D
- Chocolaterie-confiserie : 1082Z
- Brasserie : 1105Z
- Commerce d'alimentation générale : 4711B
- Primeurs : 4721Z
- Boucherie : 4722Z
- Poissonnerie : 4723Z
- Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé : 4724Z
- Cavistes : 4725Z
- Epicerie fines, bio, fromagers : 4729Z
- Restauration traditionnelle : 5610A
- Restauration rapide : 5610C (*uniquement les entreprises artisanales*)
- Service des traiteurs : 5621Z
- Débits de boissons : 5630Z

Artisanat et commerce alimentaire, hôtellerie-restauration



- Fleuriste : 4776Z
- Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin : 9522Z
- Cordonnerie : 9523Z
- Pressing : 9601B
- Coiffure* : 9602A
- Soins de beauté* : 9602B

Services à la personne



- Pharmacie : 4773Z
- Médecins généralistes : 8621Z

Activités médicales



Périmètre sectoriel

Ces secteurs de proximité sont également analysés dans leur interaction avec d'autres activités du commerce de détail :

- grande distribution alimentaire
- autres commerces de détail non alimentaires.

L'objectif est d'étudier si l'évolution du tissu de proximité en milieu urbain dépend ou non de celle de la grande distribution alimentaire et des autres activités commerciales.

- Terminaux de cuisson : 1071B
- Commerce de détail de produits surgelés : 4711A
- Débit de tabac : 4726Z
- Supérette : 4711C
- Supermarché : 4711D
- Hypermarché : 4711F
- Magasins multi-commerces : 4711E (commerce de détail non spécialisés à prédominance alimentaire)

Autres commerces de détail de l'alimentation



- Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé : 4754Z
- Commerce de détail de livres en magasin spécialisé : 4761Z
- Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé : 4762Z
- Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé : 4771Z
- Commerce de détail de la chaussure : 4772A
- Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage : 4772B
- Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé : 4775Z

Autres commerces de détail (hors alimentation)



Périmètre géographique

Le premier périmètre d'analyse est celui des 53 EPCI franciliens (la Métropole de Paris étant découpée en 11 Etablissements Publics Territoriaux + Paris), en raison de leur compétence économique.



Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales.

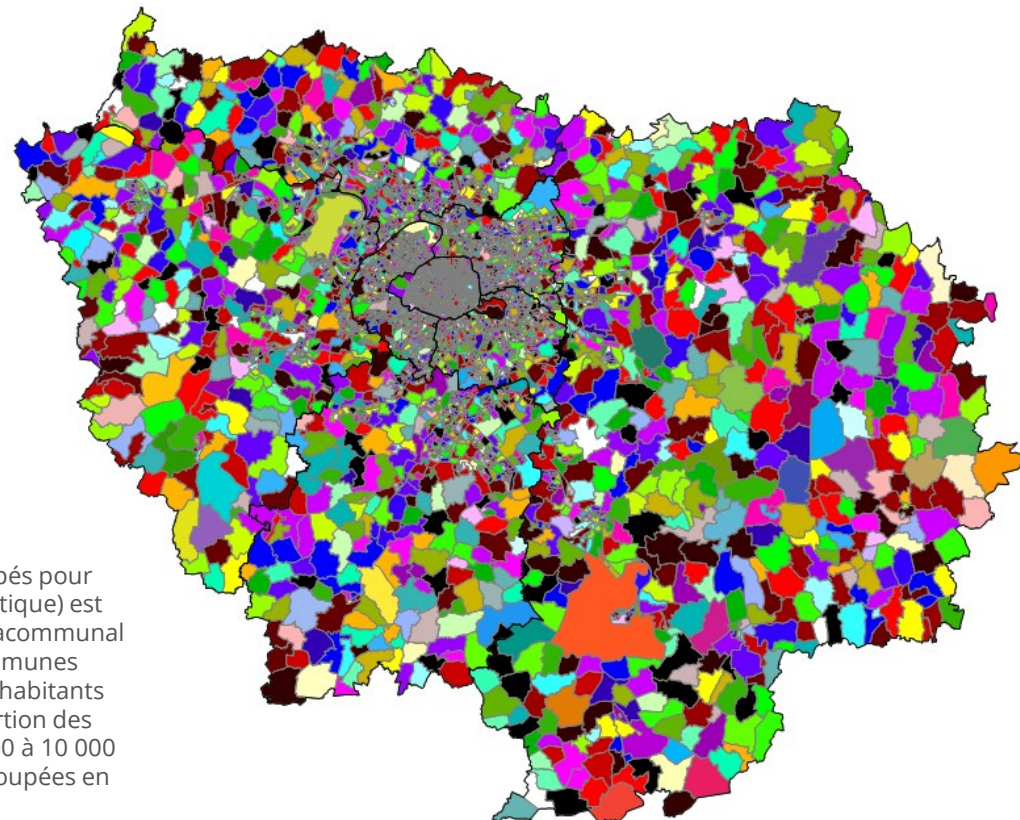
Périmètre géographique

Un second périmètre d'analyse est celui des 1145 communes et, pour les communes de plus de 10.000 habitants, les IRIS dont la population moyenne est de l'ordre de 2000 habitants.

1145 communes



5258 iris

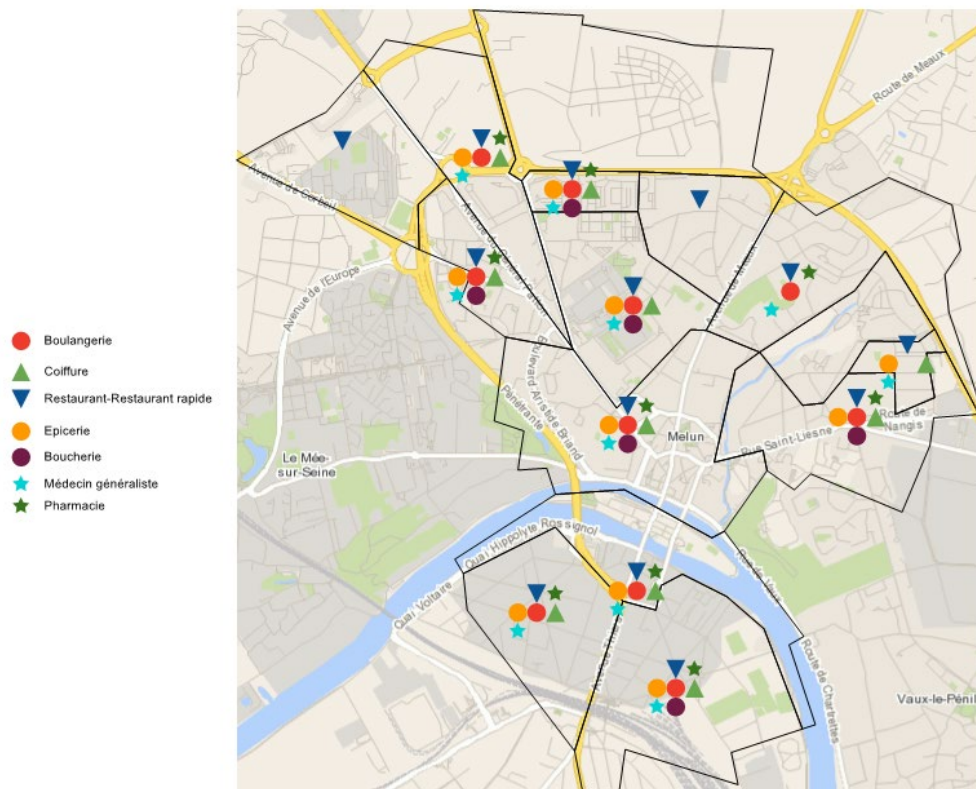


L'IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique) est un découpage infracommunal de l'INSEE. Les communes d'au moins 10 000 habitants et une forte proportion des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS.

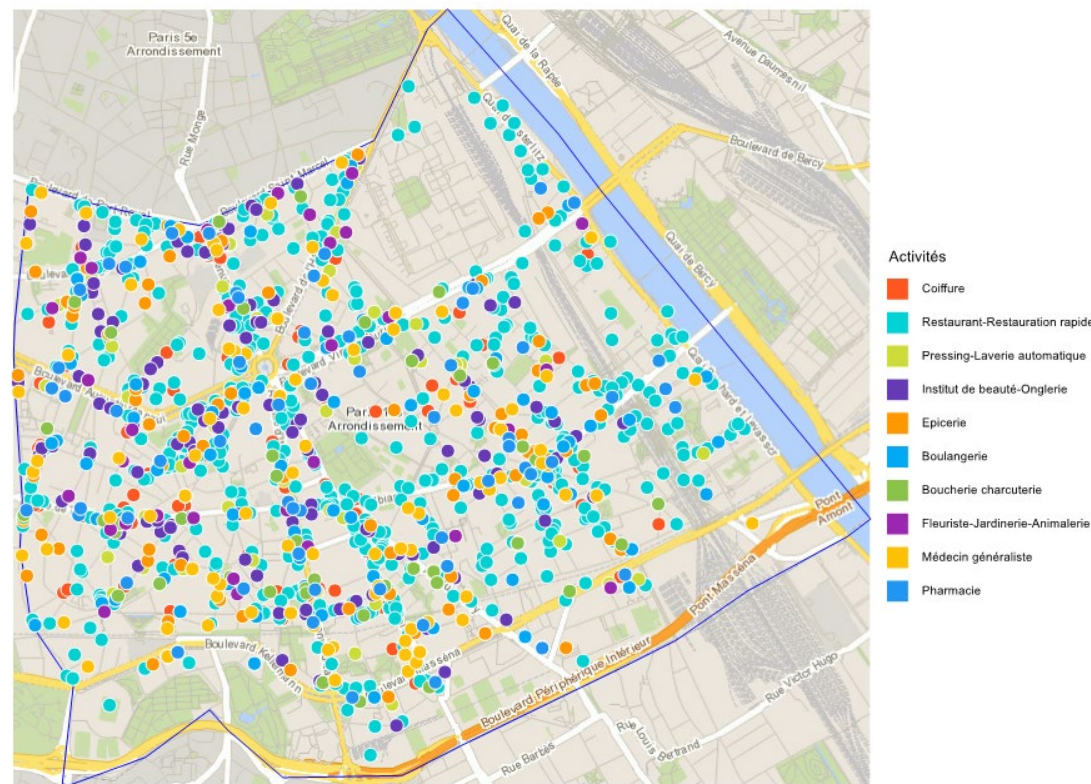
Périmètre géographique

La cartographie par iris, réalisable à partir de la Base des Equipements, permet une analyse plus fine du tissu de quotidienneté. Une cartographie au numéro de rue est également possible en exploitant la base SIRENE.

Services de quotidienneté dans la commune de Melun (77288)



Équipements de quotidienneté présents dans le 13e arrondissement



Les caractéristiques du tissu urbain francilien, seule mégapole européenne (hors Moscou)

- ▶ Sur les 1145 communes franciliennes, **14 ont plus de 100.000 habitants** : les arrondissements extérieurs de Paris (ainsi que le 11^e), et les communes de Boulogne-Billancourt, Saint-Denis, Argenteuil et Montreuil.
- ▶ 43 communes comptent plus de 50.000 habitants.
- ▶ **279 communes ont plus de 10.000 habitants** (Paris et la quasi-totalité des communes du 92, 93 et 94).
- ▶ 390 communes ont plus de 5.000 habitants
- ▶ **L'Ile-de-France compte néanmoins des franges plus rurales** : 576 communes ont moins de 2.000 habitants, des communes localisées principalement dans la grande couronne : Yvelines, Seine-et-Marne, Essonne et Val d'Oise.

Palmarès des communes les plus peuplées (INSEE, RGP, 2019)

75115	Paris 15e	235469
75120	Paris 20e	196884
75118	Paris 18e	196143
75119	Paris 19e	187760
75113	Paris 13e	183117
75117	Paris 17e	169375
75116	Paris 16e	167706
75111	Paris 11e	148339
75112	Paris 12e	142661
75114	Paris 14e	138218
92012	Boulogne-Billancourt	120943
93066	Saint-Denis	112309
95018	Argenteuil	112064
93048	Montreuil	109235
92050	Nanterre	96321
94081	Vitry-sur-Seine	93317
75110	Paris 10e	92660
94028	Créteil	90052
78646	Versailles	87315
92004	Asnières-sur-Seine	86678
93001	Aubervilliers	86533
92025	Colombes	86050
93005	Aulnay-sous-Bois	85214
92026	Courbevoie	82351
92063	Rueil-Malmaison	79783
94017	Champigny-sur-Marne	77883
94068	Saint-Maur-des-Fossés	75833
93029	Drancy	70883
92040	Issy-les-Moulineaux	69231
93051	Noisy-le-Grand	67086
95127	Cergy	64451
92044	Levallois-Perret	64028
92002	Antony	62989

Les caractéristiques du tissu urbain francilien

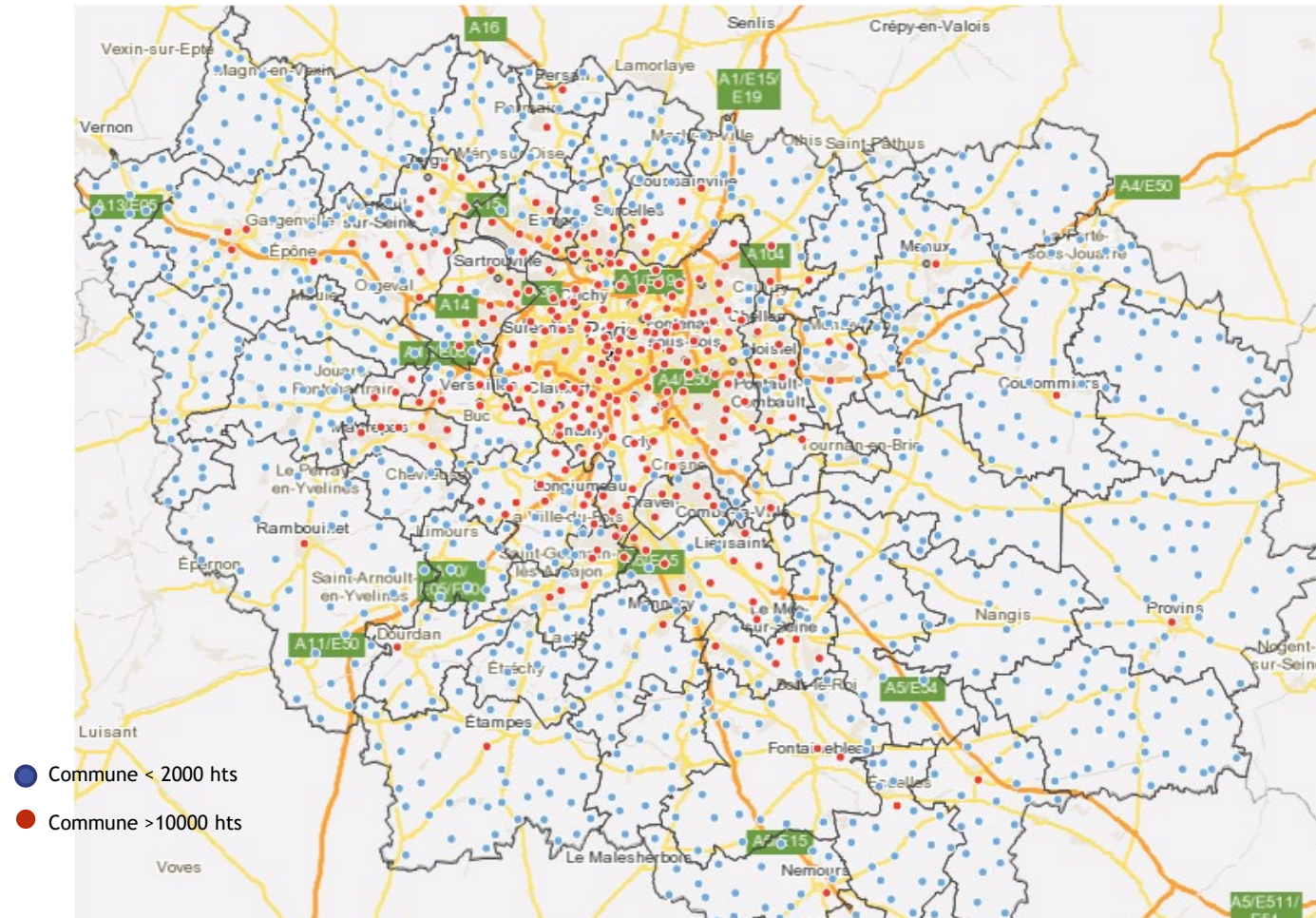
Certains EPCI sont dépourvus d'une ville-centre de plus de 10000 habitants.

Les villes de plus de 10.000 habitants sont concentrées sur la métropole du Grand Paris (la quasi-totalité des villes du 92, du 93 et du 94).

Les communes rurales sont situées dans le pourtour.

Certains EPCI sont dépourvus d'une ville-centre > 10000 habitants :

- en Seine et Marne : CC plaines et Monts de France, CC Pays de l'Ourcq, CC des Deux Morin, CC du Val Briard, CC Brie Nangissienne, CC Bassé Montois, CC Brie des Rivières et Châteaux
- Dans le Val d'Oise, CC du Vexin Val de Seine, CC Vexin Centre, CC Sausseron Impressionniste, CC Carnelle Pays de France
- Dans les Yvelines : CC des Portes de l'Île-de-France, CC du Pays Houdanais, CC Gally Mauldre, CC Cœur d'Yvelines, CC de la Haute Vallée de Chevreuse ;
- Dans l'Essonne, CC du Pays de Limours, CC entre Juine et Renarde, CC des trois Vallées.



Qualité de l'offre de services de quotidienneté

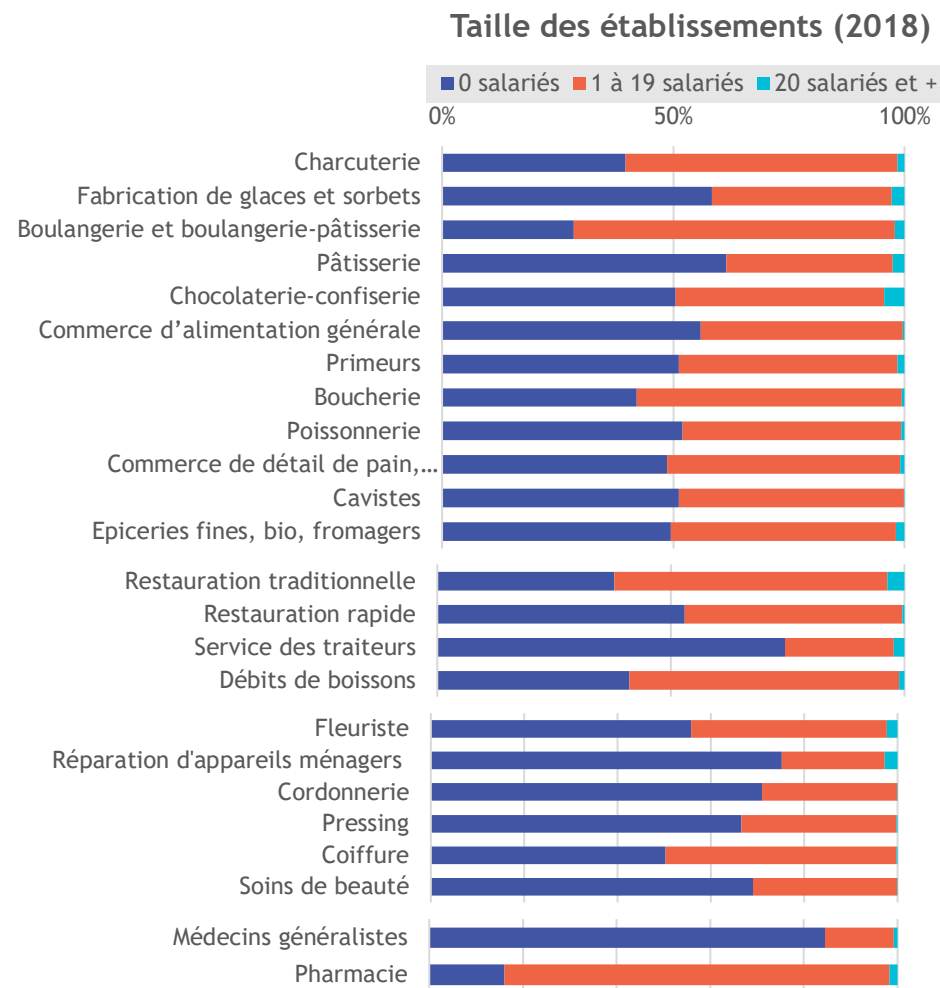
Indicateur 1 : Composition du tissu de quotidienneté

Plus de 100.000 établissements, dont un quart de restaurants.

- Le périmètre observé (activités relevant du champ de l'U2P) comprend 113.000 établissements des activités de quotidienneté.
- Des secteurs à géométrie variable
- La moitié des établissements sont employeurs

Total Etablissements (2018)	112717
Restauration traditionnelle	26232
Médecins généralistes	13649
Coiffure	13079
Soins de beauté	8371
Restauration rapide	7284
Commerce d'alimentation générale	6929
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	5483
Débits de boissons	4807
Pharmacie	4276
Service des traiteurs	3458
Pressing	3331
Boucherie	3008
Fleuriste	2877
Epicerie fines, bio, fromagers	2730
Cavistes	1473
Primeurs	1352
Commerce de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	1241
Cordonnerie	997
Pâtisserie	681
Poissonnerie	393
Charcuterie	391
Réparation d'appareils pour la maison	326
Chocolaterie-confiserie	226
Fabrication de bière	87
Fabrication de glaces et sorbets	36

Source : INSEE, Dénombrement des établissements 2018



Source : INSEE, Dénombrement des établissements 2018

Indicateur 1 : Composition du tissu de quotidienneté

Les activités de quotidienneté ont deux secteurs moteurs : la restauration traditionnelle et la boulangerie-pâtisserie, qui regroupent 148.000 salariés.

Les secteurs de quotidienneté ont un poids économiques variable : les 7 principaux secteurs en terme d'emplois salariés pèsent 80% du total des emplois salariés de ces secteurs.

La restauration traditionnelle, premier secteur employeur, représente 44% du total des emplois salariés, la boulangerie-pâtisserie 9%, la pharmacie 7%, la coiffure 7%, les débits de boisson 5%.

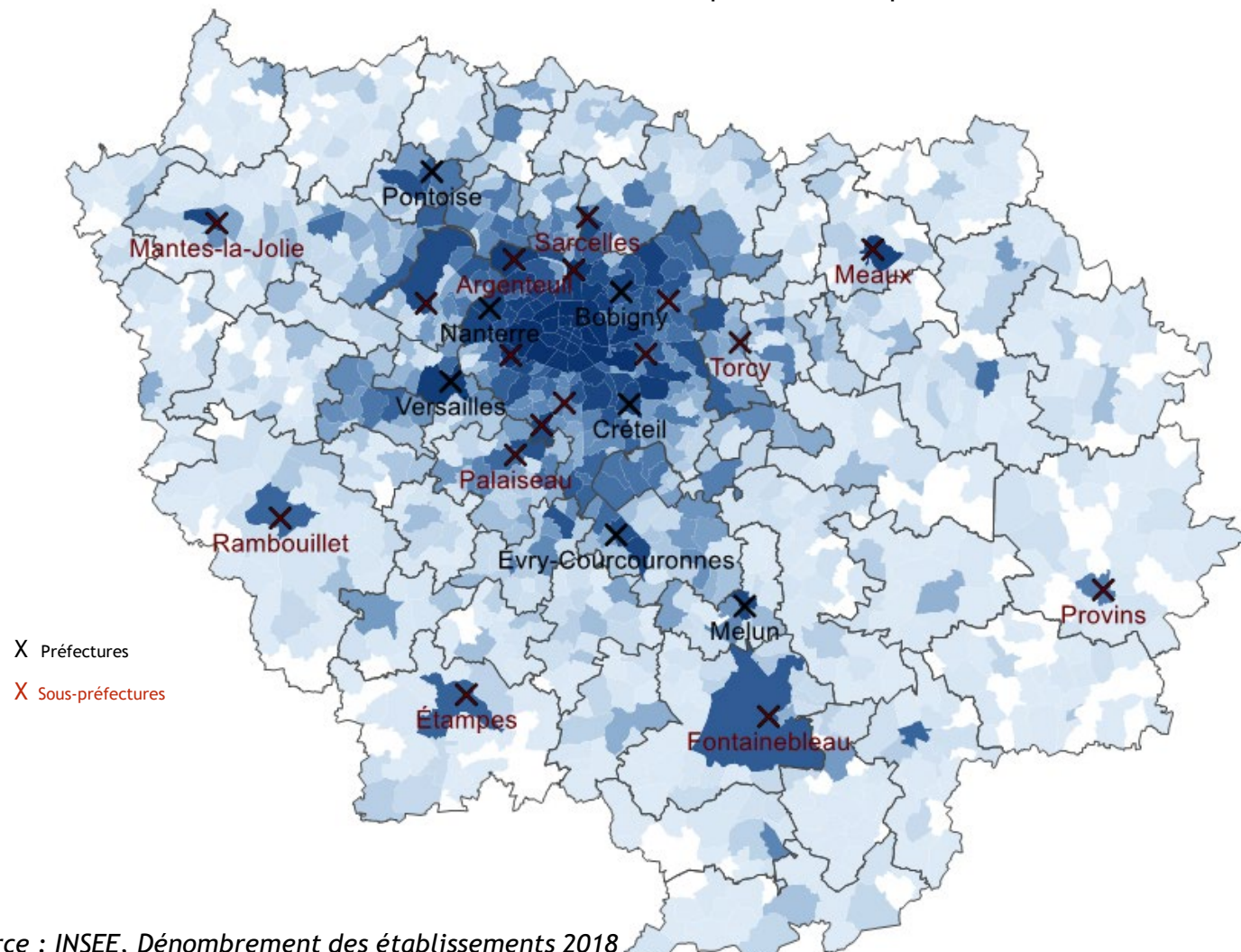
Secteurs	Emplois salariés
Total général	279105
56.10A Restauration traditionnelle	122687
10.71C Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	25597
47.73Z Pharmacie	20675
96.02A Coiffure	19869
56.30Z Débits de boissons	12790
86.21Z Activité des médecins généralistes*	10654
47.11B Commerce d'alimentation générale	10574
56.21Z Services des traiteurs	8562
47.29Z autres commerces alimentaires en magasin spécialisé	8259
96.02B Soins de beauté	7583
47.22Z Boucherie-charcuterie	7195
47.76Z Commerce de fleurs, animalerie	4545
47.21Z Primeur	3829
96.01B Blanchisserie-teinturerie de détail	3517
47.24Z Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie	2965
10.71D Pâtisserie	2080
47.25Z Commerce de détail de boissons	1576
10.82Z Fabrication de chocolat et de produits de confiserie	1400
10.13B Charcuterie	1349
47.23Z Poissonnerie	945
95.22Z Réparation d'appareils électroménagers	943
11.05Z Fabrication de bière	777
95.23Z Réparation de chaussures et d'articles en cuir	502
10.52Z Fabrication de glaces et sorbets	232

- Source : ACOSS 2018, effectifs des établissements employeurs (toutes tailles), hors apprentis et stagiaires

Indicateur 1 : Composition du tissu de quotidienneté

Des activités/services localisés en proximité de la population.

Nombre d'établissements de commerces de quotidienneté par commune



- Les 113 000 établissements actifs dans les secteurs de quotidienneté sont majoritairement concentrés à Paris et dans la petite couronne.
- Le nombre d'établissements est également en toute logique plus important dans les villes des sous-préfectures.

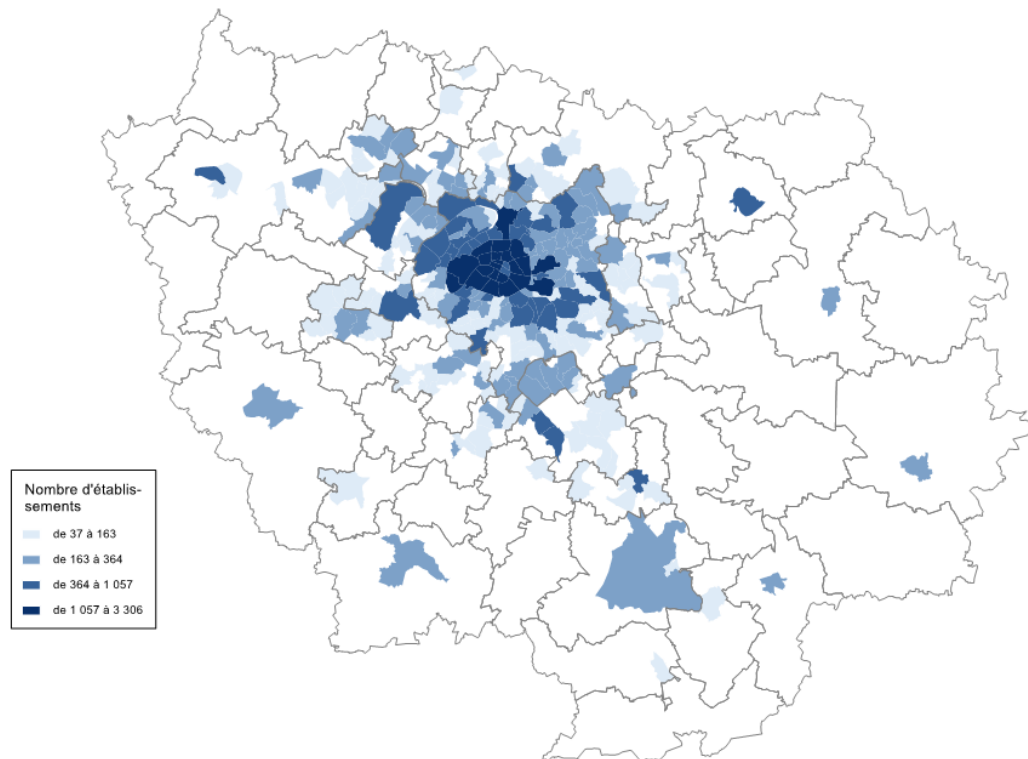
Indicateur 1 : Composition du tissu de quotidienneté

94% des communes franciliennes sont équipées d'au-moins une activité de quotidienneté.

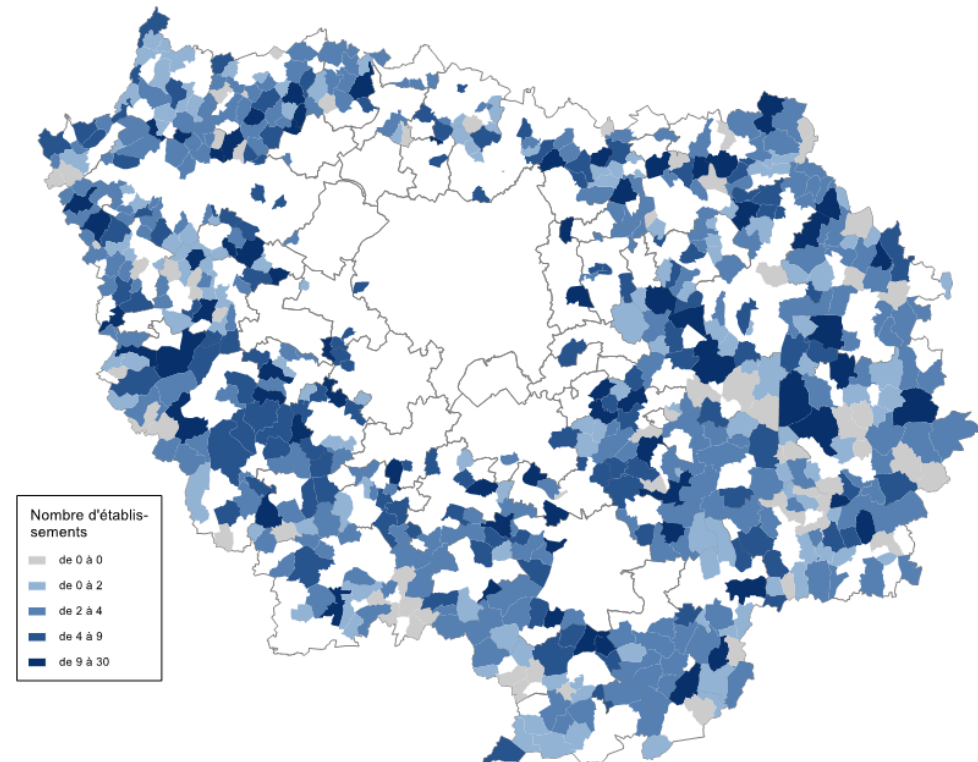
Les principaux pôles de plus de 10000 habitants de la couronne de la conurbation parisienne sont Meaux, Coulommiers, Provins, Fontainebleau Montereau-Fault-Yonne, Nemours, Etampes, Dourdan, Rambouillet, Mantes-la-Jolie.

La majorité des communes de moins de 2000 habitants accueillent au moins une entreprise des secteurs de quotidienneté. Seules 71 communes (en gris) en sont totalement dépourvues (elles étaient 170 en 2008) : on observe donc un mouvement de réimplantation de commerces de quotidienneté dans les communes rurales.

Nombre d'établissements de commerce de quotidienneté dans les villes de plus de 10 000 habitants



Nombre d'établissements de commerce de quotidienneté dans les villes de moins de 2 000 habitants



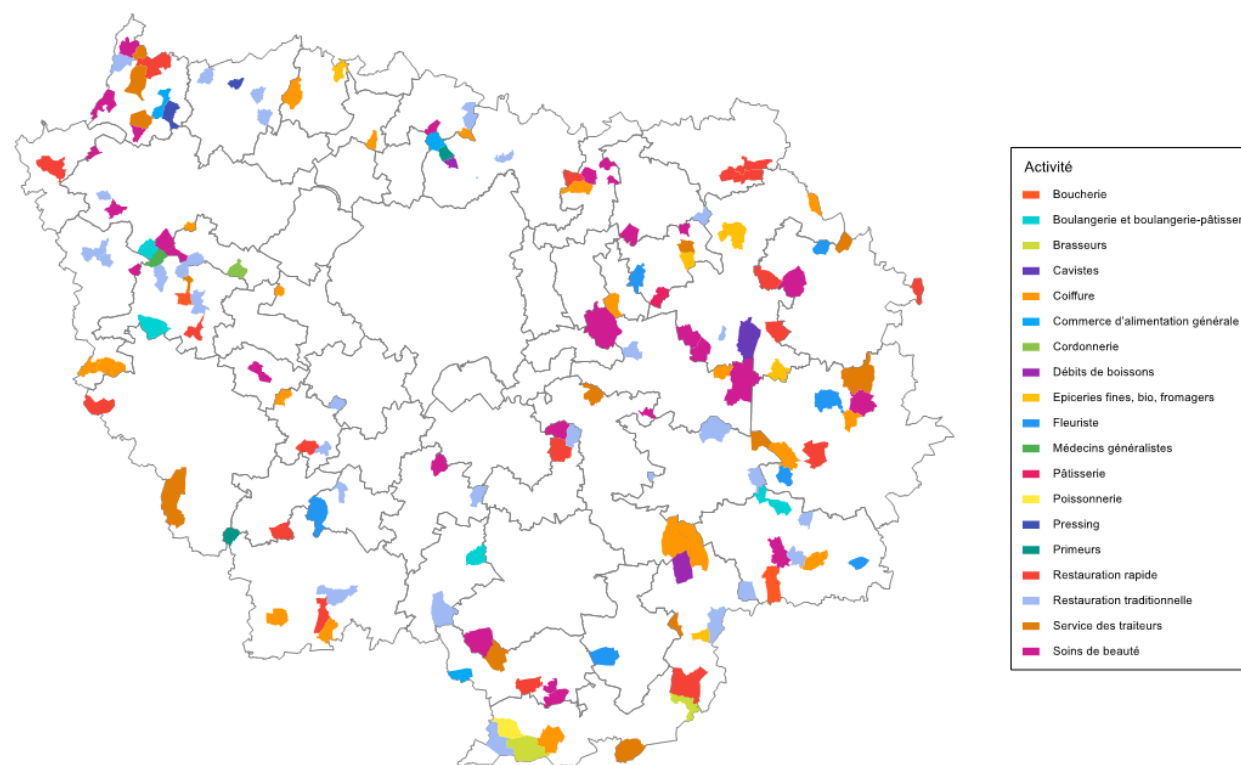
Indicateur 1 : Nombre d'établissements

Le dernier commerce de quotidienneté est le plus souvent un restaurant !

144 communes n'ont qu'une seule activité de quotidienneté présente sur leur territoire : le plus souvent, cet unique (ou dernier) commerce est un restaurant (les activités d'esthétique et de coiffure sont en effet souvent exercées au domicile des clients, la restauration rapide est souvent mobile).

Activité	Dernier commerce
Total	144
Restauration traditionnelle	32
Soins de beauté	28
Coiffure	20
Restauration rapide	17
Service des traiteurs	13
Fleuriste	7
Epicerie fines, bio, fromagers	5
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	4
Commerce d'alimentation générale	3
Brasseurs	2
Primeurs	2
Boucherie	2
Débits de boissons	2
Pressing	2
Pâtisserie	1
Poissonnerie	1
Cavistes	1
Médecins généralistes	1
Cordonnerie	1
Charcuterie	0
Fabrication de glaces et sorbets	0
Chocolaterie-confiserie	0
Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	0
Pharmacie	0
Réparation d'appareils ménagers	0

Dernier commerce de proximité présent dans la commune



Source : INSEE, Dénombrement des établissements 2018

Indicateur 2 : les activités de quotidienneté dans le tissu commercial

Les secteurs de quotidienneté emploient trois fois plus de salariés que les hypers et supermarchés.

- ▶ Les activités de quotidienneté représentent 113 000 établissements et 279 000 salariés, soit 6% de l'effectif salarié en Ile-de-France. L'emploi salarié est en hausse, avec 9% de salariés supplémentaires entre 2014 et 2018.
- ▶ Les autres commerces de détail alimentaire (supérette, commerce de produits surgelés, terminaux de cuisson, débit de tabac, magasin multi-commerces) connaissent une évolution stable de leurs emplois salariés.
- ▶ Les magasins de Supermarchés et d'Hypermarchés sont installés en Ile-de-France, à hauteur de près de 2 400 établissements et 91 500 salariés (soit 2% de l'emploi salarié en Ile-de-France). Dans ces activités, l'emploi salarié est en hausse de 7% depuis 2014.
- ▶ Les autres commerces de détail non alimentaire (électroménager, librairie, papeterie/journaux, habillement, chaussure, maroquinerie, parfumerie - hors alimentation) sont en revanche en perte de vitesse : leurs emplois salariés ont baissé de 6% sur la période.

	Etablissements	Emplois salariés	Part de l'emploi salarié par rapport au nombre total de salariés en IDF	Evolution de l'emploi salarié – 2014-2018
Activités de quotidienneté	112 717	279 105	5,8%	+9%
Restauration rapide		73 287	1,5%	+30%
Autres établissements de l'alimentation	2 565	13 442	0,3%	0%
autres commerces de détail	25 720	81 848	1,7%	-6%
Supers/Hypermarchés	2 383	91 456	1,9%	+7%

Sources : INSEE, Dénombrement des établissements 2018 - ACOSS-URSSAF (emplois salariés hors apprentis et stagiaires)

Indicateur 2 : les activités de quotidienneté dans le tissu commercial

68% des établissements de quotidienneté sont localisés dans le Grand-Paris.

Les EPCI ayant le plus nombre d'établissements de proximité sont : **dans les Yvelines**, la CU Grand Paris Seine et Oise, la CA Saint Germain Boucles de Seine, la CA Versailles Grand Parc ; **dans l'Essonne**, la CA Communauté Paris-Saclay et la CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart ; **dans le Val d'Oise**, la CA Val Parisis, la CA Roissy Pays de France ; **en Seine-et-Marne**, la CA Paris – Vallée de la Marne. Les EPCI accueillant le moins d'établissements de proximité sont dans les zones moins peuplées de la périphérie francilienne.

EPCI	Activités de quotidienneté (périmètre U2P)	Autres commerces alimentaires de détail	Supers/Hypermarchés	Autres commerces de détail non alimentaires
Métropole du Grand Paris	77832	1742	1557	19601
CU Grand Paris Seine et Oise	2764	90	63	451
CA Saint-Germain Boucles de Seine	2327	51	45	492
CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart	2298	58	54	500
CA Roissy Pays de France	2262	69	64	519
CA Communauté Paris-Saclay	2235	45	59	312
CA Versailles Grand Parc (C.A.V.G.P.)	1961	67	35	601
CA Val Parisis	1730	35	39	314
CA Paris - Vallée de la Marne	1363	43	39	168
CA de Saint-Quentin-en-Yvelines	1361	43	35	305
CA Plaine Vallée	1356	24	31	263
CA Cœur d'Essonne Agglomération	1343	37	34	209
CA de Cergy-Pontoise	1288	25	28	227
CA Val d'Yerres Val de Seine	1173	27	26	122
CA Melun Val de Seine	1013	13	19	168
CA du Pays de Meaux	802	20	16	154
CA Marne et Gondoire	712	16	19	130
CA du Pays de Fontainebleau	641	17	11	111
CA Coulommiers Pays de Brie	582	9	13	93
CA Rambouillet Territoires	550	13	14	93
CA Étampeois Sud-Essonne (CCESE)	406	17	9	59
CC du Val d'Essonne (CCVE)	382	9	13	31
CC Pays de Montereau	365	6	7	63
CC Les Portes Briardes entre Villes et Forêts	353	8	8	37
CC Cœur d'Yvelines	330	3	10	23
CC du Provenois	286	8	4	44

EPCI	Activités de quotidienneté (périmètre U2P)	Autres commerces alimentaires de détail	Supers/Hypermarchés	Autres commerces de détail non alimentaires
CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	284	4	7	64
CA Val d'Europe Agglomération	274	4	5	205
CC Pays Créçois	255	3	5	17
CC l'Orée de la Brie	245	2	10	29
CC Pays de Nemours	244	5	8	40
CC Moret Seine et Loing	237	4	8	14
CC du Haut Val d'Oise	236	3	6	11
CC Brie des Rivières et Châteaux	232	4	2	5
CC Carnelle Pays-De-France	216	2	5	13
CC du Pays Houdanais (C.C.P.H.)	216	3	4	24
CC Le Dourdannais en Hurepoix (CCDH)	194	5	7	20
CC des Deux Vallées	185	1	3	16
CC Vexin Centre	178	0	3	5
CC Entre Juine et Renarde (CCEJR)	174	1	7	12
CC des Deux Morin	173	3	6	18
CC Brie Nangissienne	166	4	8	11
CC Val Briard	160	3	3	14
CC de la Haute Vallée de Chevreuse	159	1	5	17
CC Gally Mauldre	153	4	4	11
CC du Pays de Limours (CCPL)	151	2	3	23
CC Les Portes de l'Île de France	145	3	4	10
CC Bassée-Montois	133	0	4	10
CC Gâtinais Val de Loing	130	2	6	11
CC Sausseron Impressionnistes	128	2	2	6
CC du Vexin-Val de Seine	126	3	3	11
CC Plaines et Monts de France	120	1	1	5
CC du Pays de l'Ourcq	88	1	2	8

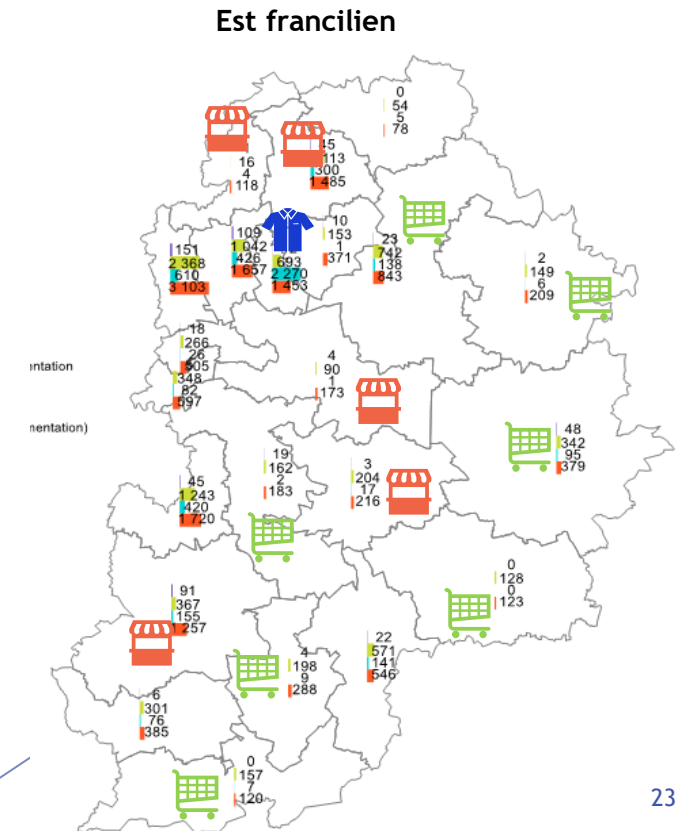
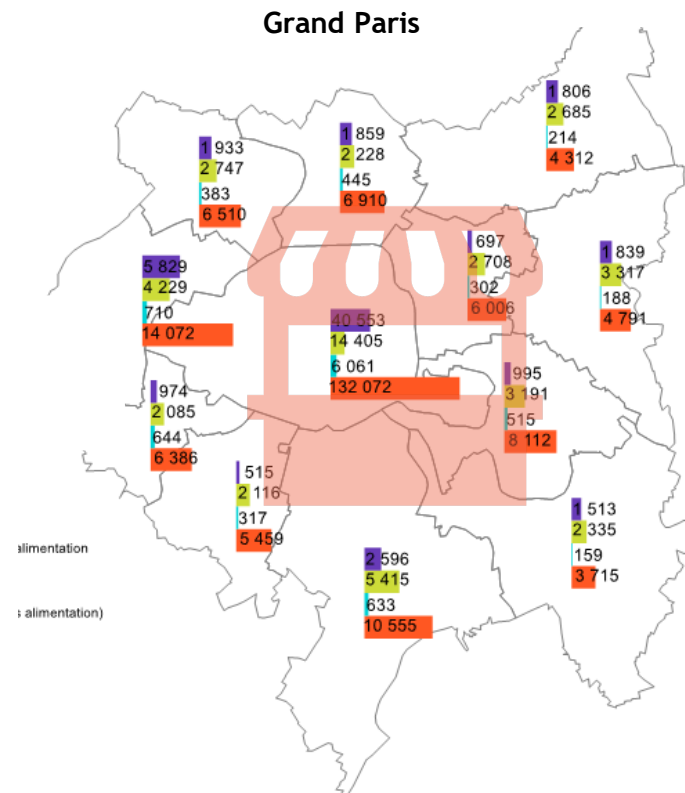
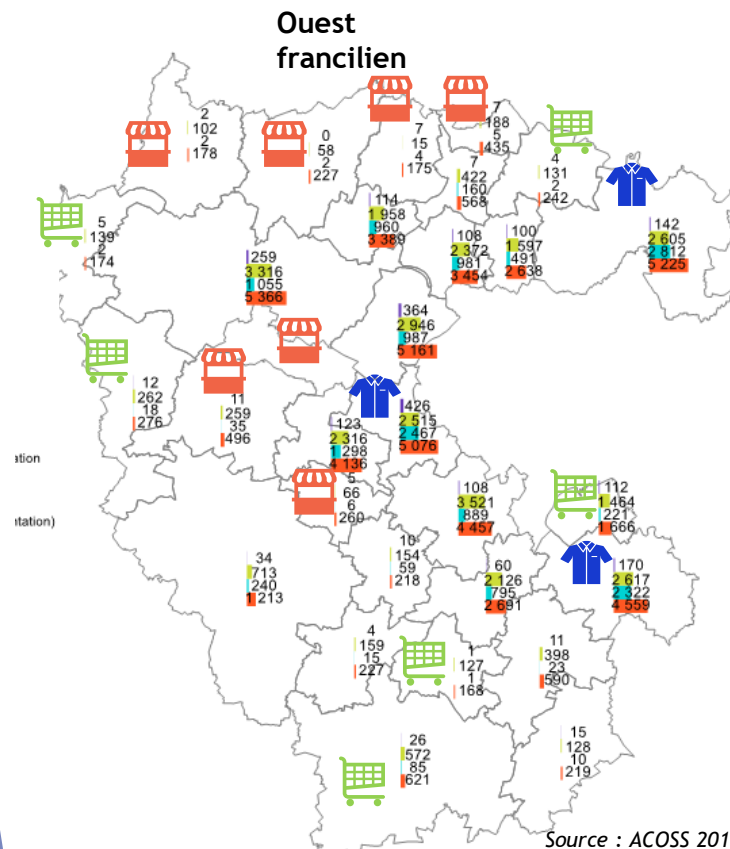
Indicateur 2 : les activités de quotidienneté dans le tissu commercial

Dans le Grand Paris, le poids des salariés des secteurs de quotidienneté dans le tissu commercial est également plus élevé (65%) qu'en moyenne (60%).

Répartition des emplois salariés du commerce de détail par EPCI



- La part des salariés de la grande distribution alimentaire dans le commerce de détail est plus élevée dans les EPCI de la grande-couronne (exception faite du Val d'Oise).
- 3 EPCI ont une forte spécialisation dans le commerce de détail non-alimentaire : Val d'Europe agglomération, Roissy Pays de France, Versailles Grand Parc et Grand-Paris Sud Seine Essonne Sénart.



Source : ACOSS 2018, effectifs des établissements employeurs (toutes tailles), hors apprentis et stagiaires - hors 5610C.

Indicateur 3 : dynamique entrepreneuriale

La dynamique de renouvellement du tissu de quotidienneté est variable selon les secteurs.

Le taux moyen de création d'établissements est de 9% (9 créations pour 100 établissements).

Le taux de création est peu élevé (5%) dans les deux activités principales du tissu de quotidienneté que sont la restauration traditionnelle et le boulangerie-pâtisserie, ce qui témoigne d'une relative stabilité de ces établissements.

Le taux de création est également faible dans les professions médicales, dont l'installation est réglementée et dans les activités de coiffure et de cordonnerie.

La dynamique de création est en revanche particulièrement forte dans les services des traiteurs (le taux de création est de 30%), la pâtisserie (23%), la restauration rapide artisanale (17%) et les soins de beauté (16%), ainsi que dans certaines activités de niche : la fabrication de glaces (25%), la fabrication de bière artisanale (29%).

Secteur	Nbre de créations	Nbre d'établissements	Taux de création
Services des traiteurs	1039	3458	30%
Fabrication de bière	25	87	29%
Fab. de glaces et sorbets	9	36	25%
Pâtisserie	156	681	23%
Restauration rapide artisanale	1235	7284	17%
Soins de beauté	1366	8371	16%
Débits de boisson	652	4807	14%
Fab chocolat et confiserie	26	226	12%
Epicerie	707	6929	10%
Primeurs	116	1352	9%
Poissonnerie	32	393	8%
Commerce de boissons	119	1473	8%
Coiffure	1017	13079	8%
Réparation d'appareils	25	326	8%
Fleuristes	209	2877	7%
Autres commerces alimentaires spécialisés	175	2730	6%
Restauration traditionnelle	1647	26232	6%
Commerce de pain, pâtisserie	66	1241	5%
Boucherie-charcuterie	158	3008	5%
Boulangerie-pâtisserie	264	5483	5%
Médecins généralistes	652	13649	5%
Coiffeurs	137	3331	4%
Cordonnerie	26	997	3%
Charcuterie	10	391	3%
Pharmacie	96	4276	2%
Ensemble	9964	112717	9%

Source : INSEE, Dénombrement et démographie des établissements 2018

Indicateur 3 : dynamique entrepreneuriale

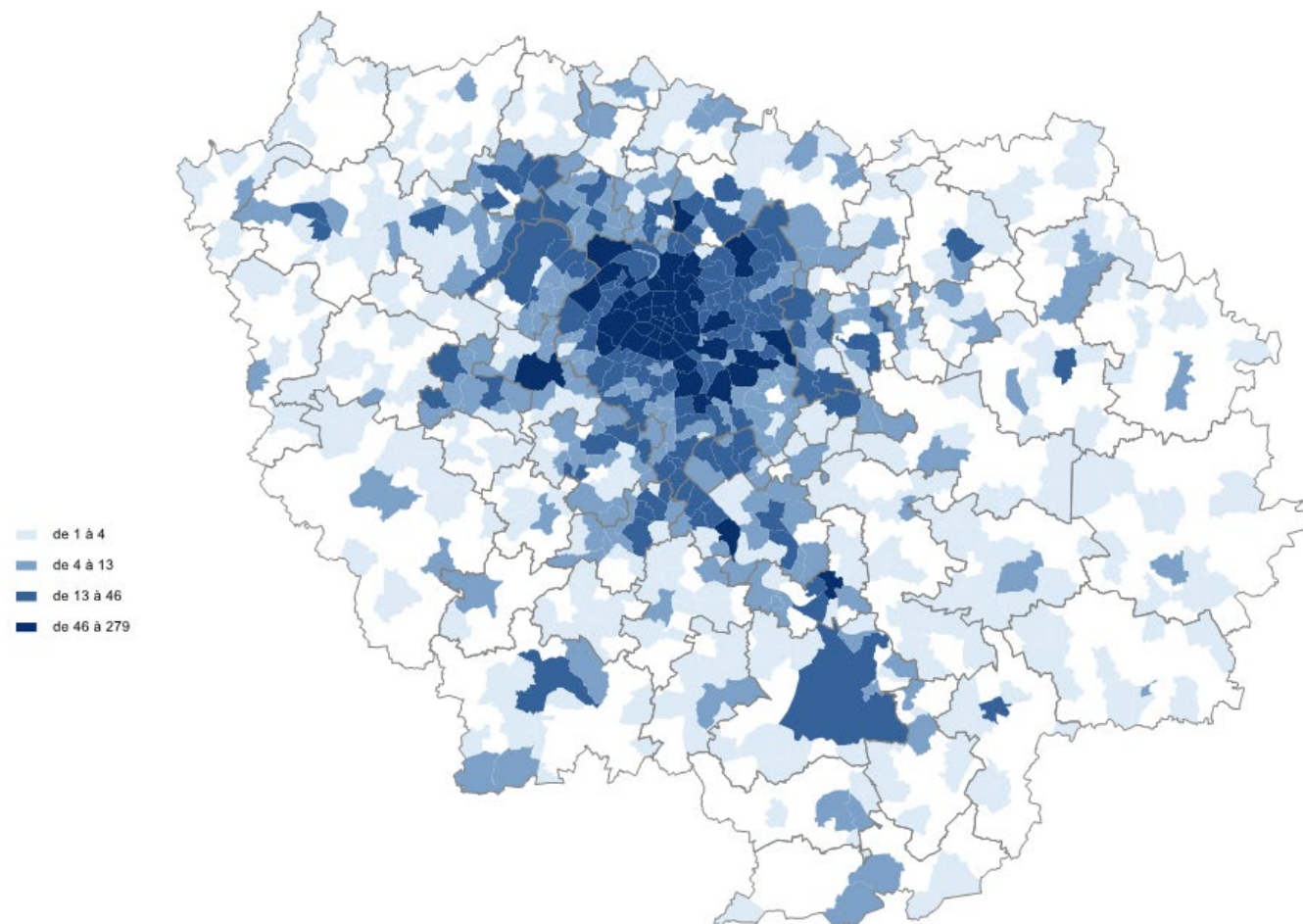
En nombre, les créations d'entreprises sont fortement polarisées dans le Grand Paris.

En 2018, avec 9964 immatriculations, les créations d'établissements dans les activités de quotidienneté ont représenté 83% des créations du commerce de détail en Île-de-France.

Ces créations d'établissements sont fortement polarisées dans le Grand Paris. Aucune création d'établissements de quotidienneté n'a été enregistrée en 2018 dans 396 communes.

Cette même année, 89 supermarchés et hypermarchés ont été créés, de même que 1829 établissements dans les activités non alimentaires du commerce de détail.

Créations d'établissements de quotidienneté en 2018



Indicateur 3 : dynamique entrepreneuriale

Les taux de création sont en revanche plus élevés dans la grande-couronne.

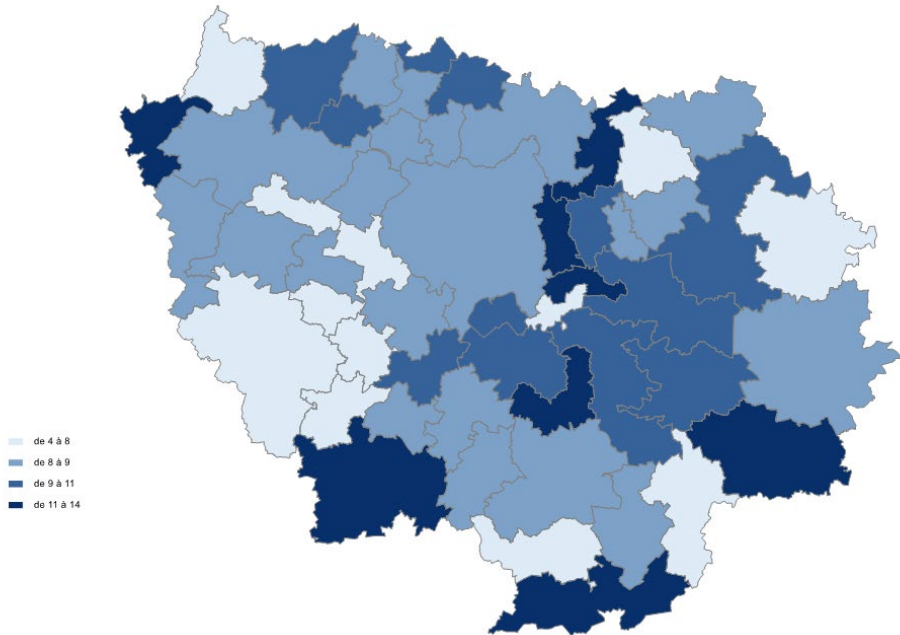
Les taux de création sont les plus élevés en Seine-et-Marne, notamment à la lisière du Grand-Paris, ainsi que dans le Sud-Essonne.

La dynamique entrepreneuriale est plus faible dans le Sud des Yvelines, dans les EPCI de Versailles et de Gally-Mauldre et dans les EPCI de zones forestières (Vallée de Chevreuse, Rambouillet-Territoires, Vexin-Val de Seine). On constate également que les scores sont très contrastés dans les EPCI du pourtour francilien.

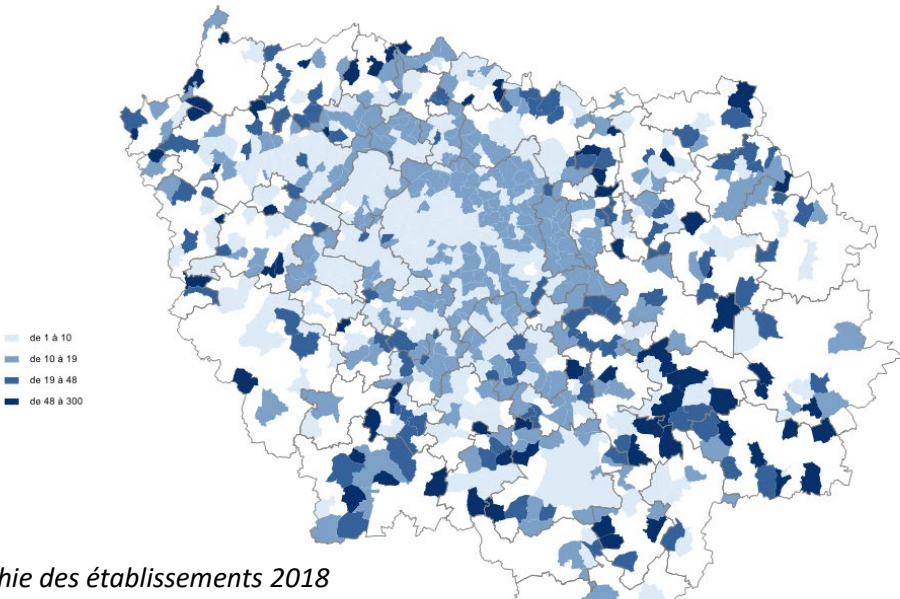
Top des taux de création les plus élevés	Taux
CC Les Portes de l'Ile de France	14
CA Étampois Sud-Essonne	13
CC Plaines et Monts de France	13
CC Bassée-Montois	12
CC Gâtinais Val de Loing	12
CA Melun Val de Seine	12
CA Paris - Vallée de la Marne	12
CC Les Portes Briardes entre Villes et Forêts	12
CC Val Briard	11
CC Brie Nangissienne	11
CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart	11
CA Coeur d'Essonne Agglomération	11
CA de Cergy-Pontoise	11

Top des taux de création les + faibles	Taux
CC de la Haute Vallée de Chevreuse	4
CA Rambouillet Territoires	6
CC du Vexin-Val de Seine	6
CC Le Dourdannais en Hurepoix (Ccdh)	6
CC des Deux Morin	7
CC Pays de Montereau	7
CC Pays de Nemours	7
CA du Pays de Meaux	7
CA Versailles Grand Parc (C.A.V.G.P.)	7
CC du Pays de Limours (Ccpl)	7
CC Gally Mauldre	7
CC l'Orée de la Brie	7

Taux de création par EPCI



Taux de création par commune

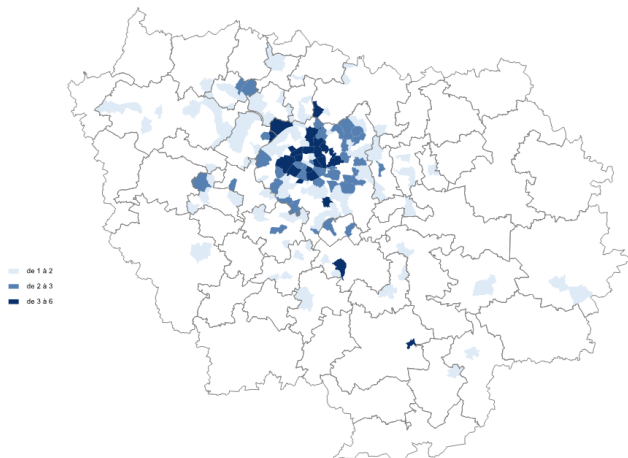


Source : INSEE, Dénombrement et démographie des établissements 2018

Indicateur 3 : dynamique entrepreneuriale

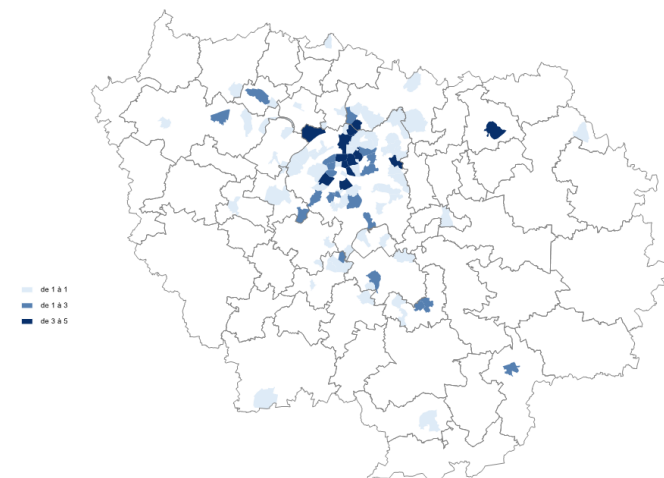
Métiers de bouche : peu de créations en Seine-et-Marne.

Créations d'entreprises de boulangerie par commune en 2018

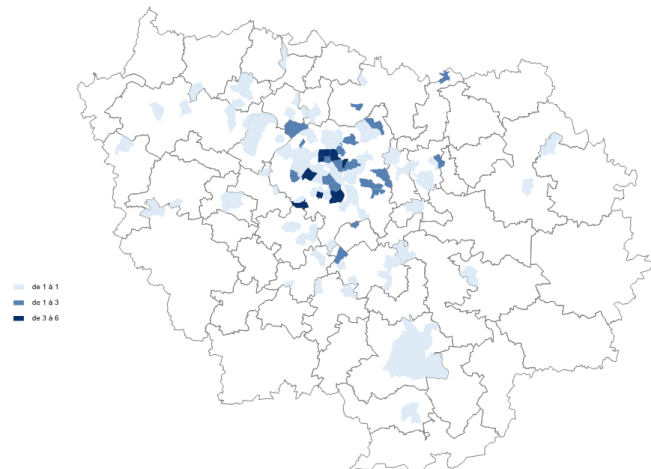


Dans les métiers de bouche majoritairement exercées en boutique, les créations d'entreprise s'opèrent souvent par reprise et rachat du fonds. Les flux d'installations révèlent donc en partie les opérations de transmissions-reprises, même si les transmissions par rachat des parts sociales échappent à toute statistique. On observe que les mouvements d'entreprises sont peu nombreux dans ces activités en Seine-et-Marne et dans les EPCI du pourtour francilien.

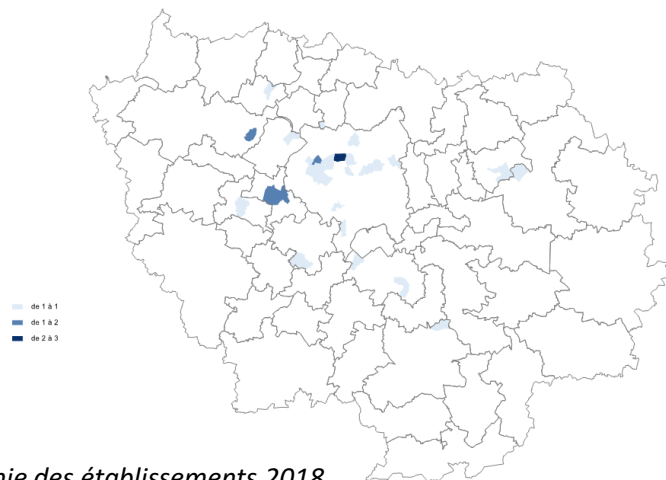
Créations d'entreprises de boucherie par commune en 2018



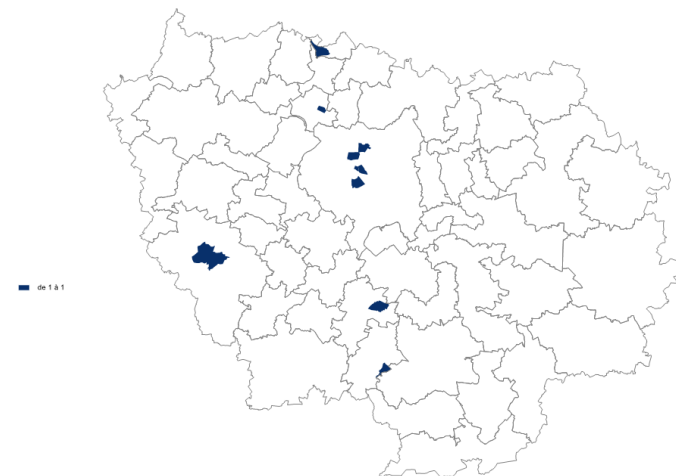
Créations d'entreprises de pâtisserie par commune en 2018



Créations d'entreprises de poissonnerie par commune en 2018



Créations d'entreprises de charcuterie par commune en 2018



Source : INSEE, Démographie des établissements 2018.

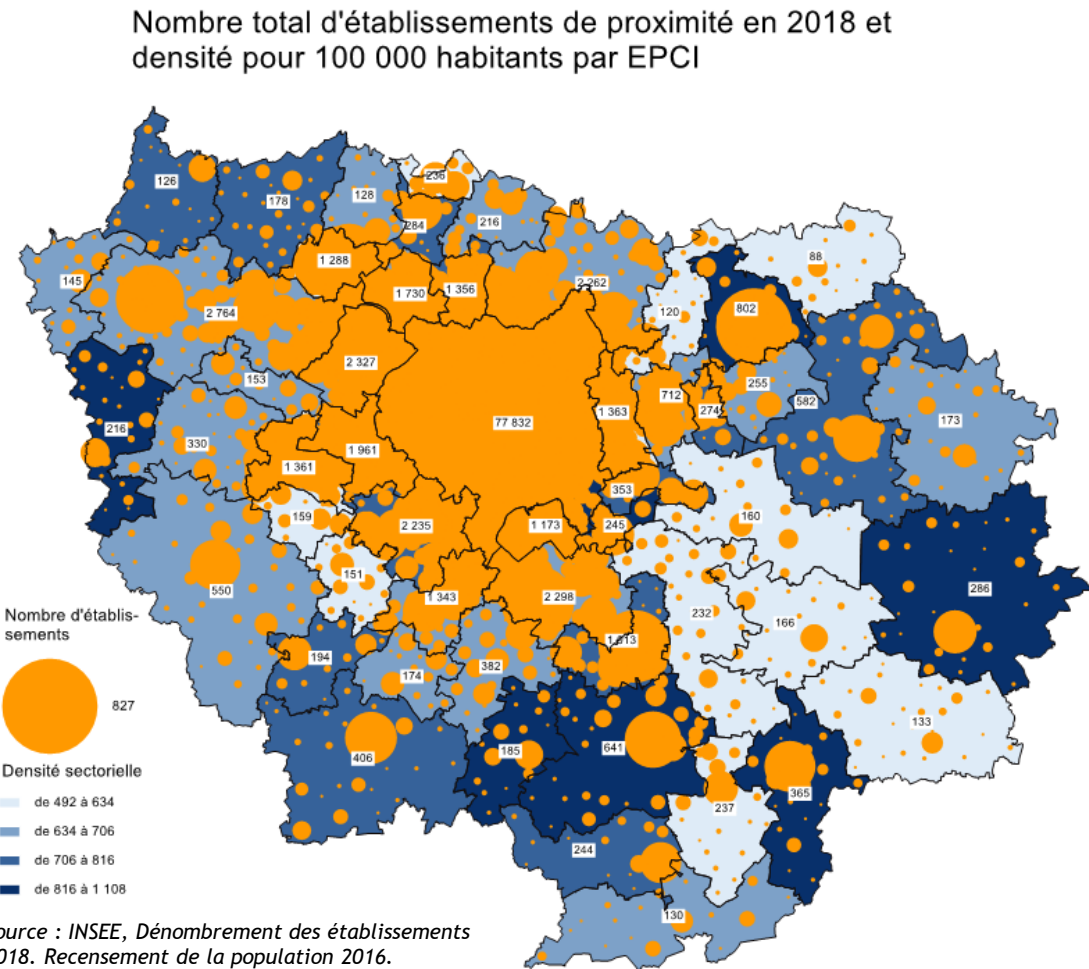
Indicateur 4 : desserte des territoires

Rapporté au nombre d'habitants, le tissu de quotidienneté est moins dense en Seine-et-Marne.

Rapporté à la population le tissu des activités et services de quotidienneté est globalement le plus dense dans la métropole de Paris et dans les EPCI du pourtour francilien (des fortes densités qui sont toutefois à relativiser en raison des migrations pendulaires et des flux touristiques).

La densité va du simple au double entre les territoires les mieux et les moins dotés. A l'ouest de la métropole de Paris, 3 EPCI sont moins dotés : Saint-Quentin-en-Yvelines, Haute-Vallée de Chevreuse et Pays de Limours. Les autres EPCI moins pourvus sont majoritairement situés en Seine-et-Marne, au Nord (CC « Plaines et Monts de France » et CC du Pays de l'Ourcq (Ocquerre) et au centre de la Brie (CC Val Briard, Brie des Rivières et châteaux, Brie Nangissienne...).

Top des densités les + élevés par EPCI	Densité	Top des densités les + faibles par EPCI	Densité
Métropole du Grand Paris	1108	CC Plaines et Monts de France	492
CC des Deux Vallées	994	CC du Pays de l'Ourcq	493
CA du Pays de Fontainebleau	938	CC du Pays de Limours (CCPL)	562
CC l'Orée de la Brie	917	CC Bassée-Montois	567
CC Pays de Montereau	866	CC Val Briard	579
CC du Pays Houdanais (C.C.P.H.)	860	CA de Saint-Quentin-en-Yvelines	593
CA du Pays de Meaux	833	CC Brie des Rivières et Châteaux	596
CC du Provinois	825	CA Paris - Vallée de la Marne	599
CC Pays de Nemours	815	CC Brie Nangissienne	601
CA Melun Val de Seine	773	CC Moret Seine et Loing	607

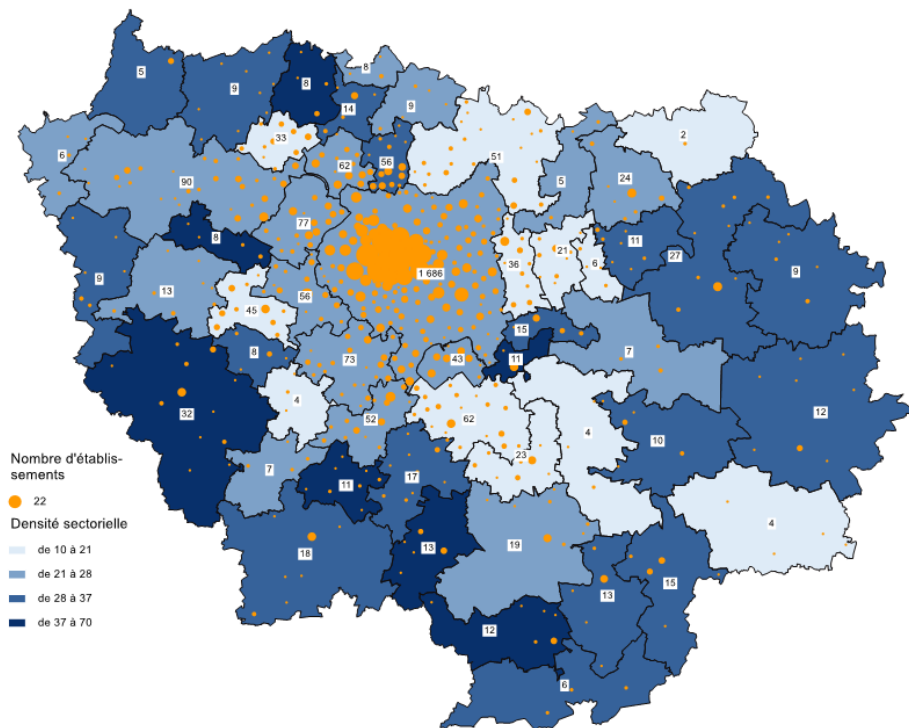


Indicateur 4 : desserte des territoires

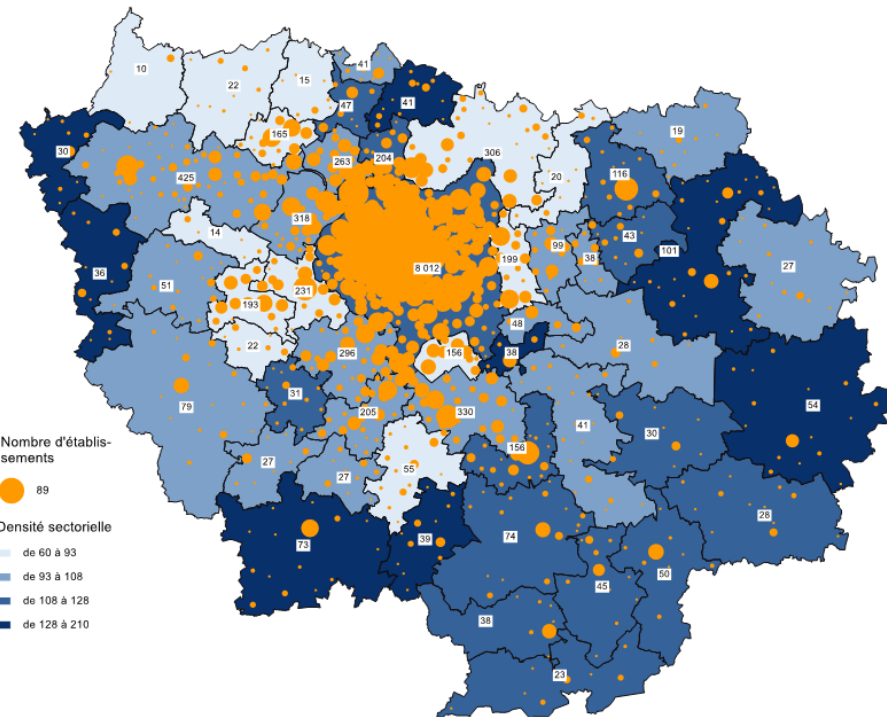
Commerce de fleurs, coiffure : un tissu moins dense dans le pourtour du Grand-Paris

La desserte des territoires varie également selon les secteurs. Concernant deux activités de service (commerce de fleurs et coiffure), on constate des densités plus faibles dans le pourtour de la métropole de Paris (au Nord : CA Roissy Pays de France, à l'Ouest Saint-Quentin en Yvelines, à l'Est, la CC Paris Vallée de la Marne).

Nombre d'établissements de fleuriste en 2018 et densité pour 100 000 habitants par EPCI



Nombre d'établissements de coiffure en 2018 et densité pour 100 000 habitants par EPCI



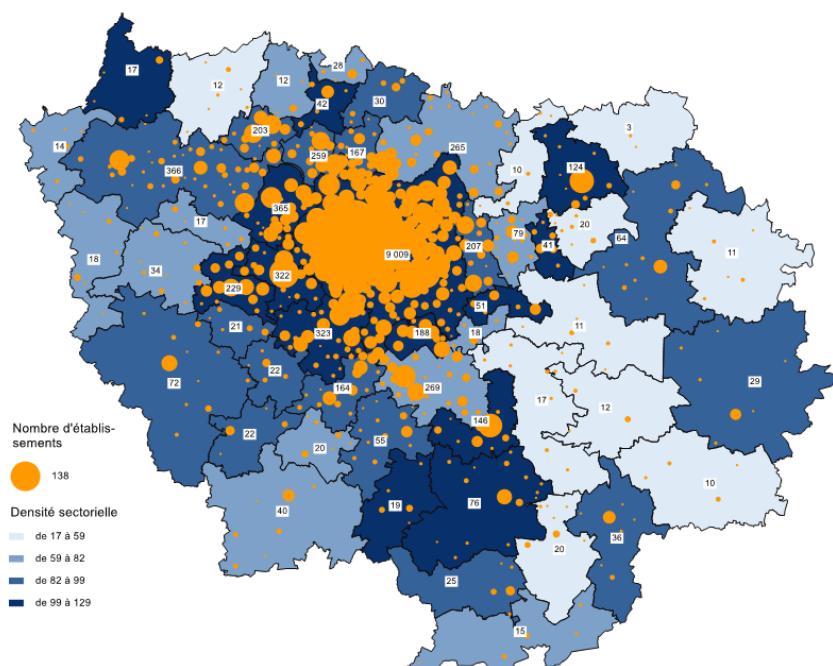
Source : INSEE, Dénombrement des établissements 2018. Recensement de la population 2016.

Indicateur 4 : desserte des territoires

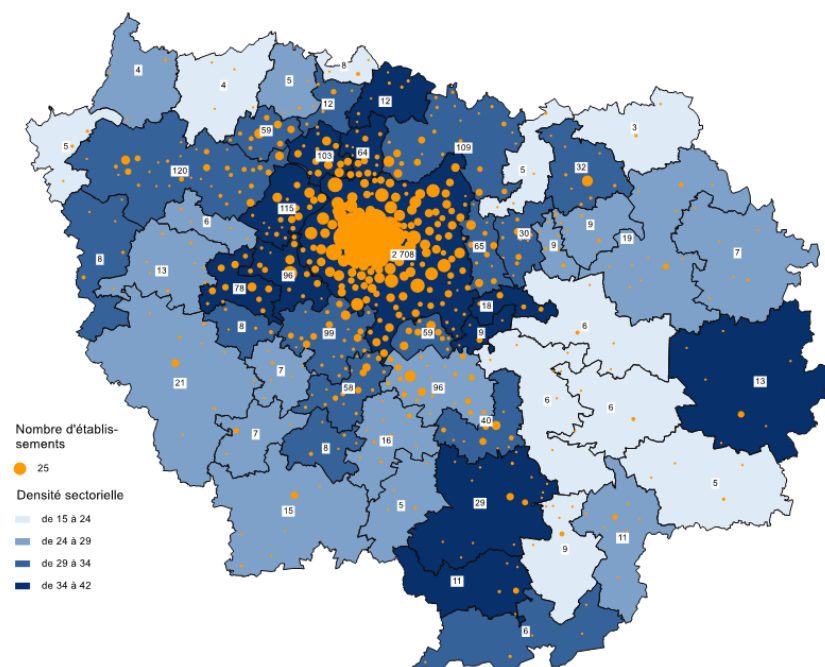
Santé : les territoires seine-et-marnais moins bien équipés

Les cartes des densités des pharmacies et médecins généralistes sont relativement similaires. Elles font ressortir une moindre desserte de ces prestations médicales dans les territoires seine-et-marnais, à l'exception de la CC du Provinois, des CA du Pays de Meaux, de Val d'Europe, de Melun-Val de seine et du pays de Fontainebleau.

Nombre d'établissements de médecins généralistes en 2018 et densité pour 100 000 habitants par EPCI



Nombre d'établissements de pharmacie en 2018 et densité pour 100 000 habitants par EPCI

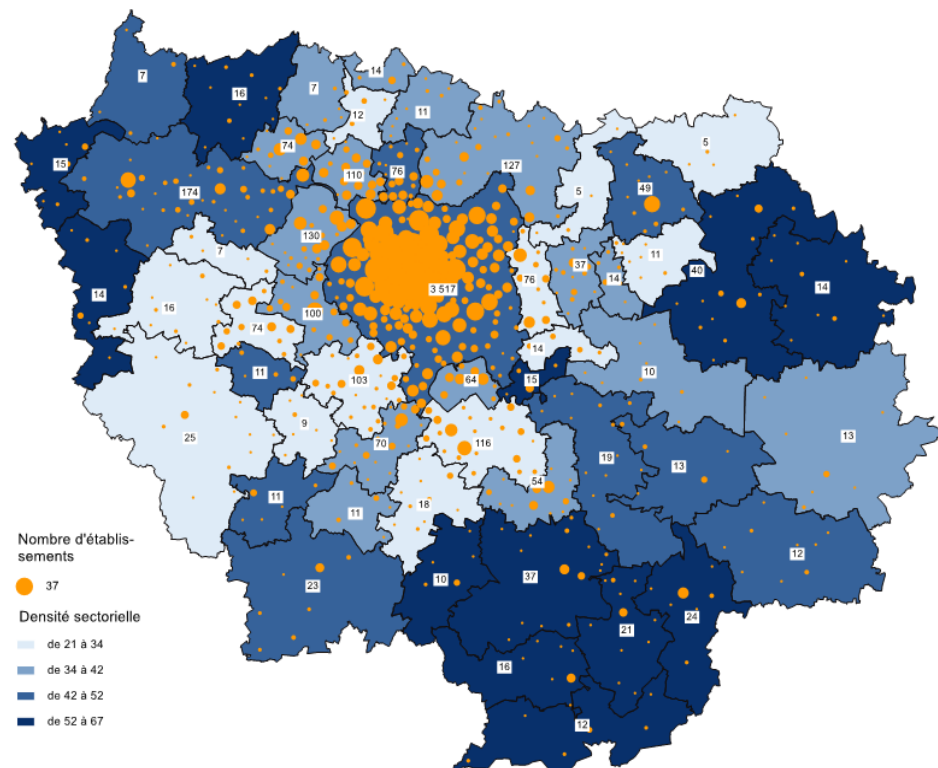


Source : INSEE, Dénombrement des établissements 2018. Recensement de la population 2016.

Indicateur 4 : desserte des territoires

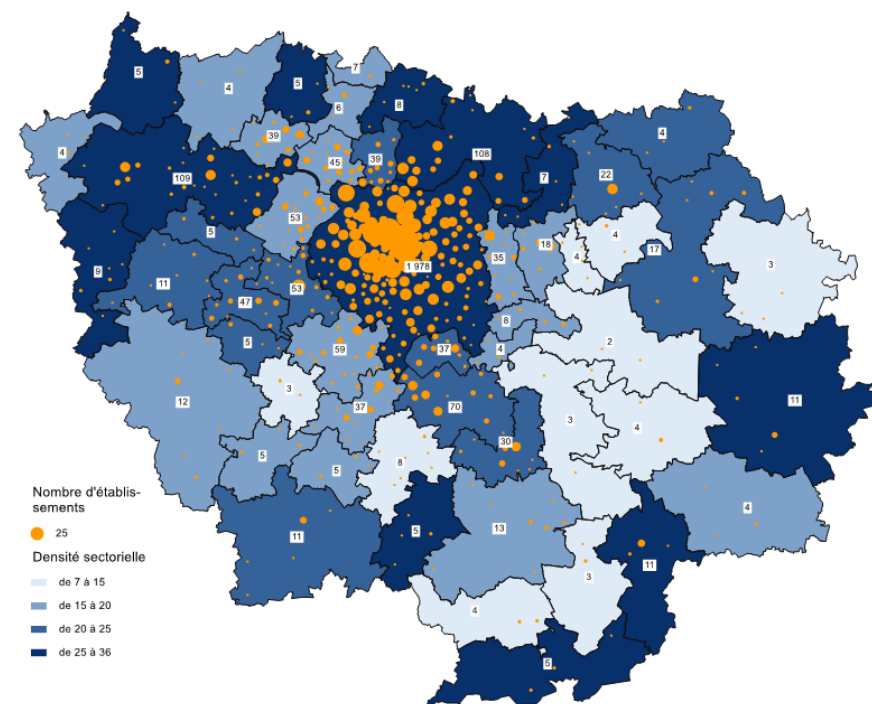
Boulangerie-pâtisserie :
Un tissu moins dense dans le Sud des Yvelines
et à l'Est du Grand-Paris

Nombre d'établissements de boulangerie en 2018 et densité pour 100 000 habitants par EPCI



Boucherie-charcuterie :
déficit de l'offre en Seine-et-Marne

Nombre d'établissements de boucherie en 2018 et densité pour 100 000 habitants par EPCI



Source : INSEE, Dénombrement des établissements 2018. Recensement de la population 2016.

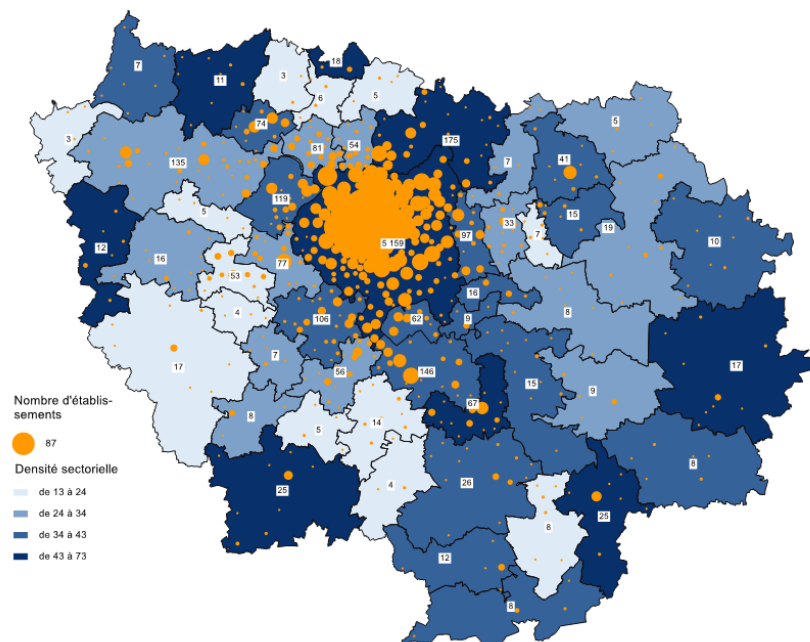
Indicateur 4 : desserte des territoires

Epicerie : sur-densité d'épicerie fines dans l'ouest-francilien, mais moins de commerce d'alimentation générale.

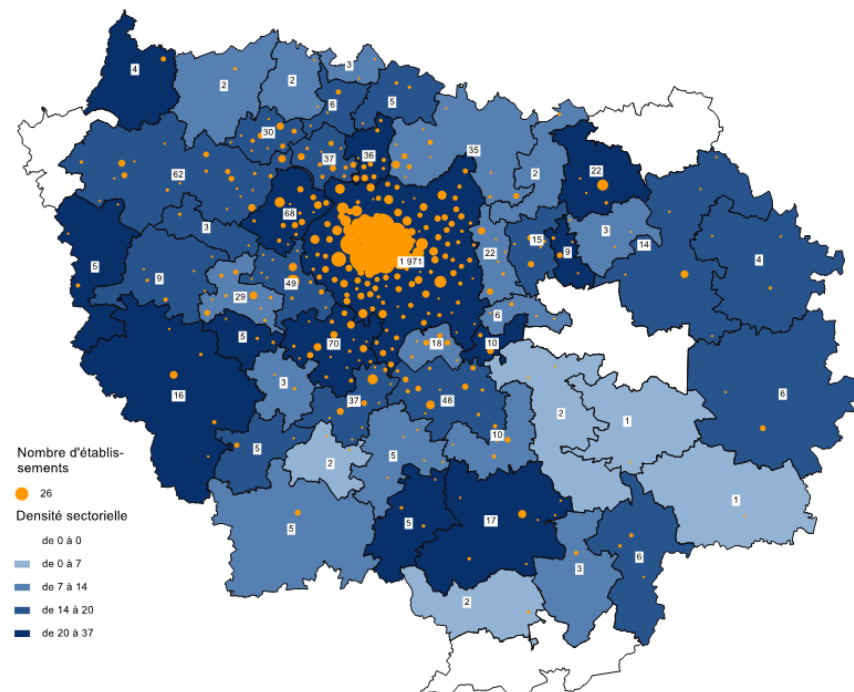
Proportionnellement à la population, les commerces d'alimentation générale sont moins présents dans les Yvelines (sauf le Pays Houdanais), le Sud Essonne (Val d'Essonne, Entre Juine et Renarde, Deux Vallées), et dans le Val d'Oise (Sausseron-Impressionnistes, Vallée de l'Oise, Carnelle Pays de France).

La répartition du tissu d'épicerie fines, bio et fromagers est plus homogène, quoique plus dense dans l'ouest francilien.

Nombre d'établissements de commerce d'alimentation générale en 2018 et densité pour 100 000 habitants par EPCI



Nombre d'établissements d'épicerie fines, bio, fromagers en 2018 et densité pour 100 000 habitants par EPCI



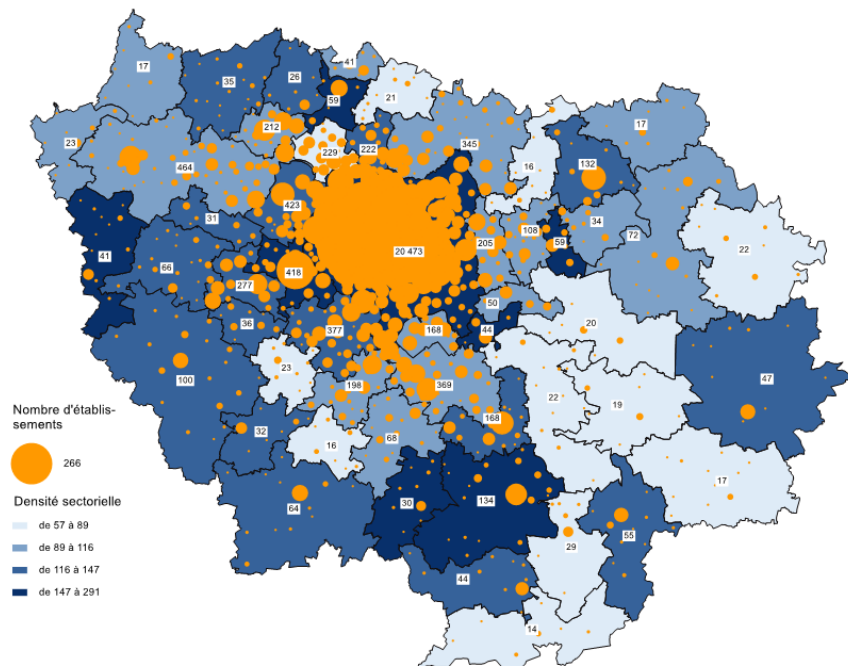
Source : INSEE, Dénombrement des établissements 2018. Recensement de la population 2016.

Indicateur 4 : desserte des territoires

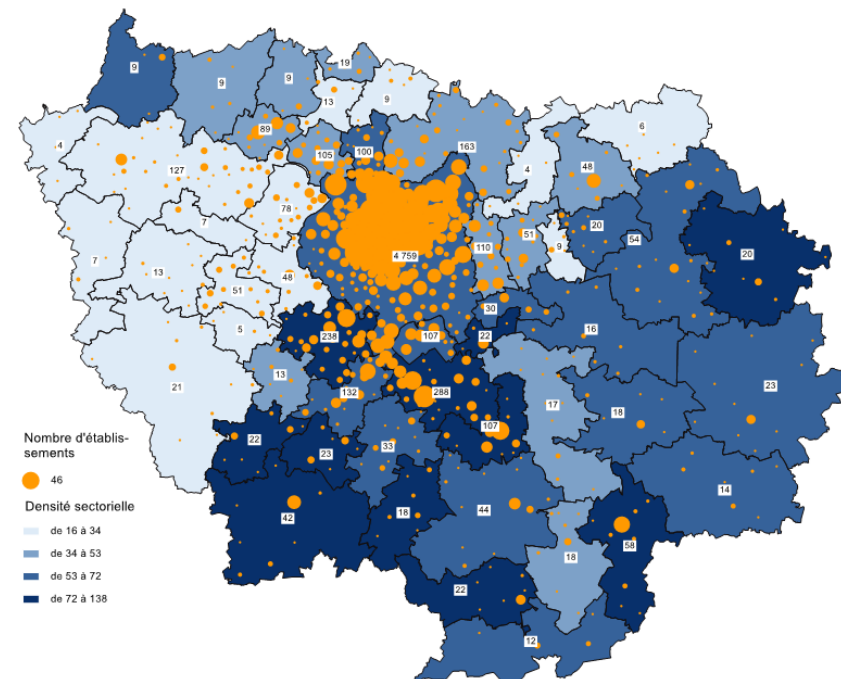
Un tissu de restaurants traditionnels plus dense à Paris et dans l'ouest parisien, alors la restauration rapide artisanale est plus présente à l'Est.

L'activité de restauration traditionnelle est moins représentée en Seine-et-Marne (Brie et sud du département). La restauration rapide artisanale présente une toute autre cartographie : très présente en Seine et Marne (sauf dans les CC Plaines et Monts de France et du Pays de l'Ourcq) et dans le Sud Essonne, elle est en revanche peu présente dans l'ensemble du département des Yvelines.

Nombre d'établissements de restauration traditionnelle en 2018 et densité pour 100 000 habitants par EPCI



Nombre d'établissements de restauration rapide en 2018 et densité pour 100 000 habitants par EPCI



Source : INSEE, Dénombrement des établissements 2018. Recensement de la population 2016.

Indicateur 4 : desserte des territoires

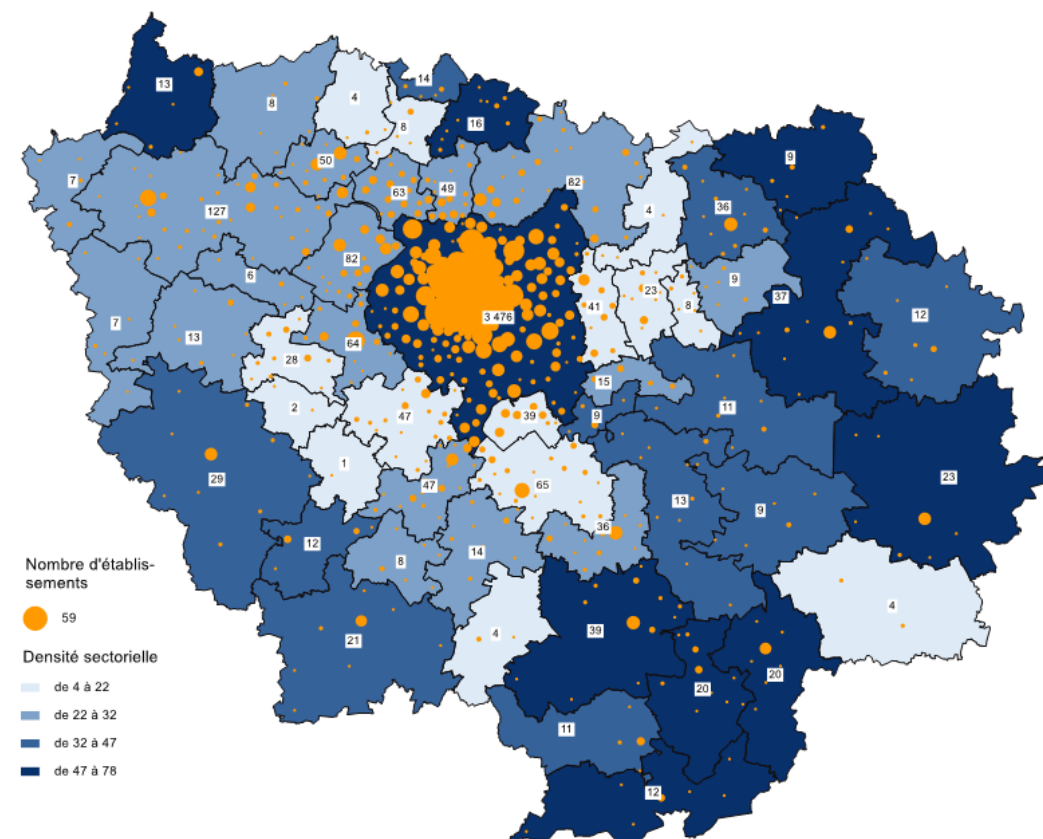
Débits de boisson : surreprésentation à Paris (l'image du café parisien n'est pas usurpée) et en Seine-et-Marne

Le tissu des débits de boisson est très dense dans les territoires seine-et-marnais et constitue une éventuelle alternative au manque de restaurants traditionnels.

Les débits de boissons sont moins présents :

- dans le Nord-Essonne (Communauté Paris-Saclay, Pays de Limours)
- En Yvelines, dans la CA de Saint-Quentin-en-Yvelines et CC de la Haute-Vallée de Chevreuse
- En Seine-et-Marne, à l'Ouest de la CA Val d'Europe, Marne et Gondoire, Vallée de la Marne, Plaines et Monts de France.

Nombre d'établissements de débits de boissons en 2018 et densité pour 100 000 habitants par EPCI



Source : INSEE, Dénombrement des établissements 2018.
Recensement de la population 2016.

Indicateur 4 : desserte des territoires

Palmarès des EPCI ayant le taux d'équipement le plus élevé par activité de quotidienneté

	Boucherie-charcuterie	Boulangerie	Coiffure	Epicerie	Fleuriste	Instituts de beauté	Médecins généralistes	Pharmacies	Pressings-laveries	Restaurant, restaurant rapide
1	CC du Provinois	CC des Deux Morin	CC des Deux Vallées	CC Pays de Montereau	CC des Deux Vallées	CC Brie des Rivières et Châteaux	CA Val d'Europe Agglomération	CC Carnelle Pays-De-France	CC Les Portes de l'Ile de France	Métropole du Grand Paris
2	CC des Deux Vallées	CC Gâtinais Val de Loing	CC du Provinois	Métropole du Grand Paris	CC Entre Juine et Renarde (CCEJR)	CC Pays Créçois	CC du Val d'Essonne (CCVE)	CA Versailles Grand Parc (C.A.V.G.P.)	CA Versailles Grand Parc (C.A.V.G.P.)	CC Pays de Montereau
3	CC du Pays Houdanais (C.C.P.H.)	CC Pays de Montereau	CC Bassée-Montois	CC du Haut Val d'Oise	CC Brie Nangissienne	CC Plaines et Monts de France	CA du Pays de Fontainebleau	CA Val d'Yerres Val de Seine	Métropole du Grand Paris	CA Val d'Europe Agglomération
4	CC Plaines et Monts de France	CA du Pays de Meaux	CC Moret Seine et Loing	CC du Provinois	CC du Pays Houdanais (C.C.P.H.)	CC Carnelle Pays-De-France	CC l'Orée de la Brie	CA du Pays de Fontainebleau	CA Marne et Gondoire	CA Versailles Grand Parc (C.A.V.G.P.)
5	CC Carnelle Pays-De-France	CC Moret Seine et Loing	CC Les Portes de l'Ile de France	CA Melun Val de Seine	CA Rambouillet Territoires	CA Marne et Gondoire	CC des Deux Vallées	CC de la Haute Vallée de Chevreuse	CC Les Portes Briardes entre Villes et Forêts	CU Grand Paris Seine et Oise

Palmarès des EPCI ayant le taux d'équipement le plus faible par activité de quotidienneté

	Boucherie-charcuterie	Boulangerie	Coiffure	Epicerie	Fleuriste	Instituts de beauté	Médecins généralistes	Pharmacies	Pressings-laveries	Restaurant, restaurant rapide
1	CA Val d'Europe Agglomération	CC Sausseron Impressionnistes	CC du Vexin-Val de Seine	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	CC Brie des Rivières et Châteaux	CC du Pays de l'Ourcq	CC du Pays de l'Ourcq	CC Vexin Centre	CC du Provinois	CC Plaines et Monts de France
2	CC Val Briard	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	CC Gally Mauldre	CC Sausseron Impressionnistes	CC du Pays de l'Ourcq	CC Gâtinais Val de Loing	CC Val Briard	CC Brie des Rivières et Châteaux	CC des Deux Vallées	CC Brie des Rivières et Châteaux
3	CC Brie des Rivières et Châteaux	CC Carnelle Pays-De-France	CC Sausseron Impressionnistes	CA Val d'Europe Agglomération	CA Roissy Pays de France	CC du Provinois	CC Bassée-Montois	CC du Pays de l'Ourcq	CC Bassée-Montois	CC du Pays de Limours (CCPL)
4	CC l'Orée de la Brie	CC Coeur d'Yvelines	CA Roissy Pays de France	CC Carnelle Pays-De-France	CA Val d'Europe Agglomération	CA Roissy Pays de France	CC Plaines et Monts de France	CC Sausseron Impressionnistes	CC Plaines et Monts de France	CC Carnelle Pays-De-France
5	CC Pays de Nemours	CC Pays Créçois	CA Val d'Europe Agglomération	CC des Deux Vallées	CA Paris - Vallée de la Marne	CA de Saint-Quentin-en-Yvelines	CC du Pays Houdanais (C.C.P.H.)	CA Val d'Europe Agglomération	CC Gâtinais Val de Loing	CC Val Briard

Source : INSEE, Base Permanente des Equipements 2018

Indicateur 5 : desserte des quartiers

Les communes les mieux équipées en services de quotidienneté sont Paris, Fontainebleau, Enghien-les-Bains, Arpajon et Levallois-Perret.

La densité est très inégale selon les communes.

La densité moyenne sur le périmètre sectoriel étudié est de 93 établissements pour 10.000 habitants.

Les densités les plus élevées sont relevées à Paris, le score maximum étant celui du 1^{er} arrondissement (724), du 2^e (593) et du 8^e (589). Comme évoqué précédemment, cette surdensité s'explique notamment par l'importance des flux de mobilité des salariés vers Paris, et par la population touristique.

En dehors de Paris, les communes mieux pourvues que la moyenne en services de quotidienneté selon notre périmètre sont les suivantes :

- Fontainebleau (densité : 196)
- Enghien les Bains (193)
- Arpajon (168)
- Levallois-Perret (144)

Densités les plus faibles parmi les communes franciliennes

Villes > 100000 hts	Densité
Argenteuil	69
Villes entre 50000 et 100000 hts	Densité
Sevran	53
Cergy	56
Créteil	56
Vitry-sur-Seine	56
Nanterre	56
Villes entre 20000 et 50000 hts	Densité
Limeil-Brevannes	39
Grigny	42
Savigny-le-Temple	42
Le Plessis Trévisé	44
Guyancourt	44
Garges-les-Gonesse	45
Chatenay-Malabry	45
Elancourt	45
Villeneuve la Garenne	45
Fontenay aux Roses	45
Villes entre 10000 et 20000 hts	Densité
Epinay/Sénart	31
Fleury Mérogis	32
Jouy le Moutier	32
Saint Germain Les Arpajon	35
Carrières sous Poissy	38

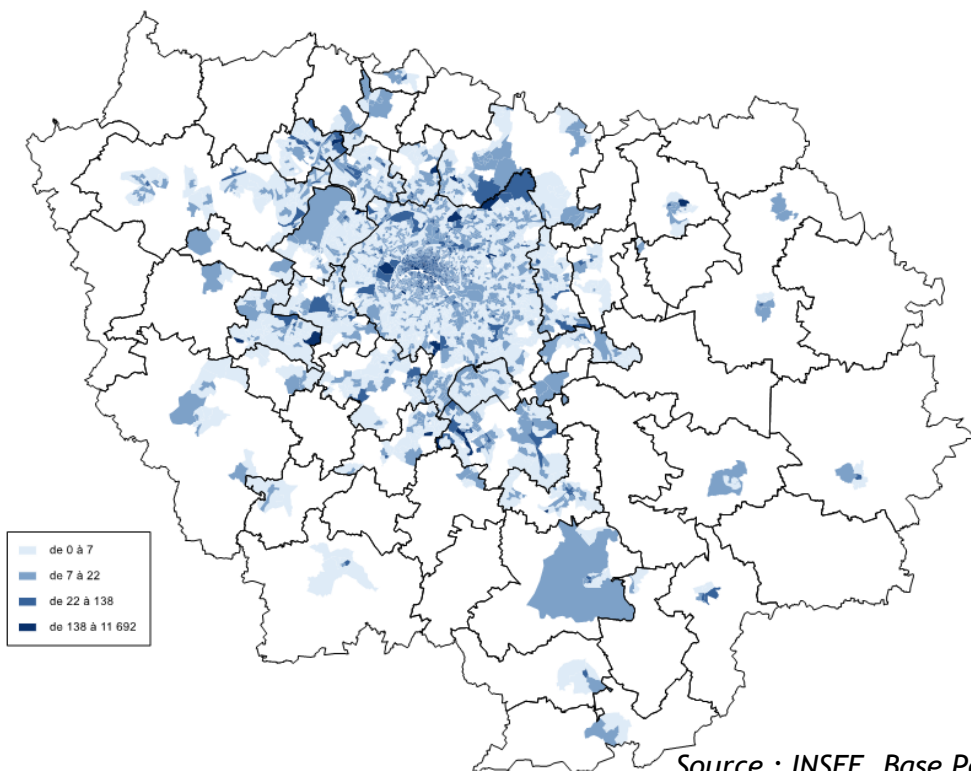
Source : INSEE, Dénombrement des établissements 2018. Recensement de la population 2016.

Indicateur 5 : desserte des quartiers

Villes de plus de 10.000 habitants : une répartition du tissu de quotidienneté inégale selon les quartiers

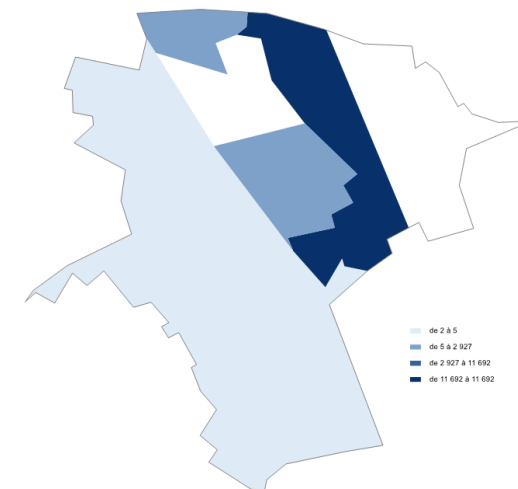
L'analyse infracommunale, par iris, montre également que la desserte des quartiers par les activités de proximité n'est pas homogène. Cette analyse par iris n'est possible que dans les communes de plus de 10.000 habitants.

Densité des équipements par IRIS

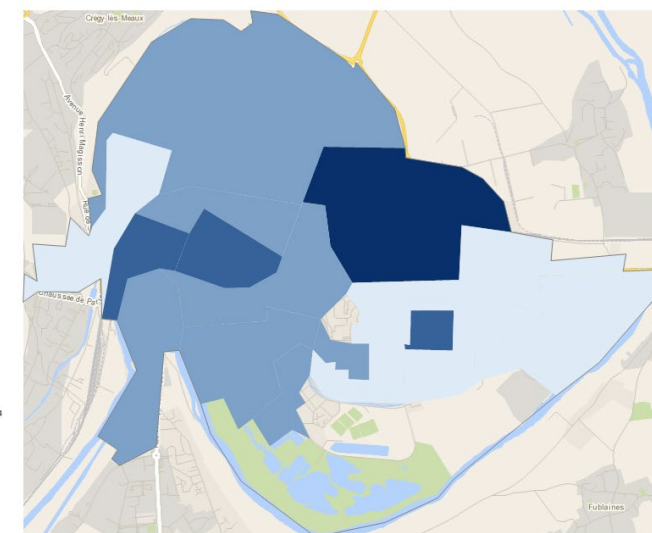


Source : INSEE, Base Permanente des Equipements 2018

Densité des équipements par IRIS - Commune de Lisses (91340)



Densité des équipements par IRIS - Commune de Meaux (77284)

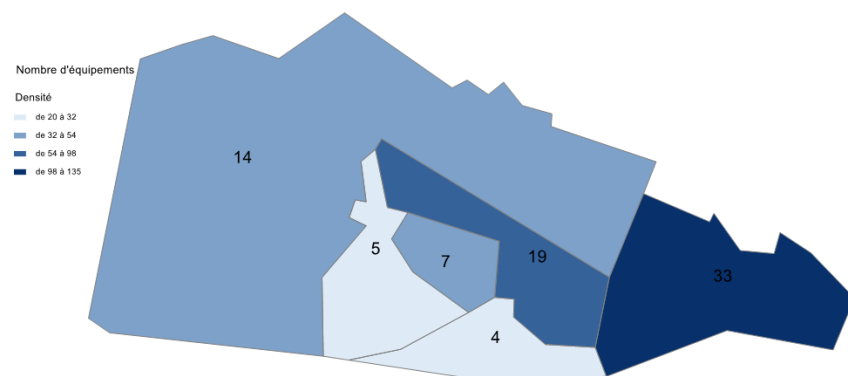


Indicateur 5 : desserte des quartiers

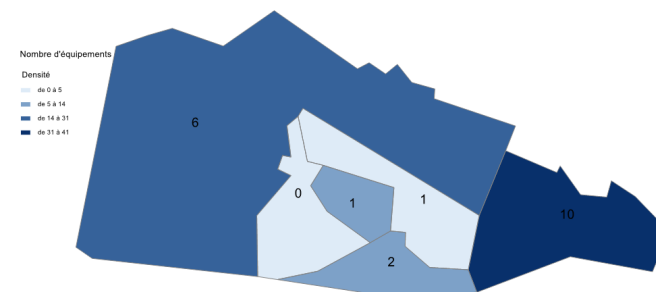
Cette inégalité de desserte des quartiers est repérable grâce à l'analyse par IRIS.

Prenons en exemple la commune du Bois d'Arcy dans les Yvelines. Cette commune est répartie en 6 IRIS. C'est l'IRIS « La Chapelle Saint Jean » qui dénombre le plus d'équipements de quotidienneté (33) ainsi qu'une densité pour 10 000 habitants plus importante (135). A l'inverse, l'IRIS « La Butte du Moulin » possède seulement 4 établissements de quotidienneté, soit 23 établissements pour 10 000 habitants.

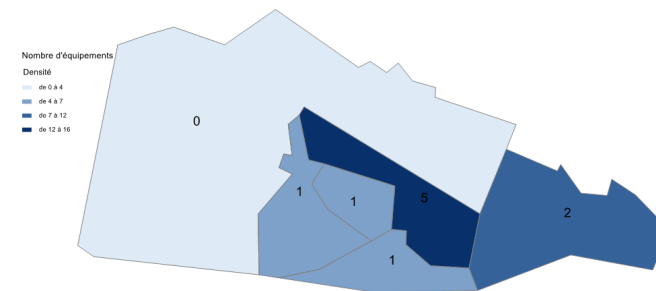
Densité et nombre d'équipements de quotidienneté dans la commune Bois d'Arcy par IRIS



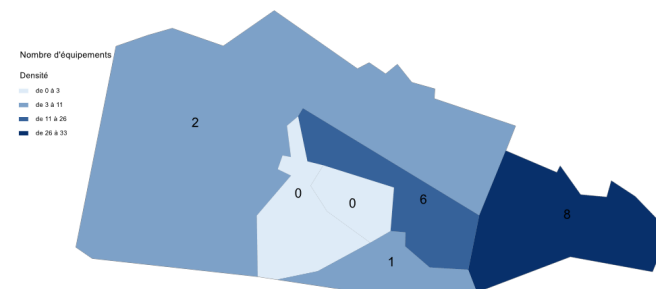
Densité et nombre d'équipements de restaurants-restauration rapide dans la commune Bois d'Arcy par IRIS



Densité et nombre d'équipements d'instituts de beauté dans la commune Bois d'Arcy par IRIS



Densité et nombre d'équipements de médecin généraliste dans la commune Bois d'Arcy par IRIS



Indicateur 5 : desserte des quartiers

L'analyse de l'équipement des IRIS montre que les quartiers les mieux équipés ne met pas toujours en avant les quartiers les plus peuplés.

Palmarès des quartiers (IRIS) hébergeant le plus grand nombre d'établissements dans les activités de quotidienneté

	Boucherie-charcuterie	Boulangerie	Coiffure	Epicerie	Fleuriste
1	• Paris 12 ^e , Quinze Vingts 9	• Melun, Centre	• Paris, porte Saint-Denis 2	• Paris 17 ^e , Batignolles 4	Paris, Notre Dame 3
2	• Paris 18 ^e , Clignancourt 17	• Fontainebleau Centre, Ville Centre	• Paris, Porte Saint-Martin 6, 10e	• Paris 18 ^e , Clignancourt 17	Paris 1 ^{er} , Saint-Germain l'Auxerrois 1
3	• Les Pavillons-sous-Bois, Victor Hugo	• Lagny-sur-Marne, Tassigny-Leclerc Nord-Est	• Meaux, Centre Hôtel de Ville Nord	• Paris 10 ^e , Saint-Vincent de Paul 8	Paris 17 ^e , Ternes 10
4	• Paris 18 ^e , Goutte d'Or 6	• Pontoise, Centre-ville	• Paris, Faubourg du Roule 4, 8e	• Pantin, Quatre Chemin SnCF	Paris 17 ^e , Plaine Monceau 1
5	• Paris 18 ^e , Clignancourt 22	• Paris 4 ^e , Saint-Merri 2	• Melun, Centre	• Vitry-sur-seine, Port à l'Anglais	Joinville-le-Pont, Péri

	Instituts de beauté	Médecins généralistes	Pharmacies	Pressings-laveries	Restaurant, restaurant rapide
1	• Melun, Centre	• Paris 13 ^e , Croulebarbe 6	• Bezons, Centre	• Paris, Chaillot 3	• Paris, Sorbonne 3
2	• Enghien-les-Bains, Centre Ville-Commerce	• Paris 19 ^e , Pont de Flandre 10	• Fontainebleau, centre ville	• Saint-Cloud, Centre 2	• Levallois-Perret, Trezel 2
3	• Pontoise, Centre Ville	• Paris 20 ^e , Belleville 1	• Paris 18e, Clignancourt 17	• Paris, Bel-Air 12	• Paris, Palais Royal 1
4	• Paris, Porte Saint-Martin 6, 10e	• Boulogne-Billancourt, Le Gallo 2	• Provins, Centre-Sud Est	• Paris, Epinettes 6, 17e	• Paris, Vivienne 2
5	• Ternes 1	• Taverny, Les Lignieres	• Pontoise, Centre Ville	• Paris, Saint-Ambroise 4, 11e	• Paris, Les Halles 1

Source : INSEE, Base Permanente des Equipements 2018

Evolution du tissu de quotidienneté

Indicateur 6 : Evolution du nombre d'établissements

Le tissu de quotidienneté a progressé de 30% en 10 ans (2008/2018)

En nombre d'établissements, le tissu de proximité est en forte progression ces dix dernières années (+30%), une croissance qui dépasse largement celle de la population francilienne (+3%) sur la période.

Les principaux secteurs en développement (en nombre d'établissements créés) ont été la restauration rapide artisanale (+6093 points de vente, mais une partie d'entre eux sont mobiles), la restauration traditionnelle (+3691) et les services des traiteurs (+2257), devant le commerce d'alimentation générale (+1805 commerces nouveaux créés), le commerce de détail alimentaire spécialisé (épicerie fines, bio, fromagers : +1005), et les boulangeries-pâtisseries (+860).

Dans les activités de service, les progressions en nombre d'établissements concernent les soins de beauté et la coiffure (dont une part importante concerne néanmoins des professionnels exerçant au domicile des clients). Dans les activités médicales, le nombre de pharmacie est stable ; celui des médecins généralistes est en forte baisse.

Attention : les nouveaux formats d'activité (mobiles, au domicile) ont fortement contribué au développement du tissu de quotidienneté, sans que cela ne se traduise par une densification du tissu de boutiques.

NAF	Secteur	Nombre d'étab. en 2018	Evolution 2008/18 en nbre d'étab.	Evolution 2008/18 en %
4711B	Commerce d'alimentation générale	6929	+1805	35%
4729Z	Epicerie fines, bio, fromagers	2730	+1005	58%
1071C	Boulangerie-pâtisserie	5483	+860	19%
4725Z	Cavistes	1473	+484	49%
4724Z	Commerce de pain, pâtisserie et confiserie	1241	+359	41%
1071D	Pâtisserie	681	+298	78%
4721Z	Primeurs	1352	+295	28%
4722Z	Boucherie	3008	+146	5%
1082Z	Chocolaterie-confiserie	226	+104	85%
4723Z	Poissonnerie	393	+19	5%
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	36	+5	16%
1013B	Charcuterie	391	-218	-36%

NAF	Secteur	Nombre d'étab. en 2018	Evolution 2008/18 en nbre d'étab.	Evolution 2008/18 en %
5610C	Restauration rapide artisanale	7284	6093	512%
5610A	Restauration traditionnelle	26232	3691	16%
5621Z	Service des traiteurs	3458	2257	188%
5630Z	Débites de boissons	4807	1563	48%

NAF	Secteur	Nombre d'étab. en 2018	Evolution 2008/18 en nbre d'étab.	Evolution 2008/18 en %
9602B	Soins de beauté	8371	5223	166%
9602A	Coiffure	13079	3859	42%
4776Z	Commerce de fleurs	2877	194	7%
9601B	Pressings	3331	176	6%
9522Z	Réparation de biens ménagers	326	36	12%
9523Z	Cordonneries	997	-2	0%

NAF	Secteur	Nombre d'étab en 2018	Evolution 2008/18 en nbre d'étab.	Evolution 2008/18 en %
4773Z	Pharmacie	4276	7	0%
8621Z	Médecin généraliste	13649	-849	-6%

Source : INSEE, Dénombrement des établissements.

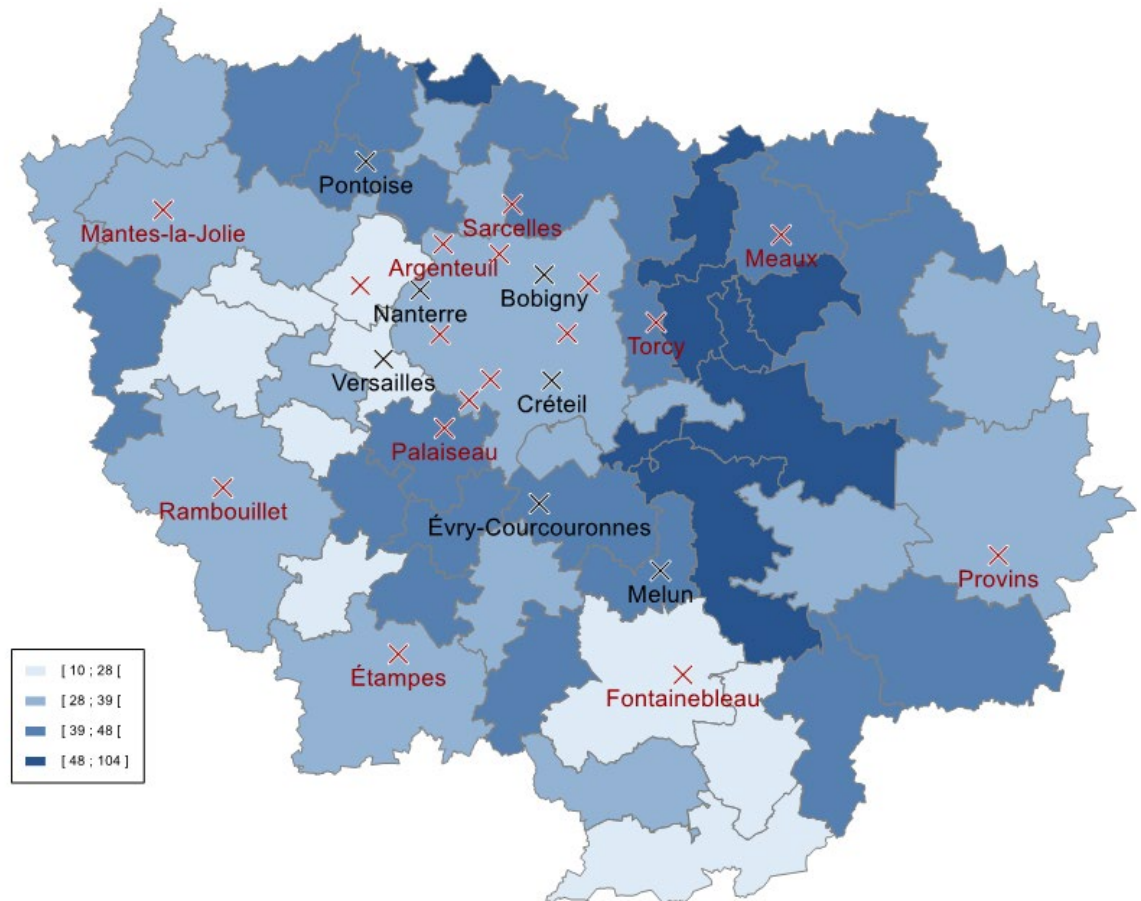
Indicateur 6 : Evolution du nombre d'établissements

Globalement les dynamiques de développement sont plus importantes au Nord de la Seine.

Le tissu des services de quotidienneté étudié évolue également différemment selon les territoires d'EPCI :

- Le développement est particulièrement élevé en Seine-et-Marne, dans la CA de Val d'Europe, et dans les CC jusqu'alors moins pourvues en services de quotidienneté de la Brie ;
- La croissance du nombre d'établissements du périmètre sectoriel étudié est moindre (<20%) dans les CA du Pays de Fontainebleau, de Versailles, et les CC du Dourdannais en Hurepoix, du Gâtinais Val de Loing et de la Haute Vallée de Chevreuse.

Evolution (%) du nombre d'établissements par EPCI (2008-2018)



Indicateur 6 : Evolution du nombre d'établissements

...Mais la part d'établissements employeurs progresse moins vite

Si l'on tient compte uniquement des établissements employeurs du périmètre sectoriel étudié, l'évolution des tissus de quotidienneté des EPCI donne une cartographie un peu différente.

La Communauté d'Agglomération de Val d'Europe conserve le score le plus élevé concernant la croissance du nombre d'établissements employeurs. Les autres EPCI du palmarès sont ceux du Pays de Meaux et de son pourtour (pays Créçois, pays de Coulommiers), ainsi que les EPCI du Sud Seine et Marne (Bassée Montois, Deux Fleuves).

Quatre territoires perdent des établissements employeurs : la CC du Pays de l'Ourcq, la CC Gally Mauldre, la CC de la Haute Vallée de Chevreuse et la CC du Dourdannais.

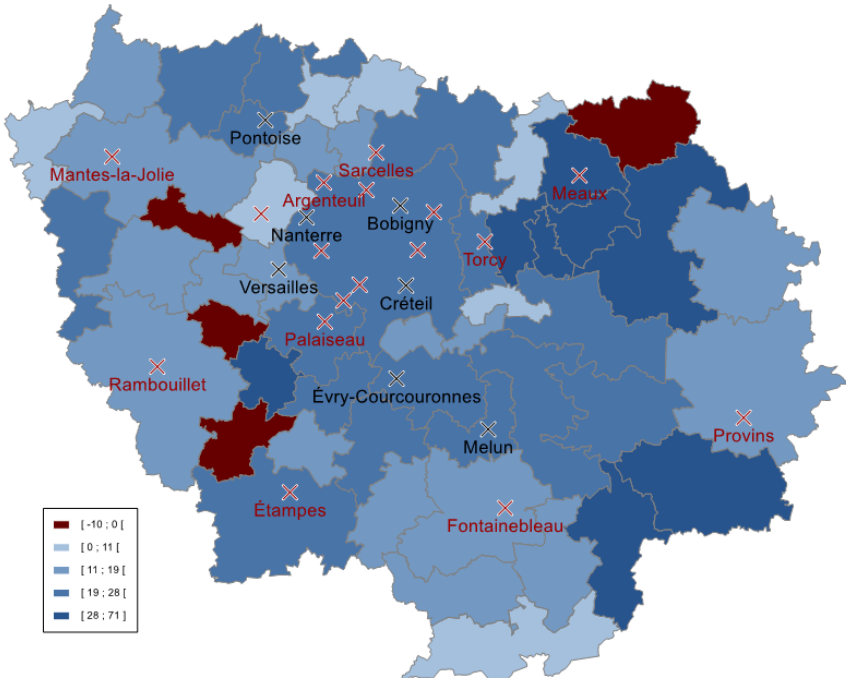
Plus fortes évolutions par EPCI (Tous établissements du périmètre sectoriel étudié)	Evolution
CA Val d'Europe Agglomération	104%
CC Pays Créçois	62%
CA Marne et Gondoire	61%
CC Plaines et Monts de France	60%
CC l'Orée de la Brie	57%
CC Val Briard	50%
CC du Haut Val d'Oise	49%
CC Brie des Rivières et Châteaux	49%
CC Vexin Centre	48%
CC Carnelle Pays-De-France	48%

Plus faibles évolutions par EPCI (Tous établissements du périmètre sectoriel étudié)	Evolution
CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	29%
CC Gally Mauldre	26%
CC Moret Seine et Loing	26%
CC Coeur d'Yvelines	25%
CA Saint-Germain Boucles de Seine	23%
CA du Pays de Fontainebleau	23%
CA Versailles Grand Parc (C.A.V.G.P.)	20%
CC Le Dourdannais en Hurepoix (CCDH)	19%
CC Gâtinais Val de Loing	12%
CC de la Haute Vallée de Chevreuse	10%

Plus fortes évolutions par EPCI (Etablissements employeurs du périmètre sectoriel étudié)	Evolution
CA Val d'Europe Agglomération	71%
CC Pays Créçois	49%
CC du Pays de Limours (CCPL)	38%
CA Marne et Gondoire	36%
CC Pays de Montereau	33%
CC Bassée-Montois	33%
CA du Pays de Meaux	32%
CA Coulommiers Pays de Brie	29%
CC du Val d'Essonne (CCVE)	28%
CC Vexin Centre	27%

Plus faibles évolutions par EPCI (Etablissements employeurs du périmètre sectoriel étudié)	Evolution
CA Saint-Germain Boucles de Seine	9%
CC Les Portes Briardes entre Villes et Forêts	9%
CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	9%
CC Les Portes de l'île de France	8%
CC Plaines et Monts de France	6%
CC Carnelle Pays-De-France	5%
CC Gally Mauldre	-2%
CC de la Haute Vallée de Chevreuse	-5%
CC Le Dourdannais en Hurepoix (CCDH)	-6%
CC du Pays de l'Ourcq	-10%

Evolution (%) du nombre d'établissements de 1 à 19 salariés
par EPCI (2008-2018)



Source : INSEE, Dénombrement des établissements.

Indicateur 6 : Evolution du nombre d'établissements

6% des établissements des secteurs de quotidienneté ont cessé leur activité en 2019

- ▶ L'évolution du tissu de quotidienneté s'apprécie également au regard des fermetures d'établissements.
- ▶ La base SIRENE des établissements permet cette analyse pour l'année 2019 (par codes et par communes).
- ▶ 4 activités ont un solde d'établissements négatif ou stable : la charcuterie, la fabrication de glaces et sorbets, la poissonnerie et la cordonnerie.
- ▶ Deux activités ont un taux de fermeture plus élevé (la fabrication de glaces et sorbets et les services des traiteurs).

Immatriculations et radiations d'établissements en 2019 en Ile-de-France dans les activités de quotidienneté

Naf	Activité	Taux de fermeture	Solde (immatriculations - fermetures)
10.13B	Charcuterie	6%	-13
10.52Z	Fabrication de glaces et sorbets	11%	+5
10.71C	Boulangerie-pâtisserie	5%	+235
10.71D	Pâtisserie	7%	+72
10.82Z	Chocolaterie-confiserie	5%	+19
11.05Z	Fabricants de bière	7%	+20
47.11B	Commerce d'alimentation générale	6%	+398
47.21Z	Primeurs	6%	+56
47.22Z	Boucherie	4%	+113
47.23Z	Poissonnerie	7%	+2
47.24Z	Commerce de pain, pâtisserie et confiserie	6%	+44
47.25Z	Cavistes	5%	+61
47.29Z	Epicerie fines, bio, fromagers	6%	+88
47.73Z	Pharmacie	5%	+40
47.76Z	Fleuristes	5%	+85
56.10A	Restauration traditionnelle	6%	+759
56.10C	Restauration rapide artisanale	6%	+2143
56.21Z	Service des traiteurs	8%	+484
56.30Z	Débits de boissons	6%	+345
86.21Z	Médecin généraliste	7%	+55
95.22Z	Réparation d'appareils électroménagers	5%	+4
95.23Z	Cordonnerie	4%	-10
96.01B	Pressing	4%	+59
96.02A	Coiffure	4%	+630
96.02B	Soins de beauté	6%	+982
Total	Total	6%	+6676

Source : SIRENE, traitement ISM

Indicateur 7 : évolution des emplois salariés

Emplois salariés : les secteurs de quotidienneté ont créé en 10 ans 5 fois plus d'emplois salariés que les hypers et supermarchés.

Entre 2009 et 2018, les emplois salariés des secteurs de quotidienneté (périmètre U2P) ont progressé de +17% dans la région Ile-de-France, une croissance plus importante que pour l'ensemble des emplois salariés franciliens, tous secteurs confondus (+9% sur la période).

En dix ans, près de 40000 emplois salariés ont été créés, contre 8200 dans les hypers et supermarchés de la région. Les principaux secteurs de quotidienneté ayant créé des emplois sont la restauration traditionnelle (+12 433 salariés de la restauration traditionnelle, soit une progression de +11%), la boulangerie (+6332 salariés, +33%), et les débits de boissons (+6076 salariés de débits de boissons, +90%).

En revanche, le nombre de salariés dans les activités médicales et les services à la personnes se stabilise sur la période, voire recule pour certaines activités (coiffure : -1287 salariés).

Dans les autres secteurs du commerce de détail, l'activité qui connaît une hausse la plus importante est la restauration rapide, avec 56% de salariés supplémentaires entre 2009 et 2018.

La parfumerie a créé +4086 salariés. La majorité des autres secteurs non alimentaires présente en revanche des effectifs en baisse.

Activité	Nombre de salariés en 2018	Evolution 2009-2018 en nb	Evolution 2009-2018 en %
Secteurs de quotidienneté (périmètre U2P)			
Artisanat et commerce alimentaire	66778	19062	40%
Hôtellerie-restauration	144039	21123	17%
Services à la personne	36959	-121	0%
Activités médicales	31329	-68	0%
Autres activités du commerce de détail			
Autres commerces de détail de l'alimentation (hors U2P)	13442	1040	8%
Hypermarchés/Supermarchés	91456	8198	10%
Autres commerces de détail (hors alimentation)	81848	1742	2%
Restauration rapide	73287	26423	56%

Source : ACOSS 2018, effectifs des établissements employeurs (toutes tailles), hors apprentis et stagiaires.

Indicateur 7 : évolution des emplois salariés

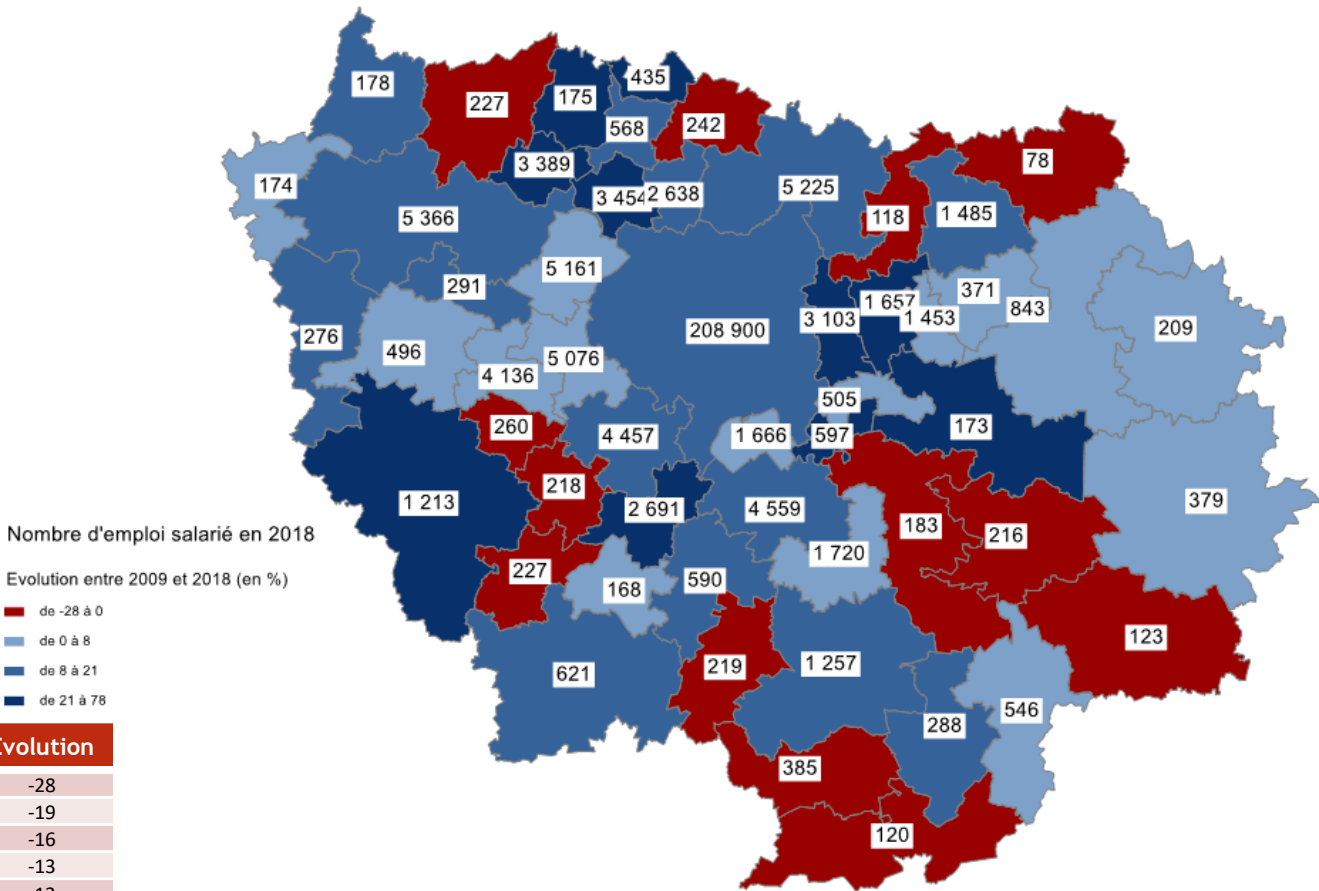
Une dynamique variable selon les territoires : l’emploi salarié des activités de quotidienneté est en recul dans 13 EPCI

Le tissu de l’emploi salarié dans les activités de quotidienneté évolue différemment selon les territoires EPCI, entre 2009 et 2018 :

- La dynamique salariale est plus importante dans 4 EPCI du nord du Val d’Oise, dans les EPCI de Seine-et-Marne proche de la Métropole du Grand Paris, ainsi que la CC Val Briard, la CA Cœur d’Essonne Agglomération ainsi que la CA Rambouillet Territoire ;
- En revanche, 13 EPCI connaissent un recul de l’emploi salarié sur la période. Ces EPCI se situent notamment sur la frange du territoire et en Seine-et-Marne (CC Plaines et Monts de France, CC Gâtinais Val de Loing), mais également en Essonne avec la CC du Pays de Limours ainsi que dans le Val d’Oise (CC Vexin Centre).
- Parmi ces EPCI, la moitié ont une baisse de l’emploi salarié dans les activités alimentaires, à commencer par la CC Le Dourdannais en Hurepoix (-23%), CC Gâtinais Val de Loing (-21%), CC Carnelle Pays-de-France (-13%), CC Brie Nangisienne (-10%), CC Vexin Centre (-10%), CC Pays de Nemours (-9%) et CC des Deux Vallées (-7%).

Plus fortes évolutions par EPCI	Evolution	Plus faibles évolutions par EPCI	Evolution
CC du Haut Val d'Oise	78	CC Plaines et Monts de France	-28
CC l'Orée de la Brie	32	CC du Pays de Limours (CCPL)	-19
CA Val Parisis	29	CC Vexin Centre	-16
CA Marne et Gondoire	29	CC Gâtinais Val de Loing	-13
CA de Cergy-Pontoise	27	CC des Deux Vallées	-12
CA Cœur d'Essonne Agglomération	26	CC de la Haute Vallée de Chevreuse	-11
CA Rambouillet Territoires	24	CC Carnelle Pays-De-France	-11
CC Sausseron Impressionnistes	22	CC Bassée-Montois	-10
CA Paris - Vallée de la Marne	21	CC Le Dourdannais en Hurepoix (CCDH)	-10
CC Val Briard	21	CC Brie des Rivières et Châteaux	-5

Evolution de l'emploi salarié par EPCI



Source : ACOSS, effectifs des établissements employeurs (toutes tailles), hors apprentis et stagiaires.

Indicateur 7 : évolution des emplois salariés

Les secteurs de quotidienneté sont fragilisés dans un quart des villes de plus de 10.000 habitants.

Dans les 277 villes franciliennes de plus de 10.000 habitants, la dynamique de développement des secteurs de quotidienneté est encore plus contrastée :

- Sur les 10 dernières années (2009 à 2018), l'emploi salarié des secteurs de quotidienneté a évolué en moyenne de 17%
- Pourtant l'emploi salarié a évolué négativement (évolution inférieure à -2%) dans 51 villes ; il est stable dans 15 villes.
- Inversement, 24 villes ont vu le nombre d'emplois salariés s'accroître de plus de 50%.

Palmarès des villes enregistrant la plus forte baisse d'emplois salariés dans les secteurs de quotidienneté (périmètre U2P)

	Emplois salariés en 2009	Emplois 2018	Evolution
93030 - DUGNY	137	78	-43%
91570 - SAINT-MICHEL-SUR-ORGE	635	398	-37%
78624 - TRIEL-SUR-SEINE	163	114	-30%
92073 - SURESNES	2220	1679	-24%
77305 - MONTEREAU-FAULT-YONNE	760	596	-22%
93006 - BAGNOLET	1690	1327	-21%
93078 - VILLEPINTE	845	667	-21%
94055 - ORMESSON-SUR-MARNE	824	670	-19%
94073 - THIAIS	2867	2392	-17%
91589 - SAVIGNY-SUR-ORGE	642	538	-16%
77014 - AVON	413	351	-15%

Source : ACOSS, effectifs des établissements employeurs (toutes tailles), hors apprentis et stagiaires.

Palmarès des villes enregistrant la plus forte hausse d'emplois salariés dans les secteurs de quotidienneté (périmètre U2P)

	Emplois salariés en 2009	Emplois 2018	Evolution
93063 - ROMAINVILLE	341	593	74%
95176 - CORMEILLES-EN-PARISIS	324	568	75%
94074 - VALENTON	189	332	76%
93001 - AUBERVILLIERS	1739	3070	77%
92044 - LEVALLOIS-PERRET	3525	6355	80%
77316 - MORET LOING ET ORVANNE	158	293	85%
95487 - PERSAN	229	474	107%
94043 - KREMLIN-BICETRE	707	1520	115%
78165 - CLAYES-SOUS-BOIS	338	901	167%
77307 - MONTEVRAIN	219	589	169%
93073 - TREMBLAY-EN-FRANCE	891	2930	229%
92078 - VILLENEUVE-LA-GARENNE	352	1496	325%

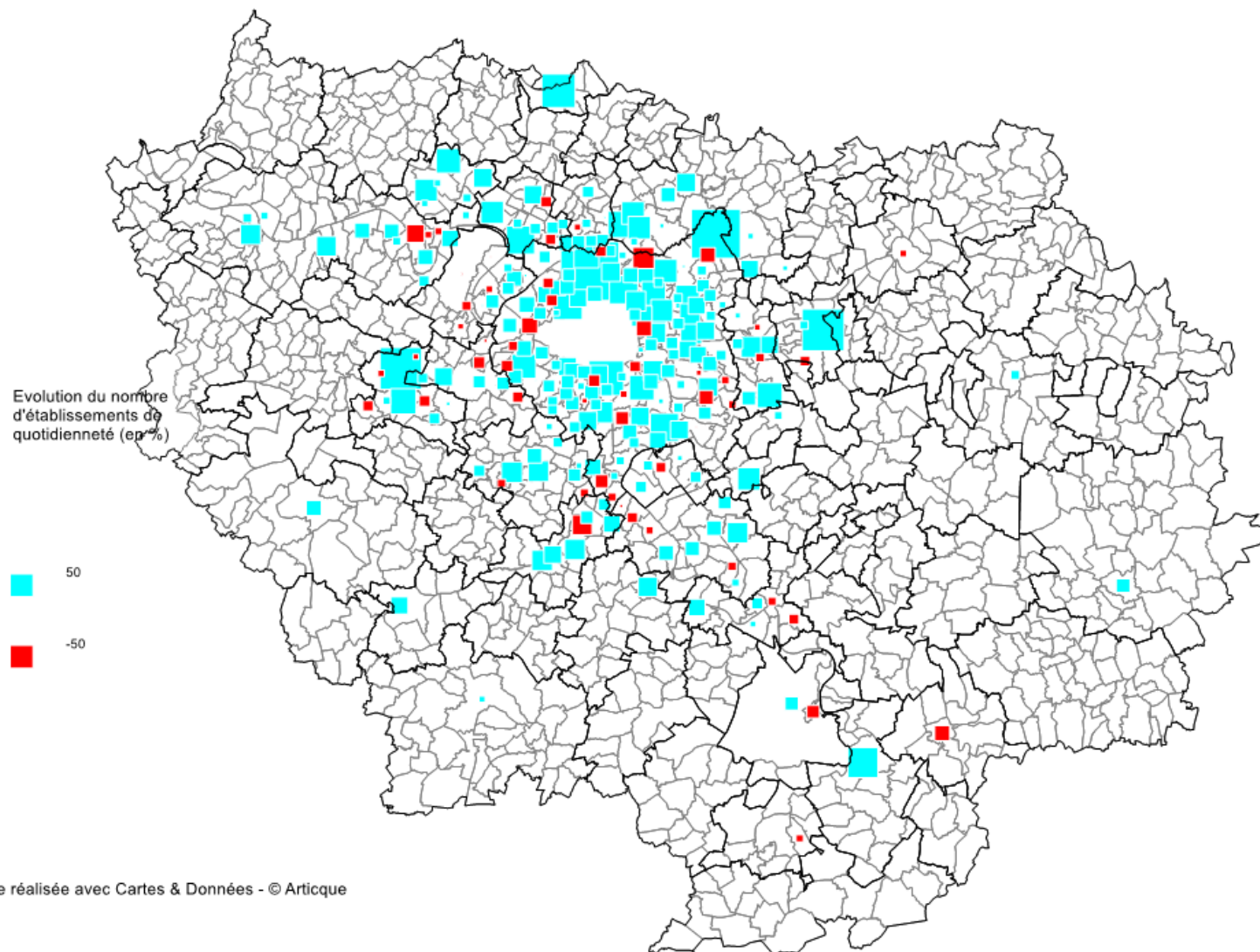
Source : ACOSS, effectifs des établissements employeurs (toutes tailles), hors apprentis et stagiaires.

Indicateur 7 : évolution des emplois salariés

Les secteurs de quotidienneté sont fragilisés dans une cinquantaine de villes de plus de 10000 habitants :

- dans 3 (sous)préfectures : Meaux, Melun, Evry.
- Dans les communes entourant Trappes et Saint-Quentin-les-Yvelines : Montigny-le-Bretonneux, Maurepas, Plaisir, Marly le Roi, Villepreux
- Dans l'axe de l'autoroute A6, les villes de Viry-chatillon, Savigny/Orge, Epinay/Orge
- Dans la périphérie Sud du Grand-Paris, les villes de Ville d'Avray, le Chesnay, Velizy-Villacoublay
- Dans la périphérie Est du Grand-Paris, les villes d'Ormesson, de la Queue en Brie, de Champigny/Marne et du Plessis Trévisé.

Evolution 2008 à 2018 du nombre d'emplois salariés
des secteurs de quotidienneté dans les villes de plus de 10000 hts

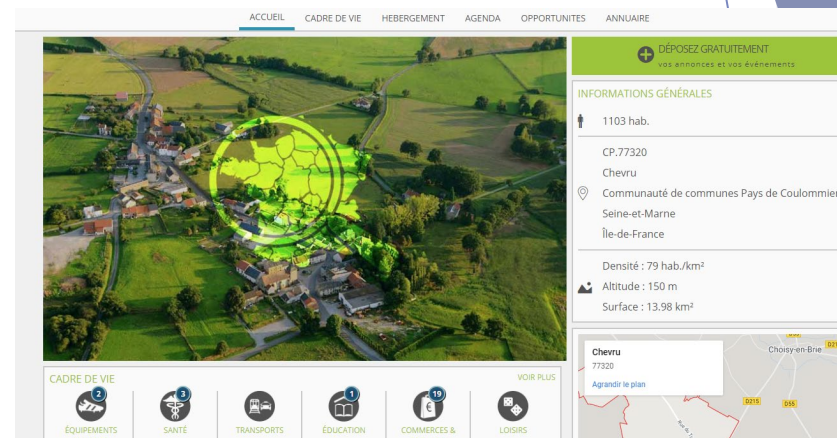


Indicateur 8 : Evolution de l'équipement des communes

Les activités de quotidienneté progressent dans certaines communes rurales

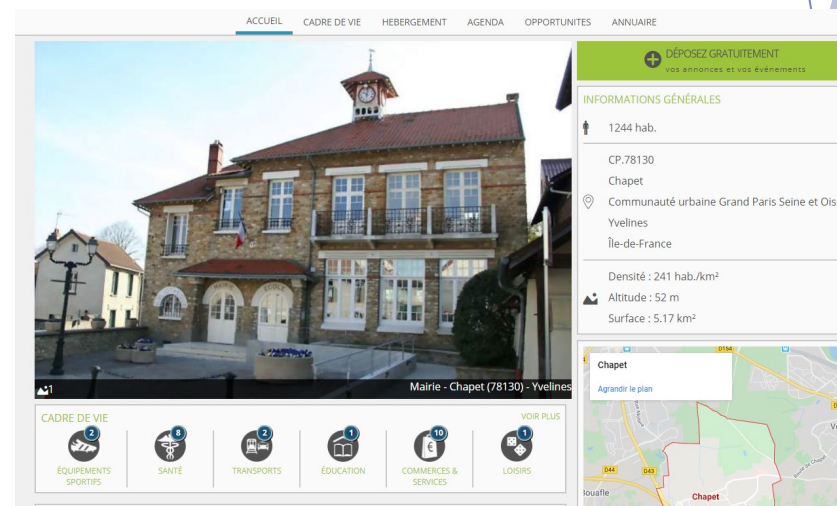
Le cas de Chevru (77113)

- Pas d'activité de quotidienneté en 2008, 6 en 2018
- D'autres activités de proximité étaient présentes (BTP, kiné, podologue, garage automobile)
- Activités ouvertes entre 2008 et 2018 : 1 commerce d'alimentation générale, 2 établissements de restauration artisanale rapide, 1 traiteur, 2 établissements de coiffure*.



Le cas de Chapet (78140)

- Pas d'activité de quotidienneté en 2008, 6 en 2018
- D'autres activités de proximité étaient présentes (BTP, kiné, psychologue, garage automobile)
- Activités ouvertes entre 2008 et 2018 : 2 restaurants, 1 restauration artisanale rapide, 1 coiffure, 2 établissements de soins de beauté*.



* Attention : de nombreux professionnels des activités de coiffure et des soins de beauté exercent désormais au domicile des clients. La présence d'un établissement n'entraîne donc pas automatiquement l'ouverture d'une boutique.

Indicateur 8 : Evolution de l'équipement des communes

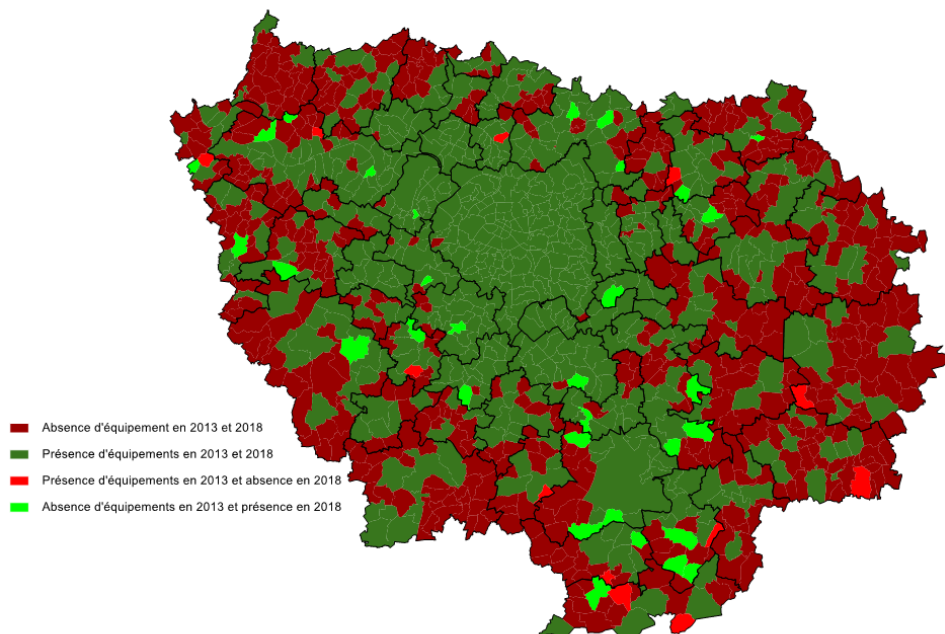
Alimentation : le taux d'équipement des communes en services de quotidienneté a progressé entre 2013 et 2018.

La Base Permanente des Equipements nous permet d'évaluer la présence d'un équipement (entendu comme la présence d'au moins un établissement) dans les communes durant les années 2013 à 2018, cela pour certaines activités de proximité.

Cette base confirme l'amélioration de l'offre de services de proximité, même si de nombreuses communes de la grande couronne en demeurent dépourvues.

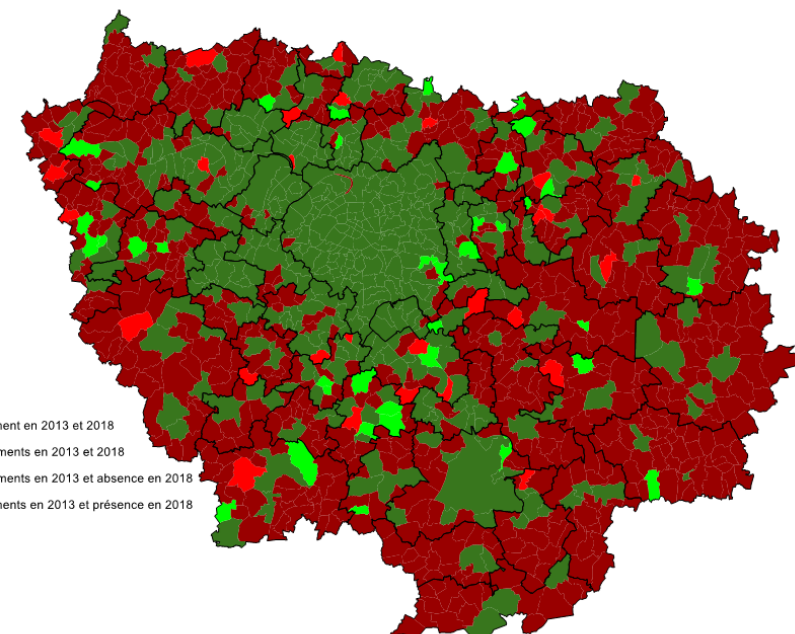
- Concernant l'activité de boulangerie (avec ou sans pâtisserie, et incluant les terminaux de cuisson), le taux d'équipement passe de 54% à 55%. Sur cette période 32 communes se sont pourvues de cet équipement, quand 12 l'ont perdu.
- Le taux de présence d'un équipement de boucherie-charcuterie progresse également, passant de 39% à 40%. 37 communes ont gagné l'équipement (elles sont nombreuses le long de la bordure Est de la Métropole du Grand-Paris), 28 l'ont perdu.

Evolution de la présence ou non d'un équipement de boulangerie dans la commune entre 2013 et 2018



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Evolution de la présence ou non d'un équipement de boucherie charcuterie dans la commune entre 2013 et 2018



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Source : INSEE, Base Permanente des Equipements.

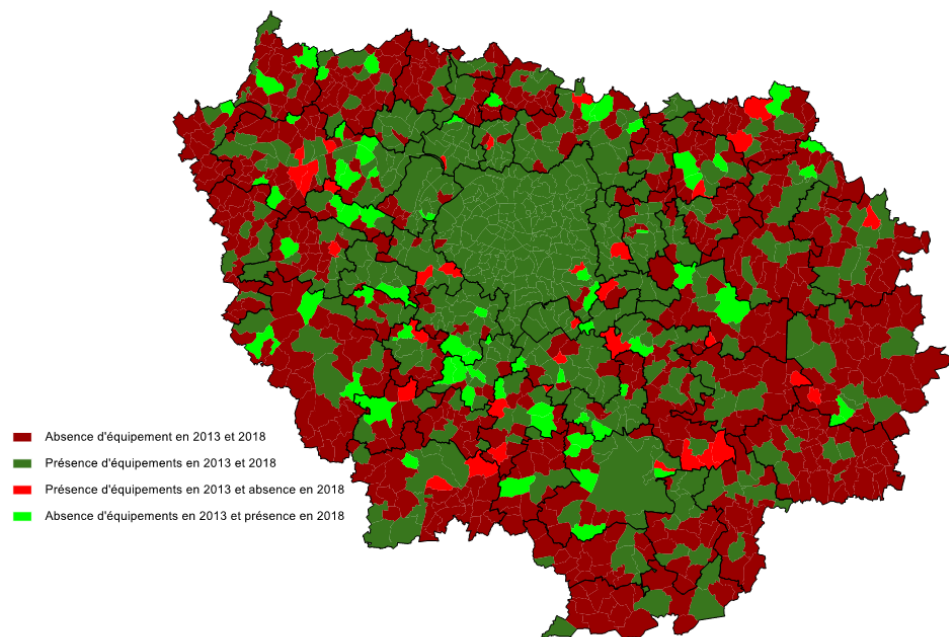
Indicateur 8 : Evolution de l'équipement des communes

Les communes améliorant leur équipement sont localisées dans le pourtour du Grand-Paris.

La desserte territoriale de l'activité d'épicerie s'améliore également. 47% des communes en sont équipées en 2018 contre 43% en 2013. Durant la période, 69 communes se sont équipées, quand 35 ont perdu cette activité.

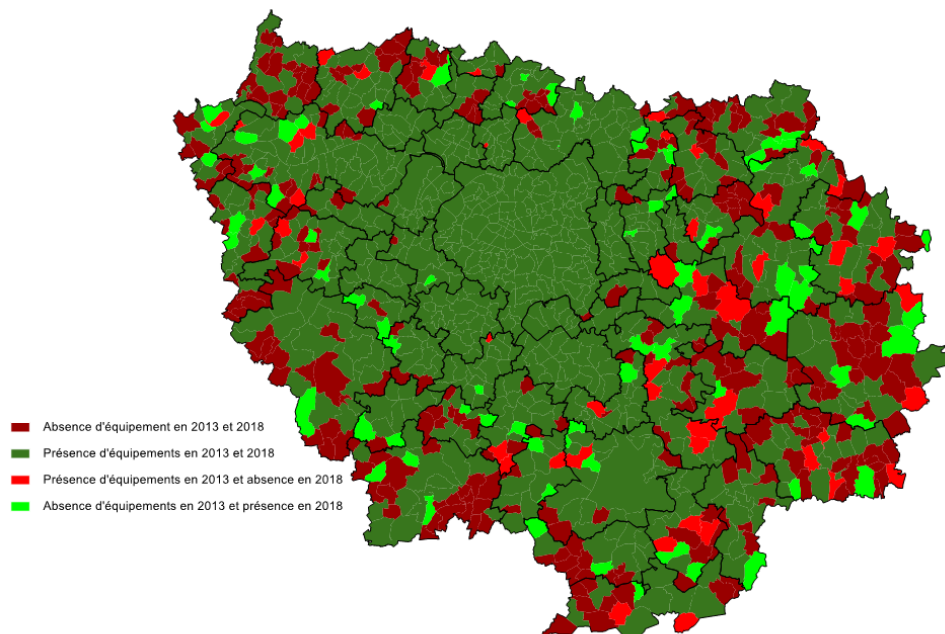
En matière de restauration (présence d'un équipement de restauration traditionnelle ou de restauration rapide), le taux d'équipement est élevé : 70% en 2013, 72% en 2018. Si le solde est positif, le tissu paraît plus mobile : 77 communes ont enregistré l'implantation de l'activité, 50 l'ont perdu.

Evolution de la présence ou non d'un équipement d'épicerie dans la commune entre 2013 et 2018



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Evolution de la présence ou non d'un équipement de restaurant-restaurant rapide dans la commune entre 2013 et 2018



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

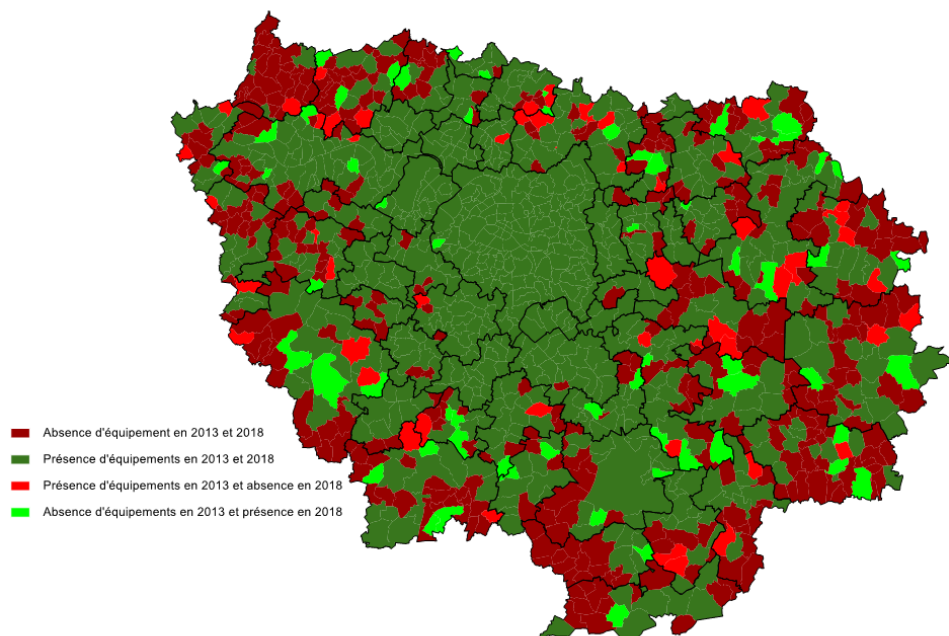
Indicateur 8 : Evolution de l'équipement des communes

Le taux d'équipement en coiffure ou en soins de beauté (y compris hors salon) est plus élevé que le taux d'équipement en boulangerie, boucherie ou épicerie

Le taux d'équipement en coiffure ou en soins de beauté est plus élevé que le taux d'équipement en boulangerie, boucherie ou épicerie (mais sont compris les activités en salon et au domicile). Ces taux progressent dans les deux activités (coiffure : de 64% à 65% ; soins de beauté de 60% à 63%).

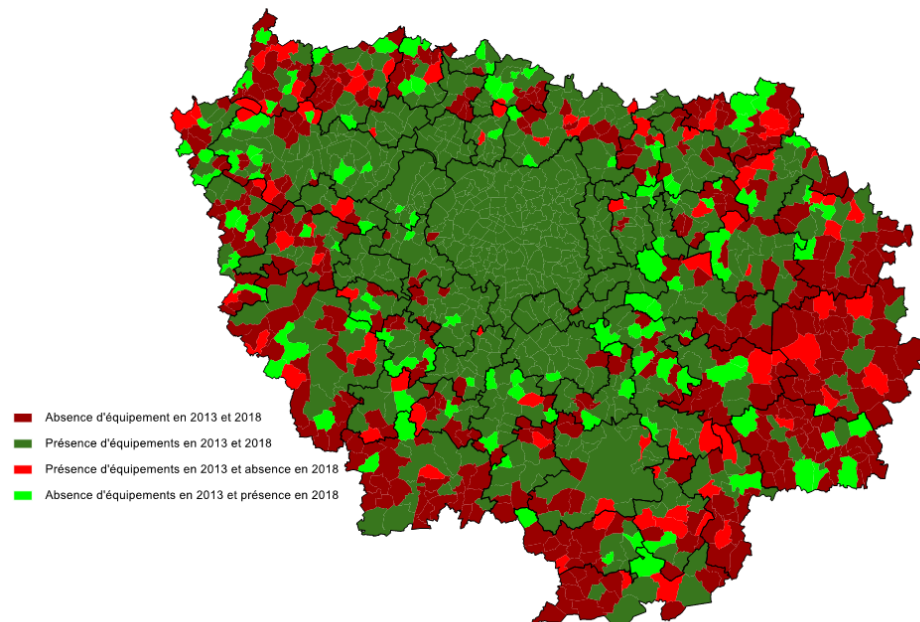
Ces implantations sont plus instables : en coiffure, 62 communes ont acquis l'équipement, 52 l'ont perdu ; en soins de beauté (hors parfumerie), les gains d'équipement sont de 122, les pertes de 84.

Evolution de la présence ou non d'un équipement de coiffure dans la commune entre 2013 et 2018



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Evolution de la présence ou non d'un équipement de soins de beauté dans la commune entre 2013 et 2018



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Source : INSEE, Base Permanente des Equipements.

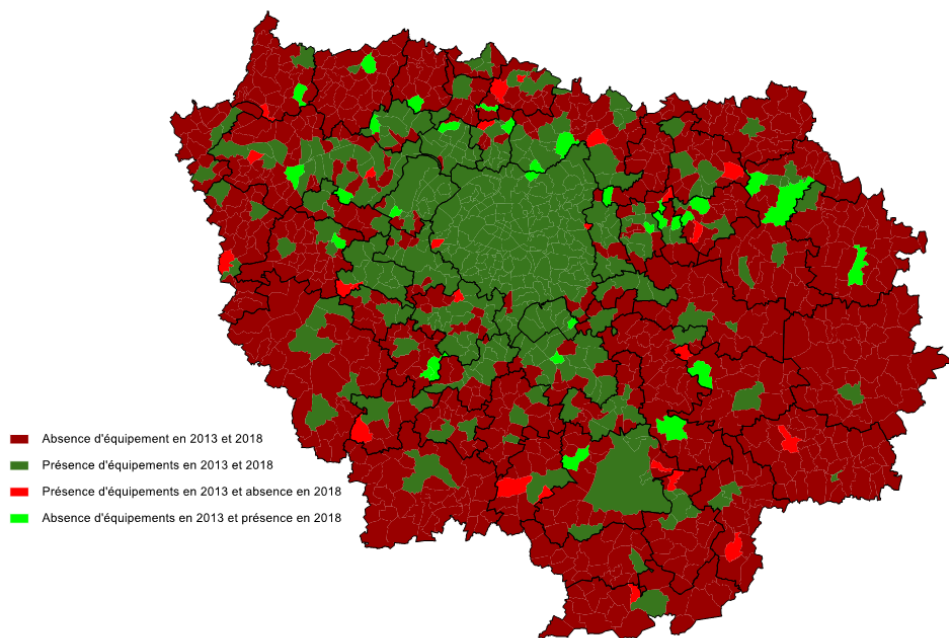
Indicateur 8 : Evolution de l'équipement des communes

Les activités de pressing/laverie et de fleuristerie ont une localisation beaucoup plus citadine.

Le taux d'équipement des pressings/laveries progresse sensiblement, de 33% en 2013 à 34% en 2018. 25 communes ont perdu cet équipement (localisées principalement dans la grande couronne), alors que les gains d'équipement (31 communes) concernent plus souvent des communes situées dans le pourtour du Grand Paris.

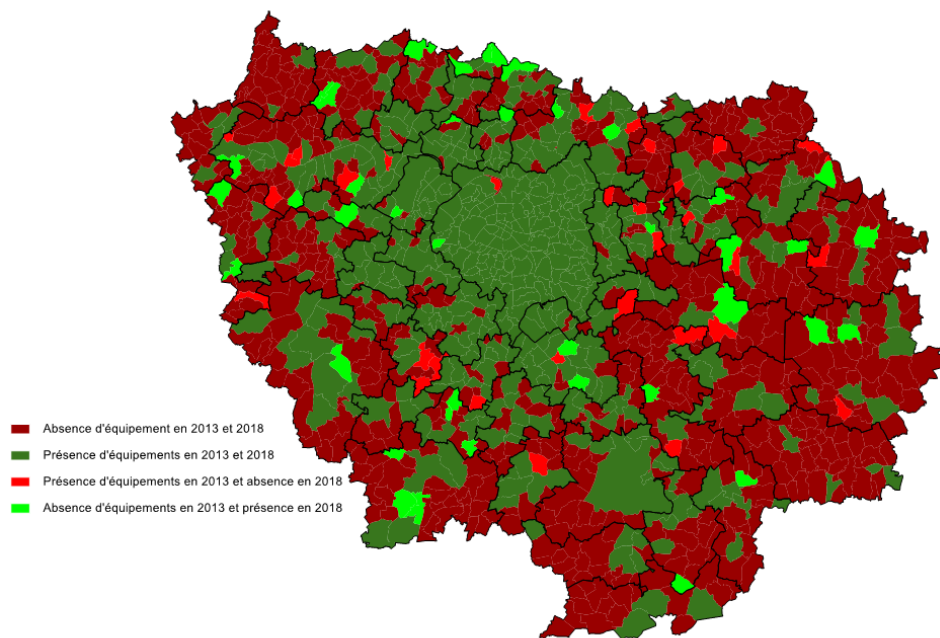
Concernant le commerce de fleurs/jardinerie/animalerie, le taux d'équipement passe de 44% à 45%. Pour cette activité, les gains d'équipement (40 communes) concernent plutôt les communes de la grande couronne, alors que les fermetures (32 communes ont perdu cet équipement) sont plutôt localisées en proximité du Grand Paris.

Evolution de la présence ou non d'un équipement de pressing dans la commune entre 2013 et 2018



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Evolution de la présence ou non d'un équipement de fleuristerie dans la commune entre 2013 et 2018



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

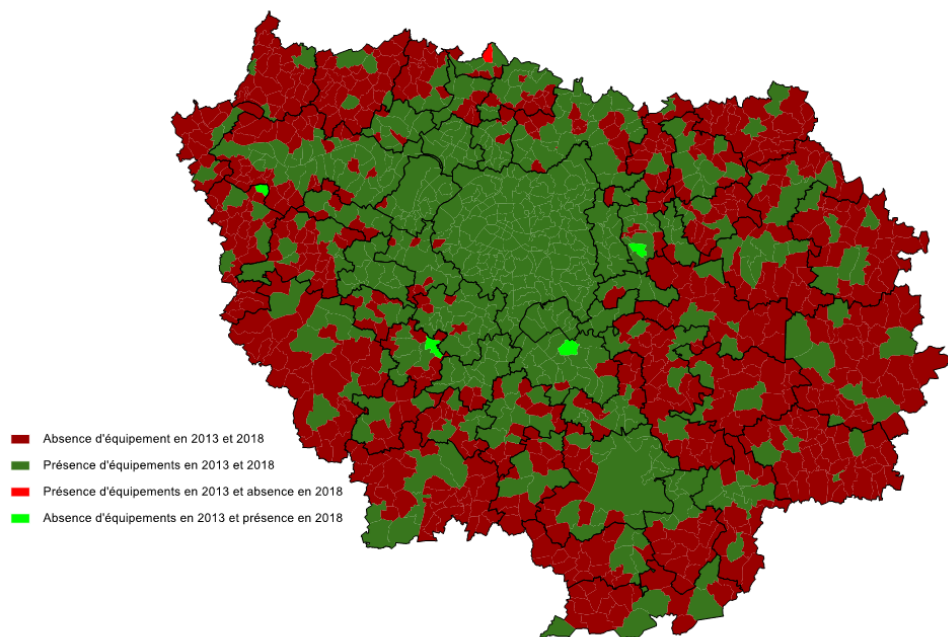
Indicateur 8 : Evolution de l'équipement des communes

La seule activité de quotidienneté à avoir vu baisser son taux d'équipement est la médecine générale.

Le taux d'équipement en pharmacie est stable entre 2013 et 2018 : 47%. Durant cette période, 4 communes ont bénéficié d'une implantation, une autre a perdu sa pharmacie.

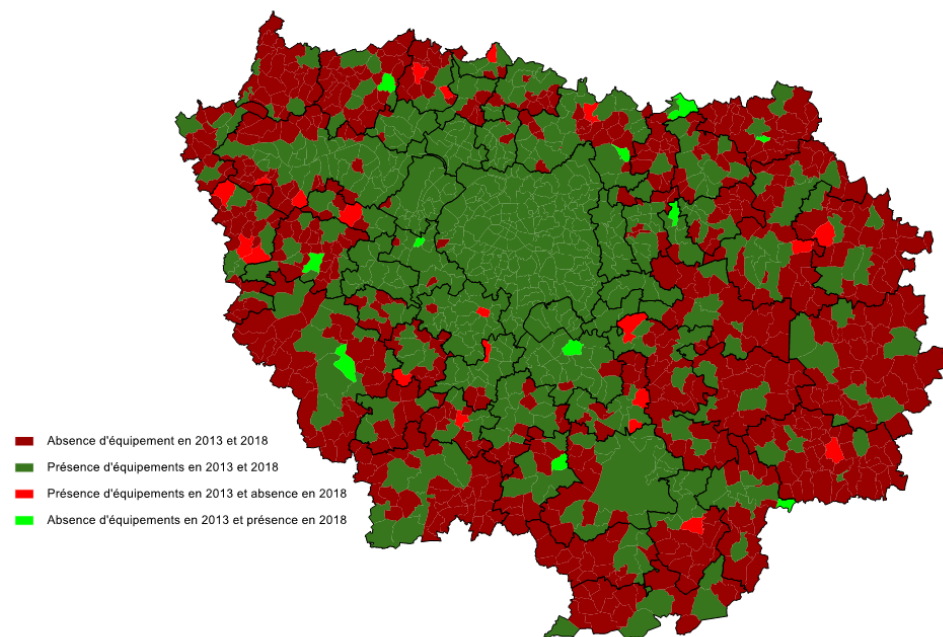
La seule activité de proximité à avoir vu baisser son taux d'équipement est la médecine générale : le taux d'équipement est passé de 51% en 2013 à 50% en 2018. Si 11 communes franciliennes ont bénéficié d'une installation, 21 ont perdu leur médecin local.

Evolution de la présence ou non d'un équipement de pharmacie dans la commune entre 2013 et 2018



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Evolution de la présence ou non d'un équipement de médecin généraliste dans la commune entre 2013 et 2018



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

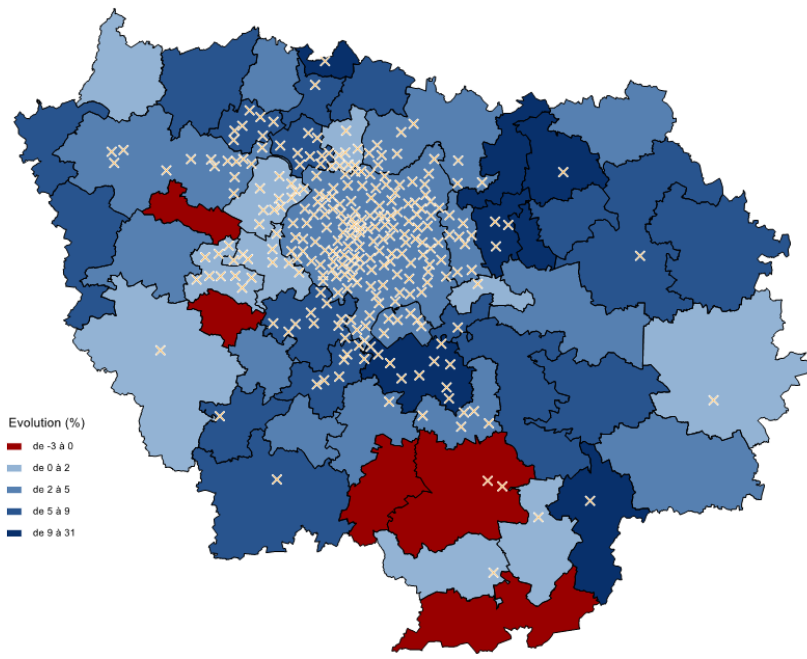
Impact de l'environnement local

Indicateur 9 : Evolution de la population

Le principal critère d ‘évolution du tissu de quotidienneté dans les territoires est l’évolution de la population.

L’évolution de la population est le premier facteur explicatif de la dynamique de développement des activités de quotidienneté : on constate ainsi que les communes et EPCI ayant perdu des habitants entre 2008 et 2016 (au Sud de Fontainebleau et à l’Ouest de Versailles) sont également ceux qui ont connu une plus faible évolution de leur tissu de quotidienneté (voire un recul pour les CC de la Haute Vallée de Chevreuse et de Gally Mauldre). Dans les CA Val d’Europe, pays de Meaux, la dynamique démographique nourrit la dynamique économique.

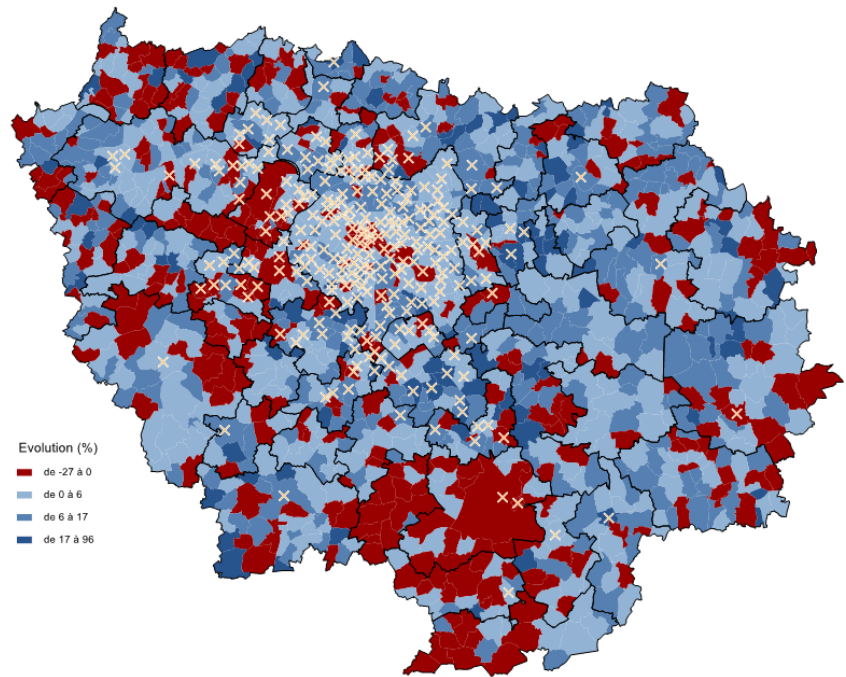
Evolution de la population 2008-2016 par EPCI



EPCI avec une évolution + de la population entre les RP 2008 et 2016	Evolution
CA Val d'Europe Agglomération	31%
CA Marne et Gondoire	17%
CC du Haut Val d'Oise	15%
CA du Pays de Meaux	11%
CC Pays de Montereau	10%
CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart	10%
CC Plaines et Monts de France	10%

EPCI avec une évolution - de la population entre les RP 2008 et 2016	Evolution
CC de la Haute Vallée de Chevreuse	-1%
CC Gâtinais Val de Loing	-2%
CA du Pays de Fontainebleau	-2%
CC des Deux Vallées	-2%
CC Gally Mauldre	-3%

Evolution de la population 2008-2016



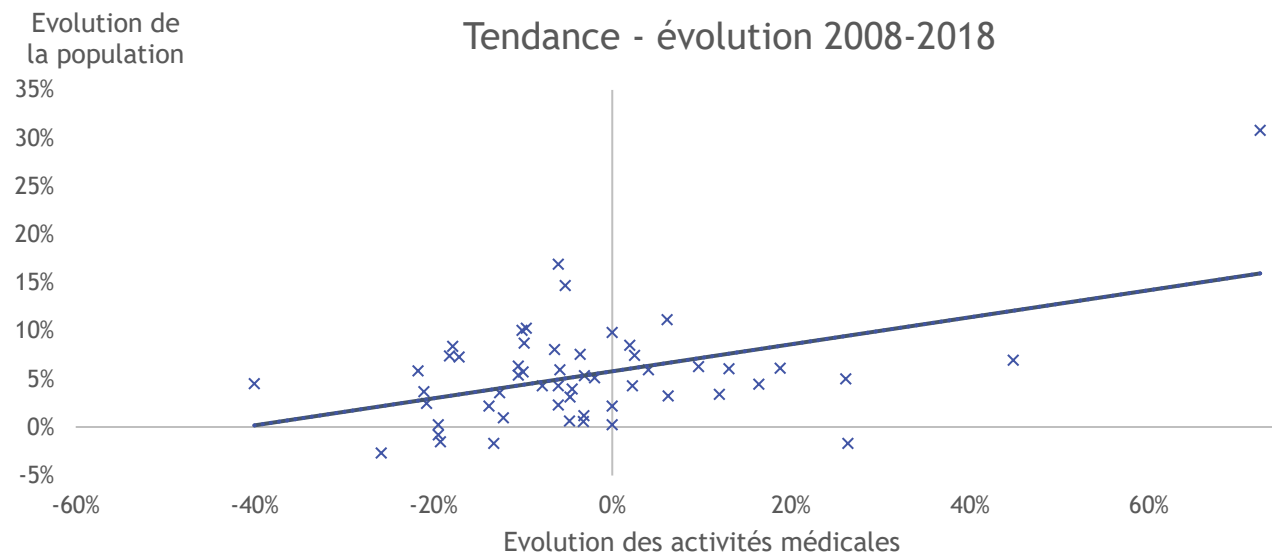
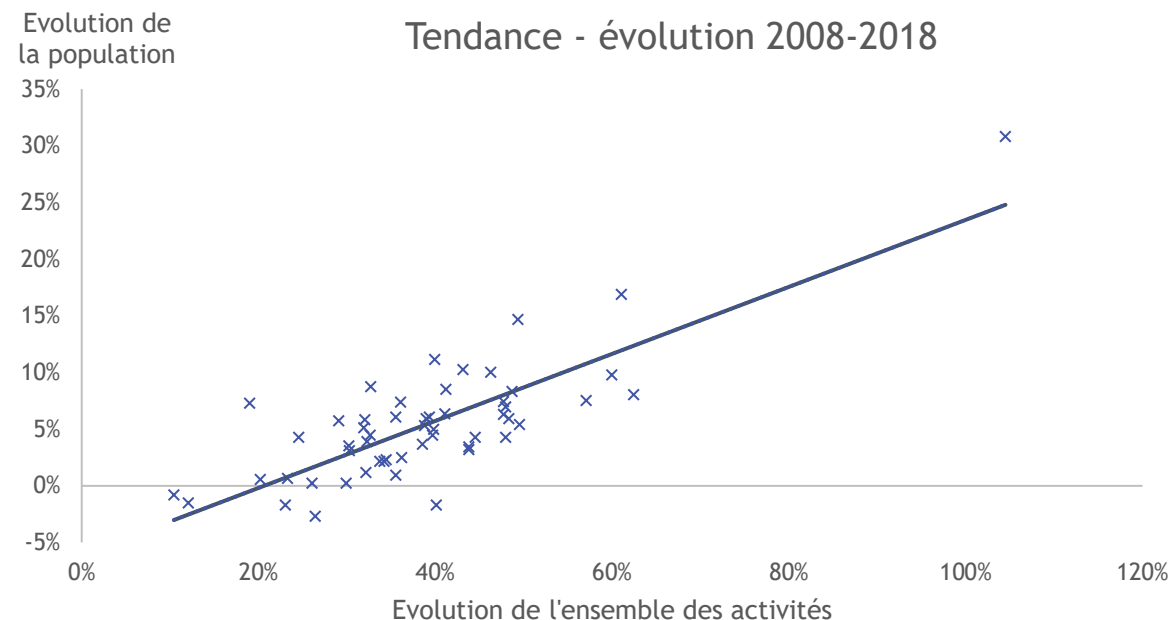
Indicateur 9 : évolution de la population

Toutes les activités de quotidienneté se développent généralement en lien avec la population, sauf les activités médicales (pharmacies, médecins généralistes).

La corrélation entre la croissance démographique et celle du tissu d'entreprise de quotidienneté est illustrée par cette courbe de tendance des EPCI sur la décennie 2008-2018.

On constate d'ailleurs que la croissance des activités est supérieure à celle de la population.

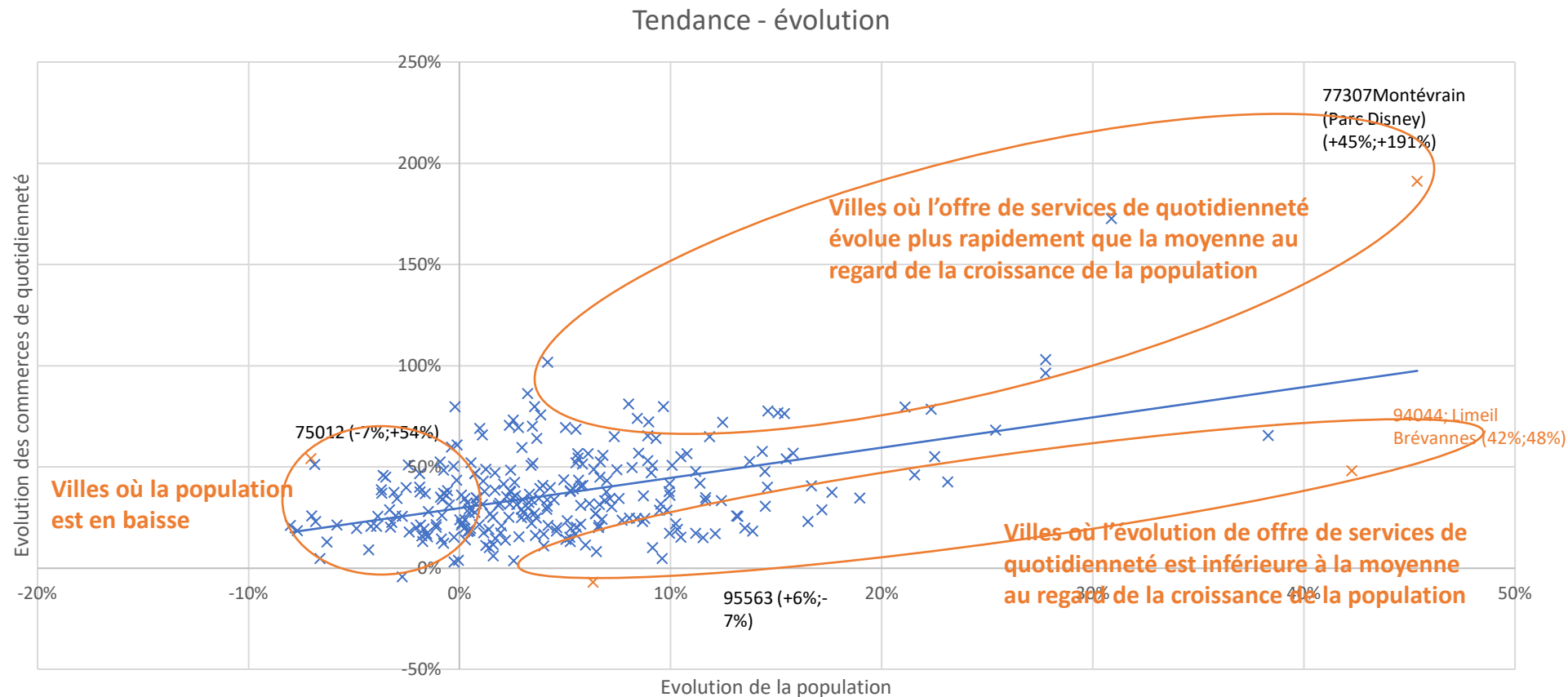
Toutes les activités de quotidienneté suivent cette tendance à l'exception des activités médicales. Dans de nombreux territoires en effet, l'évolution du nombre de pharmacies et médecins généralistes est négative malgré la croissance de la population.



Indicateur 9 : évolution de la population

Villes de plus de 10.000 habitants en baisse de population : l'évolution du tissu de quotidienneté est à surveiller

A noter toutefois : la baisse de la population résidente n'entraîne pas toujours une baisse des emplois salariés des activités de quotidienneté, notamment quand elle est compensée par les flux pendulaires ou touristiques : c'est le cas notamment de Paris, Fontainebleau, Provins, Enghien-les-Bains...



Indicateur 9 : évolution de la population

Villes de plus de 10.000 habitants au tissu de quotidienneté fragilisé

Dans 15 villes de plus de 10.000 hts, la baisse des emplois salariés des secteurs de quotidienneté s'explique par la baisse de la population.

La fragilité des secteurs de quotidienneté est également patente dans les villes où l'emploi salarié des secteurs de quotidienneté baisse alors que la population augmente.

		Evolution des emplois salariés 2008-2018	Evolution de la population 2008-2018
77014	AVON	-15%	-2%
77258	LOGNES	-7%	-7%
77487	VAUX-LE-PENIL	-10%	-2%
78372	MARLY-LE-ROI	-3%	-4%
78383	MAUREPAS	-10%	-3%
78418	MONTESSON	-5%	0%
78423	MONTIGNY-LE-BRETONNEUX	-11%	-3%
78481	PECQ	-9%	-2%
78624	TRIEL-SUR-SEINE	-30%	0%
91570	SAINT-MICHEL-SUR-ORGE	-37%	-2%
91589	SAVIGNY-SUR-ORGE	-16%	-2%
91687	VIRY-CHATILLON	-7%	-2%
92033	GARCHES	-8%	-2%
92026	COURBEVOIE	-11%	-4%
94073	THIAIS	-17%	-2%

Villes où la population progresse mais pas les emplois salariés des secteurs de quotidienneté

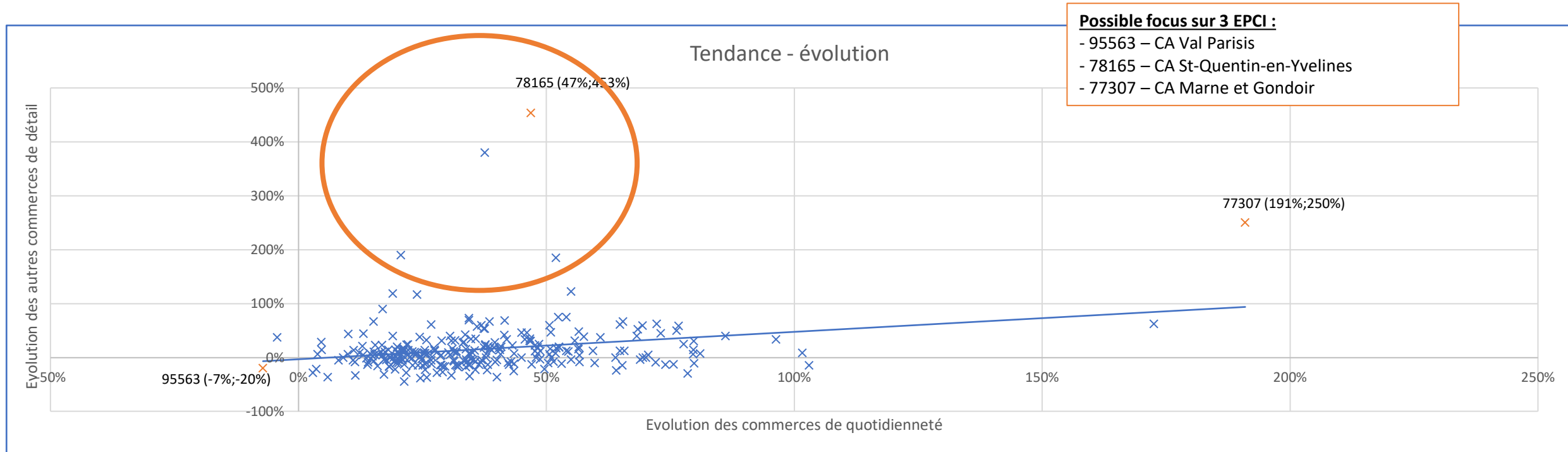
Villes où la population et les emplois salariés des secteurs de quotidienneté reculent

		Evolution des emplois salariés 2008-2018	Evolution de la population 2008-2018
77284	MEAUX	-4%	13%
77288	MELUN	-6%	3%
77305	MONTEREAU-FAULT-YONNE	-22%	24%
77333	NEMOURS	-5%	3%
77445	SAVIGNY-LE-TEMPLE	-7%	8%
77479	VAIRES-SUR-MARNE	-3%	11%
78015	ANDRESY	-5%	9%
78126	CELLE-SAINT-CLOUD	-1%	0%
78138	CHANTELOUP-LES-VIGNES	-5%	11%
78158	CHESNAY	-12%	6%
78490	PLAISIR	-4%	2%
78640	VELIZY-VILLACOUBLAY	-11%	10%
78674	VILLEPREUX	-3%	11%
91216	EPINAY-SUR-ORGE	-7%	11%
91286	GRIGNY	-1%	6%
91421	MONTGERON	-9%	5%
91521	RIS-ORANGIS	-10%	8%
91692	ULIS	-7%	3%
92014	BOURG-LA-REINE	-3%	3%
92025	COLOMBES	-10%	2%
92073	SURESNES	-24%	6%
92077	VILLE-D'AVRAY	-12%	5%
93006	BAGNOLET	-21%	5%
93030	DUGNY	-43%	2%
93078	VILLEPINTE	-21%	3%
93079	VILLETANEUSE	-10%	8%
94003	ARCUEIL	-13%	8%
94059	PLESSIS-TREVISSE	-6%	9%
94017	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	-2%	3%
94018	CHARENTON-LE-PONT	-11%	6%
94055	ORMESSON-SUR-MARNE	-19%	4%
94060	QUEUE-EN-BRIE	-6%	4%
95582	SANNOIS	-10%	3%
95598	SOISY-SOUS-MONTMORENCY	-4%	4%
95563	SAINT-LEU-LA-FORET	-11%	8%
94081	VITRY-SUR-SEINE	-5%	11%

Indicateur 10 : évolution comparée des services de quotidienneté et du tissu commercial

L'évolution des activités de quotidienneté (périmètre U2P) est souvent corollaire de celle des autres activités du commerce de détail (hors hypers et supermarchés).

Quelques territoires font néanmoins exception à cette règle, généralement en raison du développement de zones commerciales (cas des communes de Cesson et de Lieusaint limitrophes de la zone commerciale Carré Sénart et de la ville de Persan (EPCI CC du Haut Val d'Oise) : dans ces territoires, le nombre d'établissements du commerce de détail a davantage progressé que celui des secteurs de quotidienneté du périmètre U2P.



Indicateur 10 : évolution comparée des services de quotidien et du tissu commercial

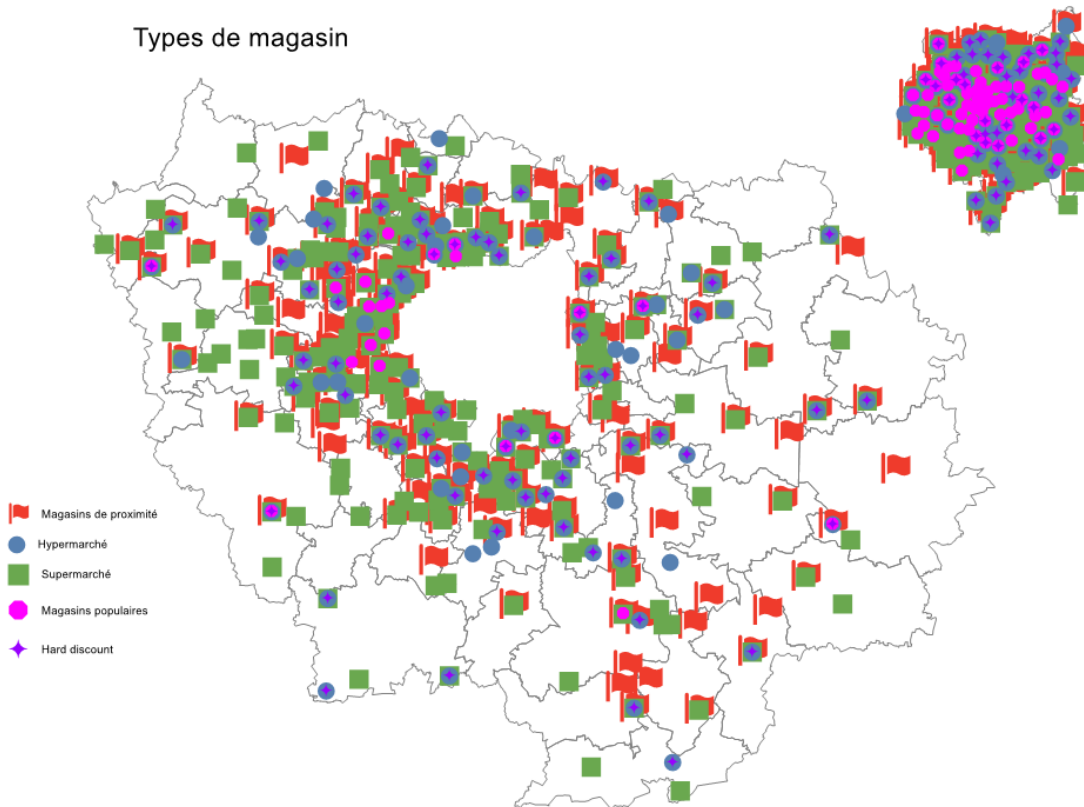
Le tissu des supermarchés et hypermarchés est moins dense à l'Est

La grande distribution alimentaire est présente dans ses différents formats dans l'ensemble des EPCI :

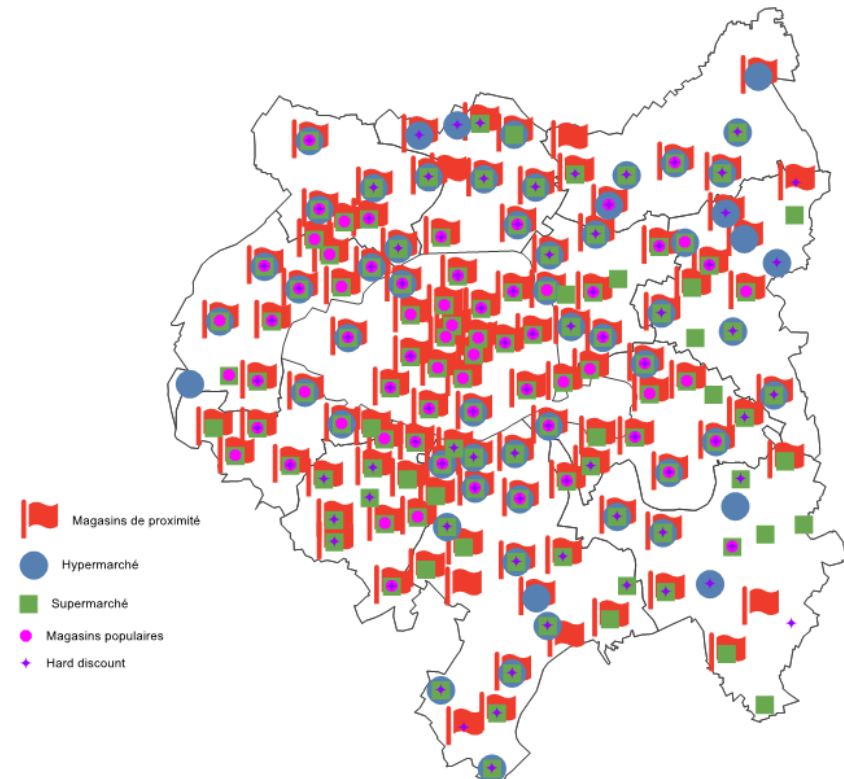
- La métropole du Grand Paris est maillée par des magasins de proximité (supérettes) et par des magasins populaires (ex : Monoprix). Les hypermarchés et supermarchés sont localisés en dehors de Paris.
- Le tissu des supermarchés et hypermarchés est concentré à proximité du Grand Paris. Il est plus dense à l'Ouest (Val d'Oise, Yvelines) et au Sud (Essonne).

Les cinq communes les plus équipées (en m2) sont Chelles (32900 m2), Aulnay-sous-Bois (32500), Pontault-Combault (26300), Montreuil (26200) et Créteil (25600).

Types de magasin



Types de magasin - Grand Paris

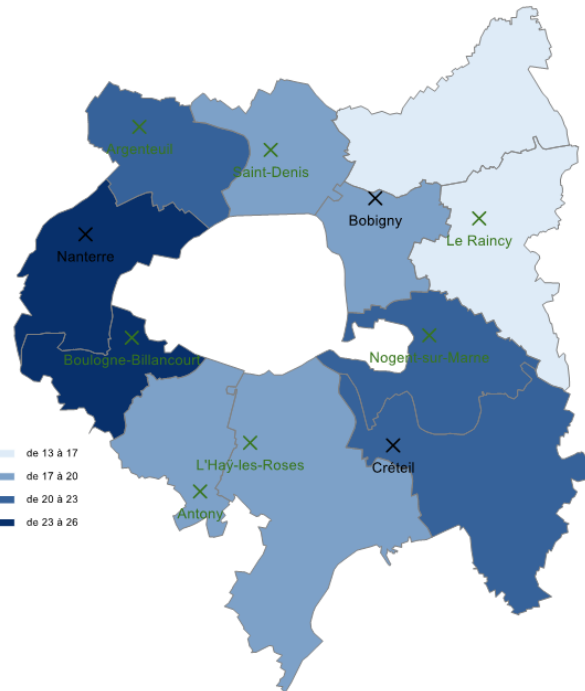


Indicateur 10 : évolution comparée des services de quotidienneté et du tissu commercial

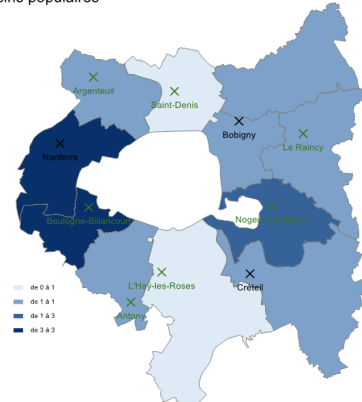
Grande-distribution : zoom sur le Grand-Paris

Le tissu de la grande distribution alimentaire est plus dense dans l'ouest de la métropole (surtout les magasins populaires, magasins de proximité et supermarchés). Les magasins de Hard-Discount et d'hypermarchés sont quant à eux plus localisés à l'Est de la métropole.

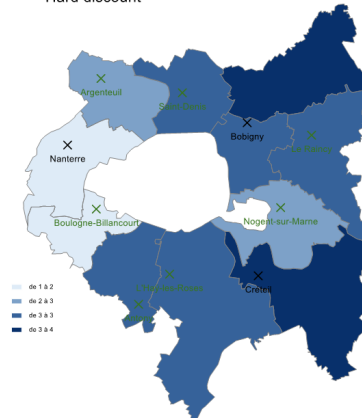
Densité m2/pop par EPT pour 100 000 hts
Ensemble



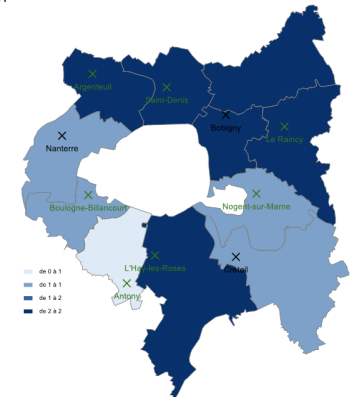
Densité m2/pop par EPT pour 100 000 hts
Magasins populaires



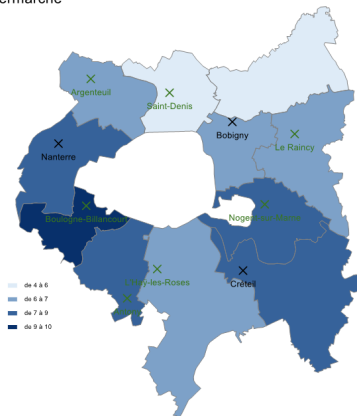
Densité m2/pop par EPT pour 100 000 hts
Hard discount



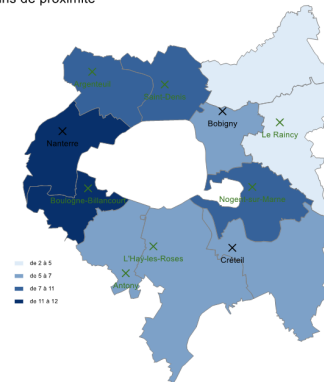
Densité m2/pop par EPT pour 100 000 hts
Hypermarché



Densité m2/pop par EPT pour 100 000 hts
Supermarché



Densité m2/pop par EPT pour 100 000 hts
Magasins de proximité

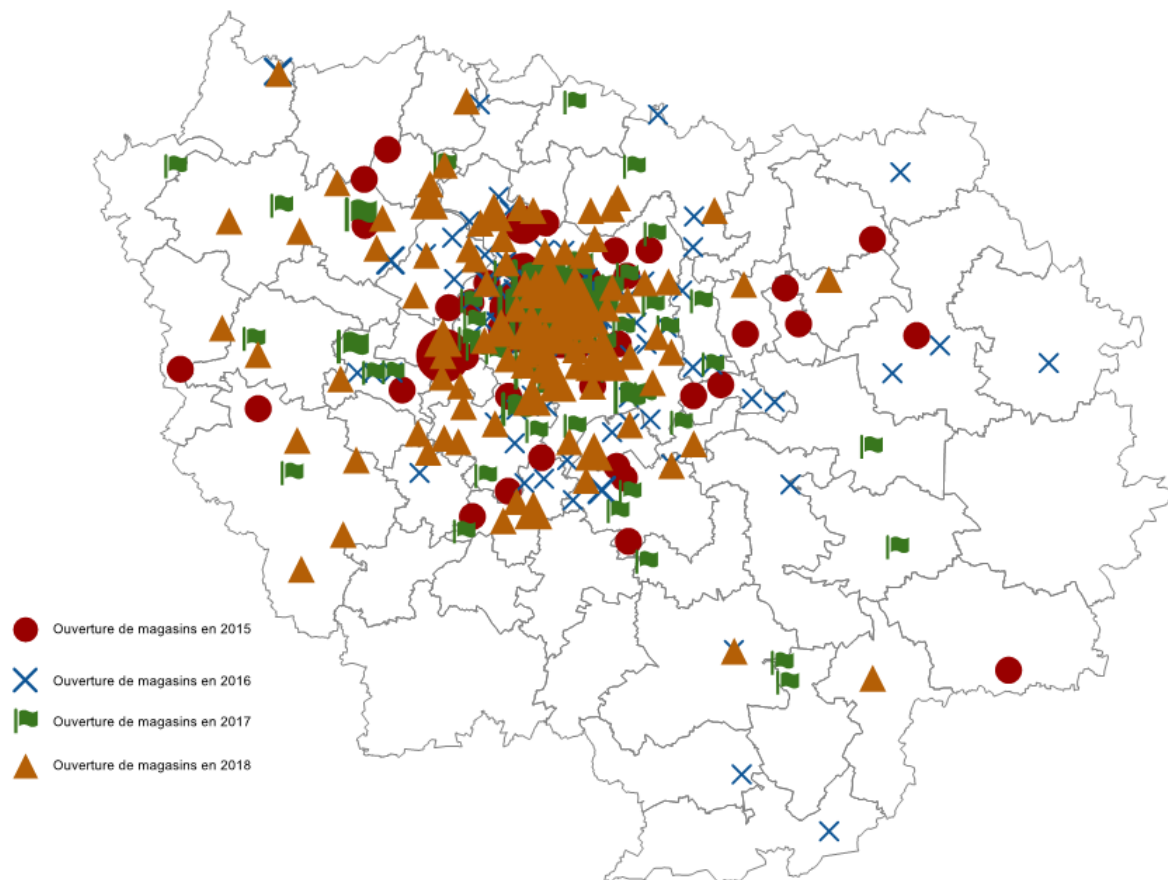


Indicateur 10 : évolution comparée des services de quotidienneté et du tissu commercial

Grande distribution : l'ouverture de nouveaux points de vente s'est poursuivie entre 2015 et 2018.

Les ouvertures sont concentrées dans le Grand Paris et son pourtour.
Le tissu se densifie également dans les Yvelines.

Ouverture de magasins entre 2015 et 2018



Indicateur 10 : évolution comparée des services de quotidienneté et du tissu commercial

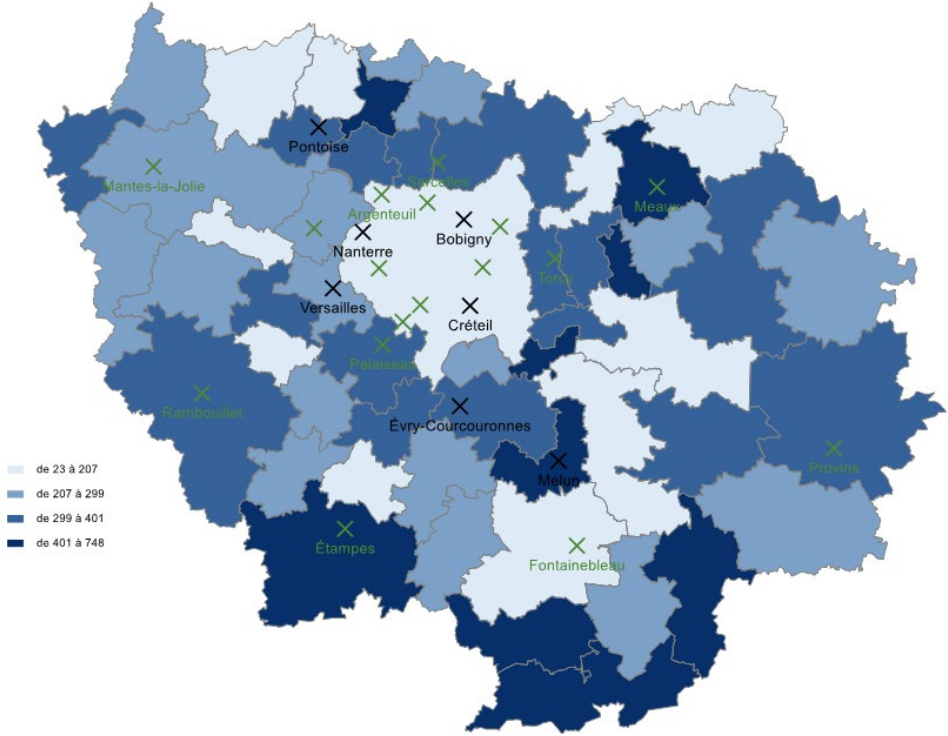
La densité de m2 (hyper, supers, magasins populaires, magasins de proximité, HD) pour 1000 habitants fait apparaître des disparités dans la présence territoriale de la grande distribution.

Ces réseaux sont moins présents relativement à la population dans le territoire du Grand Paris. L'offre de m2 est en revanche très dense dans la CC de la Vallée de l'Oise, les CA de Meaux, Melun, Val d'Europe, Etampois, Orée de la Brie (le taux le plus élevé : 748 m2/1000), ainsi que dans le Sud de la Seine-et-Marne (CC Nemours, Val de Loing et pays de Montereau).

Plus fortes densités pour 1 000 hts par EPCI	Densité
CC l'Orée de la Brie	748
CA Val d'Europe Agglomération	616
CC Pays de Nemours	543
CC Gâtinais Val de Loing	511
CA Étampois Sud-Essonne (CCESE)	492
CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	471
CC Pays de Montereau	453
CA du Pays de Meaux	412
CA Melun Val de Seine	410
CA Marne et Gondoire	381

Plus faibles densités pour 1 000 hts par EPCI	Densité
Métropole du Grand Paris	206
CC du Pays de l'Ourcq	190
CC Entre Juine et Renarde (CCEJR)	141
CC Brie des Rivières et Châteaux	139
CC Val Briard	137
CC Vexin Centre	108
CC Gally Mauldre	105
CC de la Haute Vallée de Chevreuse	60
CC Plaines et Monts de France	41
CC Sausseron Impressionnistes	23

Densité m2/pop par EPCI



Indicateur 10 : évolution comparée des services de quotidienneté et du tissu commercial

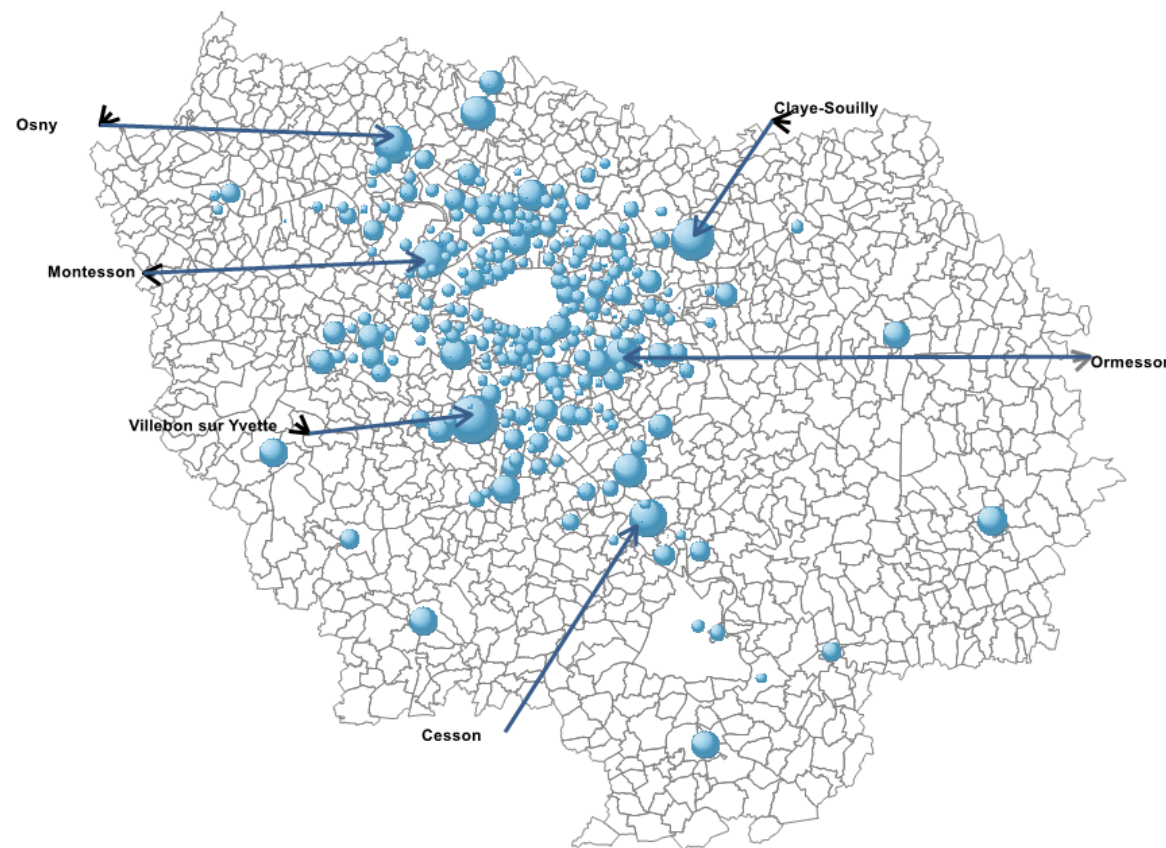
La densité de m2 (hyper, supers, magasins populaires, magasins de proximité, HD) est très variable selon les villes.

La densité de m2 de points de vente de la grande distribution alimentaire est de 277 m2 pour 1000 habitants dans les villes de plus de 10000 habitants.

Le nombre de m2 excède celui des habitants dans 7 communes : Villebon/Yvette, Claye-Souilly, Cesson, Osny, Montesson, Ormesson, l'Isle-Adam, Lieusaint et Vélizy-Villacoublay.

		m2	Habitants	Densité /1000 hts
91661	VILLEBON-SUR-YVETTE	25191	10645	2366,5
77118	CLAYE-SOUILLY	22637	12582	1799,2
77067	CESSON	15280	10441	1463,5
95476	OSNY	25051	17201	1456,4
78418	MONTESSEON	21978	15584	1410,3
94055	ORMESSON-SUR-MARNE	13000	10387	1251,6
95313	L'ISLE-ADAM	15164	12617	1201,9
77251	LIEUSAIN	15512	13505	1148,6
78640	VÉLIZY-VILLACOUBLAY	21800	21735	1003,0
77379	PROVINS	11935	12269	972,8
95539	SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT	14569	15017	970,2
91223	ÉTAMPES	20975	24765	847,0
78517	RAMBOUILLET	22277	26781	831,8
91103	BRÉTIGNY-SUR-ORGE	21492	26702	804,9
77333	NEMOURS	10613	13404	791,8

Nombre de m2 de magasins alimentaires sous enseigne
(supérettes, supermarchés, hypermarchés, hard-discount, magasins populaires)
par habitant dans les villes de plus de 10000 habitants



Conclusion & préconisations

En résumé

- Avec 100.000 établissements et 280.000 emplois salariés, les activités de quotidienneté (périmètre U2P) représentent 80% des établissements du commerce de détail et 60% des emplois salariés.
- La localisation de ces activités est globalement corrélée à la population. Ce sont les territoires du centre de la Seine-et-marne qui sont les moins bien pourvus. Ces territoires sont également ceux où la croissance des secteurs de quotidienneté est la plus dynamique.
- **Les activités de quotidienneté sont globalement en forte croissance** (alors que les emplois du commerce non alimentaire sont en baisse). **Le nombre d'établissements a augmenté de 30% en 10 ans (contre 3% pour la population)** ; les emplois salariés ont progressé de +17%, une croissance plus importante que pour l'ensemble des emplois salariés franciliens (+9% sur la période). Ils ont créé en 10 ans 5 fois plus d'emplois salariés que les hypers et supermarchés.
- **Deux secteurs moteurs forment l'ossature de ce tissu de quotidienneté : la restauration traditionnelle et la boulangerie-pâtisserie**, qui emploient la moitié des salariés. Ces secteurs ont également été les plus dynamiques la dernière décennie, ainsi que globalement les secteurs de l'artisanat et du commerce de l'alimentation. Les activités de services créent des établissements, mais pas d'emplois salariés.
- **En conséquence, le taux d'équipement des communes en services de quotidienneté a progressé ces 5 dernières années, sauf pour ce qui concerne les médecins généralistes. Des activités de quotidienneté ont réapparu dans certaines communes rurales.**
- La forte dynamique économiques démographique de l'Ile de France (hormis Paris) est sans aucun doute un facteur explicatif de la bonne dynamique globale observée. A noter également : le développement d'activités mobiles (restauration rapide, services à domicile) concourt également à renforcer le taux d'équipement des communes, notamment dans les communes rurales.

En résumé

Le tissu de quotidienneté n'est toutefois pas homogène d'un territoire et d'une ville à l'autre. Les territoires où ce tissu est moins dynamique ou fragilisé sont :

- les territoires de parcs naturels (Vexin, Haute Vallée de Chevreuse),
- les territoires sans ville centre (pays de l'Ourcq, Plaines et Monts de France, Pays de Limours, Vexin, Haute-Vallée de Chevreuse, Carnelle-Pays de France, Bassée Montois)
- les territoires en perte de population (Haute Vallée de Chevreuse, Deux vallées, Gally Mauldre)
- les territoires suréquipés en m2 de super/hypermarchés (Gatinais Val de Loing, Pays de Nemours).

Plusieurs facteurs interagissent généralement pour expliquer la moindre vitalité des services de quotidienneté. La présence des réseaux de la grande distribution n'est plus actuellement le seul déterminant. En Ile de France, l'implantation des grandes surfaces alimentaires est souvent insérée dans le tissu urbain et la notion de centralité commerciale est plus diffuse, notamment dans le pourtour du Grand Paris. Par ailleurs, s'agissant de zones commerciales, l'ouverture de centres commerciaux conduit souvent dans un premier temps à l'ouverture de nouveaux commerces de quotidienneté dans les galeries commerciales.

Au sein de ces territoires, une cinquantaine villes de plus de 10.000 habitants présentent également un tissu de quotidienneté en perte de vitesse, y compris des villes en croissance démographique. D'autres facteurs explicatifs locaux sont donc à rechercher (tissu socio-économique défavorable, dévitalisation globale, mauvaise articulation de l'offre centre/périphérie), un constat qui confirme l'intérêt d'observer les évolutions du tissu de quotidienneté à l'échelle des villes et pas seulement des EPCI.

Préconisations méthodologiques

L'étude a permis de tester la pertinence d'une dizaine d'indicateurs concernant la situation des activités de quotidienneté :

- la structure du tissu d'établissements au regard de la moyenne régionale
- l'évolution ces 5 dernières années
- l'évolution de l'environnement.

Les deux niveaux d'analyse expérimentés (EPCI, villes de plus de 10000 habitants sont complémentaires).

Le diagnostic des territoires dépend de nombreux facteurs souvent interdépendants : un outil d'observation doit donc confronter plusieurs indicateurs. De même, l'analyse doit être menée :

- Au regard du tissu commercial de détail dans sa globalité (en confrontant les activités du périmètre U2P avec les autres activités du commerce de détail alimentaire et non alimentaire)
- Secteur par secteur.

Etant donné le nombre important de territoires et de secteurs, l'observatoire doit être développé sur le web et privilégier la cartographie.

Pour aller plus loin

1) Approfondir l'analyse en diversifiant les sources de données :

L'étude a permis de tester les sources relatives au tissu d'établissements (INSEE-Dénombrement, INSEE-Démographie, INSEE-Base des Equipements, SIRENE, URSSAF).

La mesure de la vacance commerciale (par l'utilisation de la source fiscale) s'avère finalement impossible, les données étant réservées aux seules collectivités locales.

Les autres axes d'investigation à approfondir sont :

- Le poids des marchés forains (pas d'outil répertorié à ce jour : voir faisabilité avec l'AMF)
- Le marché des cessions-reprises : l'exploitation des annonces BODACC est possible, mais la base de données suppose des traitements lourds.
- L'analyse du tissu dans les quartiers prioritaires de la ville
- L'impact des flux touristiques

2) Développer deux ou trois indicateurs dans le prochain Atlas de l'Emploi des métiers de proximité (livraison fin 2020)

3) Valoriser les territoires en progrès / exemplaires

Objectif : à l'appui des données collectées, valoriser annuellement les EPCI/villes dont le tissu de quotidienneté se développe ou se diversifie.

Types de territoires primés

- Communes rurales, QPV, EPCI, Villes > 10000 habitants
- Dynamique entrepreneuriale
- Diversité de l'offre
- Réimplantation de commerces de quotidienneté

Modalités de diffusion

- À l'occasion d'un événement, comme le salon des Maires par exemple

4) Expérimenter un dispositif web d'alerte territorial

Objectif : permettre aux acteurs économiques de dresser un diagnostic des activités de quotidienneté sur leur territoire (artisanat et commerce de l'alimentation, hôtellerie-restauration, artisanat de services, professionnels de santé), avec éventuellement extension au commerce non alimentaire de détail

Périmètre observé :

Deux périmètres d'observation sont proposés

- Intercommunalité
- Villes de plus de 10000 habitants

Modalités de diffusion

Ce dispositif d'alerte peut être expérimenté sur la région Ile-de-France, mais a vocation à couvrir l'intégralité des villes et EPCI de France.

Contenu

Les indicateurs d'alerte visent à mettre à disposition des acteurs économiques :

- les chiffres des territoires (EPCI ou villes)
- en comparant le score du territoire à la moyenne observée en région.

Types d'indicateurs

- Composition du tissu de quotidienneté, poids dans le tissu commercial global
- Diversité de l'offre alimentaire
- Evolution tendancielle de l'offre sur les 5 dernières années - zoom sur la dernière année
- Santé économique : évolution des emplois salariés, radiations
- Evolution de la population, du revenu médian, de la densité des hypers/supermarchés.

1. Qualité de l'offre de services de quotidienneté

=> En matière d'offre de services de quotidienneté, comment se positionne l'EPCI/la ville comparativement aux autres intercommunalités ?

Les taux de l'EPCI sont systématiquement comparés au taux régional

Composition du tissu de quotidienneté (périmètre élargi hors hyper/super)

- Nombre d'équip, composition sectorielle permettant de visualiser le périmètre U2P



NBRE EQUIP
REPARTITION
SECTORIELLE



REPARTITION
SECTORIELLE (REG)

Poids économique du tissu de quotidienneté

- Nombre d'emplois salariés et part dans l'ensemble des salariés de l'EPCI (ensemble des activités de quotidienneté permettant de visualiser les données du périmètre U2P)



NBRE EMPLOIS SAL
PART (EPCI)



NBRE EMPLOIS SAL
PART REG

Diversité de l'offre alimentaire

- Activités de quotidienneté sur-représentées
- Activités de quotidienneté sous représentées



Répartition
(EPCI)



Répartition
(REG)

Couverture communale de l'offre

- Taux d'équip des communes /quartiers
- Activités : boulangerie, boucherie-charcuterie, fleuriste, coiffeur, soins de beauté, pressing/laverie, pharmacie, médecin généraliste



Taux d'équip des
communes (EPCI) ou
des quartiers (IRIS)
pour les villes



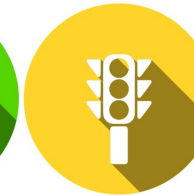
Taux d'équip
des communes
(REG)

En fonction des données du territoire, une illustration indique la caractère négatif, neutre ou positif du taux, au regard de la moyenne régionale

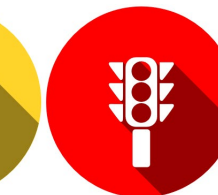
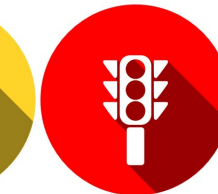
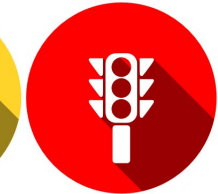
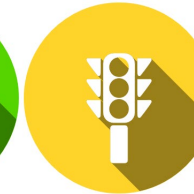
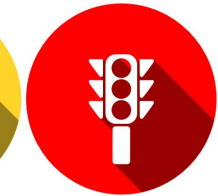
Densité
sup > 5%



Densité
moyenne

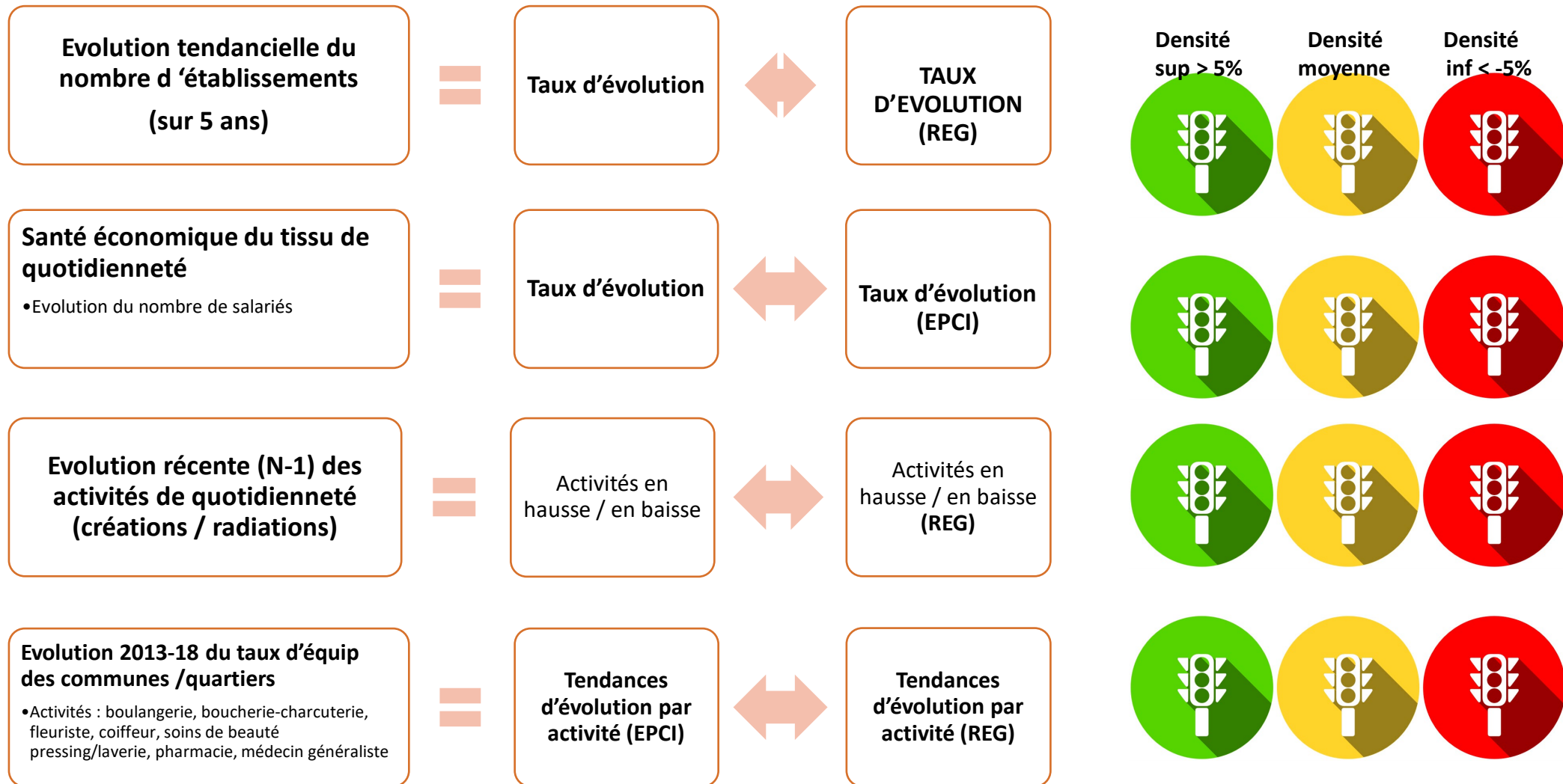


Densité
inf < -5%



2. Evolution de l'offre

⇒ Comment évolue cette offre sur le moyen terme (5 dernières années)
et sur le court terme (deux dernières années) ?



3. Evolution de l'environnement

⇒ Comment l'évolution de l'environnement peut-elle impacter le tissu de quotidienneté ?

